

COUR DES COMPTES

Le rapport annuel 2022 publié

P.24

ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ TCHADIENNES

L'Algérie condamne énergiquement

P.24

PÉTROLE

Le Brent progresse à 86,80 dollars vendredi à Londres

P.7

17^E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE (UA) SUR L'INDUSTRIALISATION ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

M. Benabderrahmane : "L'Algérie a réalisé un véritable essor industriel grâce au programme du Président Tebboune"

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), que l'Algérie avait réalisé "un véritable essor industriel" grâce au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le volume de ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé par rapport à 2019. Dans une déclaration à la presse au terme des travaux du 17^e Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation, la diversification économique et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), où il a représenté le Président Tebboune, M. Benabderrahmane a précisé que l'Algérie avait présenté sa vision concernant ces dossiers importants pour l'intégration africaine.

Pp 14-24



EDUCATION

Le projet de statut particulier des fonctionnaires de l'Education finalisé (Belaabed)

P.3

TRANSPORT AÉRIEN

Vers l'élargissement des vols affectés au Hadj et à la Omra à d'autres aéroports (Beldjoud)

P.3

JUSTICE

Meurtre de Djamel Bensmaïn : peine capitale pour 49 accusés

P.24

SANTÉ

CONSTIPATION

Le choix des solutions naturelles

Pp 12-13

F O T B A L L

MONDIAL-2022

Tunisie : le sélectionneur Kadri regrette la défaite contre l'Australie

P.21



ALGER

Ouverture du colloque "Malek Bennabi et la question de la Culture"

P.16

DGSN

Conférence sur les guerres de 4^e génération

P.2

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur les guerres de 4^e génération



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi, à l'École supérieure de police "Ali Tounsi", une conférence sur "les guerres de 4^e génération", consacrée aux formes de désinformation, à la propagande et aux fake news relayés sur les réseaux sociaux.

Intervenant à cette occasion, le chercheur Ahmed Ben Saada a évoqué les dimensions et répercussions des "guerres de 4^e génération", et ses principales techniques, soulignant, dans ce sens, les formes de désinformation, de propagande et de fake news à travers la diffusion de fausses informations via les réseaux sociaux.

De son côté, le directeur de l'École, Djamel Younsi, a insisté sur l'importance de ces rencontres académiques visant le renforcement et le développement des connaissances professionnelles et des capacités opérationnelles des fonctionnaires de la police.

SPÉCULATION ILLICITE

Poursuites judiciaires contre 65 individus du 20 au 24 novembre



Des poursuites judiciaires ont été lancées durant la période allant du 20 au 24 novembre au niveau de différentes juridictions à travers le territoire national contre 65 individus pour spéculation illicite, dont 45 ont été condamnés à des peines de prison ferme, a indiqué jeudi le ministère de la Justice dans un communiqué.

Dans ce cadre, "des peines de prison ferme allant de 3 à 20 ans ont été prononcées à l'encontre de 45 individus, assorties d'amendes estimées entre 1.000.000 DA et 10.000.000 DA au niveau de plusieurs tribunaux près des Cours de Laghouat, Oum Bouaghi, Blida, Tamanrasset, Batna, Tébessa, Djelfa, Mascara, Ouargla, Tipasa et Mila", a ajouté le ministère de la Justice.

BEJAIA

Production prévisionnelle de 13,7 millions de litres d'huile d'olive

La campagne oléicole, ouverte depuis le début du mois de novembre en cours à Bejaia, s'annonce moins prometteuse que la précédente (2021/2022), avec une production prévisionnelle de 13,7 millions de litres d'huile, contre 16 millions de litres produits la saison dernière, a révélé jeudi la direction des Services agricoles (DSA).

Bejaia reste le premier bassin oléicole national, avec une superficie en production de 51.696 hectares représentant plus de 4,5 millions d'arbres, a-t-on rappelé, notant que la vallée de la Soummam, notamment Sidi-Aich, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, fournit l'essentiel de la production oléicole, aussi bien en terme de quantité que de qualité.

EL BAYADH

Une production attendue de plus de 25.000 quintaux d'olive



Le chef de service organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, Omar Rimas, a indiqué à l'APS que la campagne oléicole prévoit de toucher près de 250.000 arbres productifs, répartis sur une superficie de plus de 1.400 ha, avec une production prévisionnelle de 25.000 quintaux d'olive. Il a expliqué que 80 % de cette production d'olive sera destinée pour l'extraction de l'huile d'olive, dont il est prévu, cette saison, une production de 3.000 hectolitres de cette denrée alimentaire. Le reste de la production sera réservé à l'olive de table, a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES

12 morts et 373 blessés en une semaine



Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 373 autres ont été blessées dans 327 accidents de la circulation survenus du 15 au 21 novembre en zones urbaines, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Comparativement aux chiffres enregistrés durant la semaine écoulée, le bilan des accidents de la circulation a connu une baisse de -24 accidents, -38 blessés alors que le nombre de mort a connu une augmentation de (+5), a précisé le communiqué.

TOUGGOURT

Saisie de lait destiné à la spéculation



Les services de la Gendarmerie nationale (GN), relevant du groupement territorial de la wilaya de Tougourt, ont mis la main sur une quantité de 761 litres de lait en sachets dont le prix est réglementé, qui étaient à la spéculation illicite et arrêté un individu, a indiqué, jeudi, un communiqué du groupement territorial de ces services de sécurité.

Agissant sur informations, les services de la GN ont appréhendé le mis en cause et l'ont présenté au tribunal pour les charges de spéculation visant à provoquer la pénurie en application de l'article 13 de la loi de lutte contre la spéculation illicite, l'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce, absence d'un local professionnel, falsification de la date de péremption du produit, précise le même document de la GN.

TIZI-OUZOU

Formation des gestionnaires de bibliothèques et salles de lecture



Une session de formation au profit des gestionnaires de bibliothèques et salles de lecture à travers la wilaya de Tizi-Ouzou a été lancée par la direction locale de la Culture et des Arts, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de cette direction.

Cette formation, a-t-on ajouté, s'inscrit dans le programme des portes ouvertes sur les bibliothèques et salles de lecture organisée par la même direction et qui s'étalent jusqu'au 30 du mois en cours.

ORAN

Agressions sur le réseau d'énergie électrique

Pas moins de 110 cas d'agression sur le réseau de distribution d'énergie électrique souterrain ont été enregistrés par la direction de distribution d'Oran de la Sonelgaz depuis le début de l'année en cours, indique jeudi un communiqué de cette entreprise.

"La responsabilité incombe, en premier lieu, aux intervenants sur la voie publique qui exécutent souvent des travaux sans avis au préalable de nos services techniques", a-t-on souligné de même source.

Le document précise que ces agressions génèrent des points faibles qui entraînent des incidents regrettables et causent des coupures d'électricité.

NAÂMA

Saisie de kif traité et arrestation de deux personnes



Les services de Sûreté de la daïra de Sfisfisa (Naâma) en coordination avec ceux de la Gendarmerie nationale, ont saisi 509 kg de kif traité, et arrêté deux suspects, a-t-on appris vendredi de la direction de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée avec la participation et le soutien de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Djennien Bouzezg (extrême sud-ouest de la wilaya), en exploitant des informations selon lesquelles un réseau criminel transfrontalier organisé, spécialisé dans le transport et le trafic de la drogue, a tenté d'acheminer une quantité importante de drogue depuis la bande frontalière ouest, a indiqué la Cellule de communication et de relations publiques.

TRANSPORT AÉRIEN

Vers l'élargissement des vols affectés au Hadj et à la Omra à d'autres aéroports (Beldjoud)

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a affirmé, mercredi à Alger, que son secteur comptait élargir vers d'autres aéroports du pays, les vols affectés au Hadj et à la Omra, lesquels se limitent actuellement à cinq aéroports.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a fait savoir que la liste des aéroports concernés par le hadj et la omra est fixée lors d'un Conseil interministériel dédié à cet effet, rappelant que 5 aéroports ont été désignés pour accueillir cette opération, en l'occurrence les aéroports d'Alger, d'Oran, de Constantine, d'Annaba et de Ouargla. Répondant à une question de la députée Farida Ghamra (MSP), sur l'introduction de l'aéroport de Sétif à la liste des aéroports concernés par le hadj et la omra et son reclassement à la catégorie "A", M. Beldjoud a déclaré que "nous ouvrons à élargir ces vols vers d'autres aéroports", soulignant que "la majorité des aéroports le revendiquent". Concernant la programmation de vols internes et internationaux supplémentaires depuis l'aé-

roport de Sétif, notamment des vols quotidiens vers Alger, M. Beldjoud a précisé que la compagnie Air Algérie avait programmé trois vols hebdomadaires sur la ligne Alger-Sétif-Alger, affirmant qu'Air Algérie "suit de près la demande sur ce vol en vue de le renforcer, compte tenu du fait que tous les critères nécessaires sont réunis". "La programmation d'un nouveau vol est tributaire de sa rentabilité économique et de la demande des citoyens sur ce vol", a-t-il dit à ce propos, soulignant qu'Air Algérie possédait des études sur toutes les lignes. Concernant les vols internationaux, le ministre a rappelé qu'en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renforcement du transport aérien des voyageurs durant la saison estivale de 2022, et dans le cadre du programme complémentaire du secteur, "les vols ont repris dans plusieurs aéroports intérieurs à l'instar de l'aéroport de Sétif, en attendant la reprise totale

de l'ensemble des vols vers l'international". Au sujet du reclassement de l'aéroport dans la catégorie A, le ministre a précisé qu'une telle décision devrait être soumise au décret exécutif N 89-50, portant contenu et procédure de répartition des aéroports sur le terti toire national, rappelant que l'aéroport de Sétif relevait territorialement de l'Établissement de gestion de services aéroportuaires de Constantine (EGSA), conformément à l'arrêté du 15 mai 1988 portant désignation des aéroports civils d'Etat et mixtes.

M. Beldjoud a fait état, par ailleurs, de la feuille de route portant restructuration d'Air Algérie, ouverture de l'espace aérien au privé, acquisition d'autres appareils et reclassement des aéroports de manière à répondre aux normes internationales. En réponse aux questions du député Rêdha Amrane (Front El-Moustakbal), au sujet du renforcement des lignes d'Air Algérie envers les pays européens

depuis l'aérodrome d'Annaba, et la possibilité d'ouvrir des dessertes vers l'Italie et l'Espagne, le ministre a fait savoir que les vols internationaux depuis et vers l'aéroport d'Annaba avaient bel et bien repris. Concernant l'ouverture de lignes maritimes Annaba-Italie et Annaba-Espagne, le ministre a expliqué qu'après l'achèvement des travaux de réalisation de la nouvelle station maritime d'Annaba, une étude de la rentabilité commerciale de ces deux lignes sera lancée.

En réponse à une question sur l'augmentation des vols de l'aéroport de Bechar vers les wilayas du nord, M. Beldjoud a affirmé que "la non-rentabilité économique des lignes aériennes reliant la wilaya de Bechar et les autres wilayas ne nécessite pas, à l'heure actuelle, le renforcement et l'ajout de nouvelles lignes aériennes internes". Au même temps, le ministre a rassuré qu'Air Algérie "suit de près l'évolution de la demande depuis et

vers la wilaya et augmentera le nombre de vols lorsque les conditions nécessaires pour cela seront réunies", expliquant que la raison de la suspension des vols de Tassili Airlines à l'aéroport de Bechar, est le rendement économique faible.

Il a également souligné dans ce cadre que le secteur "cherche à assurer le service de transport aérien pour les citoyens au niveau de tous les aéroports du pays, et qu'il n'y a pas de distinction entre les régions".

Quant aux transports urbain et suburbain, le ministre, dans sa réponse à une question du député Mustapha Bassiri (Front de libération nationale-FLN) sur le renforcement de ce type de transport dans la wilaya d'Oran, notamment avec l'expansion urbaine, a souligné que "ce problème est soulevé dans plusieurs wilayas du pays, et la situation de chaque wilaya, sera examinée pour répondre à la demande dans les nouvelles cités résidentielles".

SOLIDARITÉ

La révision de la loi relative à la protection des personnes handicapées bientôt devant le parlement (Krikou)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, en cours d'élaboration, serait présenté prochainement au Parlement. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Mme Krikou a indiqué que le projet de révision de la loi 02/09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, en cours d'élaboration au niveau du ministère, serait présenté "prochainement" au Parlement. Le projet en question est élaboré, a-t-elle précisé, en coordination avec les différentes parties prenantes parmi les instances, les secteurs et les associations du domaine, avec l'implication des comités consultatifs sous tutelle, le but

étant de promulguer une loi "homogène". Elle a passé en revue, par la même occasion, les programmes initiés et les mesures prises par le secteur pour répondre aux besoins de cette catégorie sociale, tout en respectant la nature et le taux de handicap, citant, à titre d'exemple, les mesures de prise en charge pédagogique et les procédures d'insertion sociale. Mme Krikou a expliqué que la politique du secteur était axée sur l'aspect psychopédagogique, suivant la nature du handicap (moteur, physique et/ou mental) au niveau des 238 établissements spécialisés, en prévoyant des programmes d'aide à l'insertion professionnelle avec l'implication de nombre de secteurs. A ce propos, la ministre a rappelé les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé, outre les procédures liées à l'al-

location aux personnes aux besoins spécifiques, l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et la couverture sociale. Aussi, a-t-elle évoqué la stratégie adoptée par le secteur de la Solidarité nationale visant l'insertion des personnes handicapées dans la vie socioéconomique en fonction de leurs aptitudes physiques, moteurs et leurs capacités, ainsi que la politique d'aide et d'accompagnement destinée aux catégories vulnérables, dont les personnes handicapées. A ce propos, Mme Krikou a souligné que cette stratégie appuyait les initiatives créatrices d'activités à même d'encourager les personnes handicapées à aller vers des emplois indépendants, à travers la création de micro-activités, précisant que 1.500 microprojets avaient été consacrés en 2020 à des métiers compatibles avec leurs aptitudes. Le secteur, selon Mme Krikou, prend en charge également les enfants

autistes notamment au niveau des centres psychopédagogiques, avec des programmes d'accompagnement en vue d'assurer et faciliter leur intégration en société. Par ailleurs, la ministre a mis en exergue les mesures, les procédures et les programmes nationaux mis en place en matière de protection des personnes âgées pour assurer leur confort social, sanitaire et psychologique, rappelant la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection de cette catégorie, laquelle a donné lieu à des textes réglementaires ayant renforcé les dispositions et les services sociaux. Elle a affirmé que le secteur de la solidarité nationale a enregistré un recul du nombre de pensionnaires des centres d'accueil pour personnes âgées dans l'ensemble du territoire, grâce au travail des services de médiation familiale et sociale au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

EDUCATION

Le projet de statut particulier des fonctionnaires de l'Éducation finalisé (Belaabed)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a fait savoir jeudi que le projet de statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale a été finalisé, précisant qu'une rencontre aura lieu samedi avec les partenaires sociaux en vue de les informer de ce qui a été convenu à ce propos. Lors d'une conférence nationale tenue au siège du ministère et consacrée à la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024, M. Belaabed a indiqué qu'"une réunion aura lieu samedi avec les partenaires sociaux en vue de les informer du contenu des 34 réunions organisées avec tous les syndicats du secteur depuis la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la révision du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, régissant et codifiant la vie et les parcours professionnels des corps relevant du secteur de l'Éducation". Le ministre a rappelé que les concertations sur l'élaboration de ce statut "ont pris fin le 18 aout dernier, mais il a été décidé d'organiser une réunion samedi à la demande des partenaires sociaux avant de passer aux étapes suivantes pour l'adoption de ce statut qui accorde à tous les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale une place appropriée". M. Belaabed a présenté, à cette occasion, ses remerciements à tous les syndicats pour leur contribution "effective et sérieuse" lors du débat des clauses de ce projet, en tant que "force de proposition" qui contribue à assurer la stabilité du système éducatif, aux côtés de l'association des parents d'élèves.

HABITAT

De nouveaux ajustements à venir pour la formule LPA (Belaribi)

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville compte introduire de nouvelles modifications sur la formule Logement promotionnel aidé (LPA), consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Belaribi a précisé que "le secteur se dirige vers l'introduction de nouvelles modifications consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, ce qui permet au secteur de régler confortablement les dossiers de cette formule de logement".

Ces amendements, ajoute-t-il, "permettront au secteur de pallier les difficultés et de prendre les décisions idoines pour réaliser un progrès en la matière, d'autant plus que la loi de finances 2023, présentée pour débat et adoption, prévoit un programme de 225.000 logements, dont 30.000 unités relevant de la formule LPA".

Le ministre s'exprimait en réponse à une question du député Belkacem Kaddour Benattia (Mouvement El-Bina), faisant savoir qu'en vertu de ces nouvelles modifications, la répartition des quotas sur les wilayas sera tributaire de leur capacité à fournir l'assiette foncière pour la réalisation du programme.

Dans le même sillage, M. Belaribi a indiqué que les prérogatives de répartition des quotas dans la wilaya seront confiées

au wali qui définit les priorités. A une question du député Mouloud Habnassi (Front El-Moustakbal) sur la possibilité de revoir la valeur du revenu mensuel déterminé pour accéder à la formule Logement public locatif (social), le ministre a affirmé que cette question "n'est pas actuellement à l'ordre du jour", mais elle pourra être abordée à l'avenir, en fonction des variables socioéconomiques et après réalisation des études nécessaires.

Il a également souligné que la révision du plafond salarial fixé pour l'obtention d'un logement social (24.000 DA) entraînera nécessairement une modification du plafond pour toutes les autres formules.

Dans le même sillage, il a fait savoir que son département ministériel s'attelle à la révision du décret fixant les conditions d'octroi des logements sociaux, en vue de durcir les procédures de distribution et de réprimer la fraude, afin que seuls les catégories défavorisées et démunies puissent en bénéficier. En réponse à la question du député Hicham Benhadad (Mouvement de la société pour la paix) sur les projets d'habitat à Oran, M. Belaribi a rappelé que 14.000 logements avaient été distribués dans la wilaya en 2021, en sus de plus 30.000 logements du programme location-vente AADL.

Concernant les souscripteurs ayant payé la première tranche à partir de mars 2021 (dépositaires de recours), le ministre a précisé que la libération de la deuxième tranche est inhérente au lancement effectif

des travaux dans les chantiers, rappelant l'affectation de 3000 logements dans le cadre de la loi de finances 2021, distribués en deux quotas et dont l'assiette a été choisie pour leur réalisation. S'agissant des souscripteurs décédés, le ministre a précisé que "les dossiers ne peuvent être légués" en vertu du décret exécutif 05-01 prévoyant la régularisation des dossiers des souscripteurs décédés ayant versé la première tranche conformément aux dispositions de la charia islamique.

En réponse à une question du député Bouzid Moumeni (Rassemblement national démocratique) concernant les occupants des habitations précaires dans la région de Bazer Sakhra (Sétif), le ministre a dévoilé l'attribution d'un programme supplémentaire en 2023 destiné au relogement des occupants de ces cités pour récupérer les assiettes. Un total de 600 logements public locatifs ont été attribués aux habitants de Bazer Sakhra et de Chouf Lekdad, un quota insuffisant toutefois pour couvrir toutes les demandes. Le ministre a indiqué que l'élimination des habitations précaires et des chalets en amiante constitue une priorité dans le cadre de la feuille de route du secteur de 2023. A une question du député Salim Tebboub (MSP) sur l'arrêt de la réalisation du lycée d'Oudjana à Jijel, le ministre a précisé que les études et les procédures administratives nécessaires ont été effectuées pour relancer les travaux et livrer le projet pour la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.

ÉTUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT Nouveau décret encadrant les agréments des bureaux d'études (Moualfi)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel avait élaboré un projet de décret encadrant les agréments des bureaux d'études chargés de la réalisation des études d'impact sur l'environnement.

Lors d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Mme Moualfi a précisé que "le projet de décret élaboré par le ministère pour encadrer les agréments des bureaux d'études est en cours d'examen au niveau des services du Secrétariat général du gouvernement".

Ce texte vise à venir à bout du problème "d'incompétence de certains bureaux d'études sollicités par les investisseurs" pour réaliser des études d'impact sur l'environnement.

En réponse à une question du député Younes Hariz (Mouvement El Bina El Watani) sur le retard de réalisation des projets socioéconomiques en raison de la lenteur de l'approbation des études d'impact sur l'environnement, la ministre a imputé ce retard à plusieurs raisons dont la qualité des études d'impact sur l'environnement et la difficulté de leur examen par les services techniques du ministère ainsi que le manque de connaissance des procédures administratives nécessaires par certains investisseurs.

A une question du député Kamel Korichi (Indépendants) sur les carrières à Bouzegza Keddara et El Kharrouba (Boumerdes) et les risques environnementaux et sanitaires qui en découlent sur la région, Mme Moualfi a rappelé que l'exploitation des carrières implique le dépôt d'une demande d'autorisation d'exploitation qui sera soumise à un examen préalable pour définir et évaluer les risques directs et indirects du projet.

Ainsi, l'entrepreneur doit recourir aux technologies industrielles nécessaires à la gestion des émissions du gaz et de la fumée en équipant la ligne de production par des filtres et un système de traitement des gaz tout en procédant au changement périodique des filtres.

Répondant à la préoccupation du député Abdellah Bouharchaia (Mouvement de la société pour la paix), concernant les transformateurs contenant les huiles Askarel, qui sont implantés dans plusieurs communes de la wilaya de Naama, et leur impact sur le cadre de vie et l'environnement du citoyen, la ministre a affirmé l'interdiction de l'utilisation de toutes les huiles à base d'askarel avec la publication d'un décret exécutif en 1987.

Mme Moualfi a indiqué que le plus grand stock d'huiles à base d'askarel au niveau national se trouvait dans la ville de Laghouat au niveau du site de Oued Nili, réalisé en 1987 sur une superficie estimée à 8530 m², et qui constitue 35% du stock national de cette substance.

Elle a ajouté qu'il avait été décidé de considérer ces huiles comme des déchets environnementaux et comme un "point chaud prioritaire", pour lequel plusieurs solutions ont été adoptées pour leur élimination.

Dans sa réponse à une question du député Said Hamsi (Front de libération nationale-FLN) sur les projets de décharges publiques et de centres d'enfouissement encore bloqués à Sétif, la ministre a expliqué que la wilaya avait bénéficié d'un projet de réalisation et d'équipement d'une décharge à Amoucha, mais cette installation est toujours inexploitée et exposée à la détérioration suite à l'endommagement de certaines parties de sa couverture en plastique, ce qui nécessite l'élaboration d'études pour déterminer les dégâts et les réparer.

En réponse à la question présentée par le député Kamal Belkhadher (Front El Moustakbal), concernant les projets de gestion des déchets dans les communes de Bordj El Ghehir, El Yachir et Djaafra (wilaya de Bordj Bou Arreridj), Mme Moualfi a affirmé que la commune de Djaafra bénéficiera de sa propre décharge, et l'étude sur la réalisation du projet a été achevée, avec approbation de l'étude de l'impact sur l'environnement par le ministère en mois de juin dernier.

En ce qui concerne la commune d'El Yachir, les déchets communaux sont actuellement transférés vers le centre d'enfouissement technique intercommunal de Mansoura à raison de 12 tonnes/jour.

Alors que le ministère a soumis une demande d'enregistrement d'une opération de réalisation d'une décharge à Bordj El Ghehir dans le budget d'équipement, en attendant son approbation, selon la ministre, qui a souligné que son étude avait été

PARLEMENT

Le projet de décret exécutif relatif à l'immatriculation unique des véhicules approuvé par le Gouvernement (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a annoncé, jeudi à Alger, l'approbation par le gouvernement du projet de décret exécutif relatif à l'institution d'un numéro d'immatriculation national unique des véhicules, qui se trouve actuellement "à la dernière phase des procédures en vigueur".

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a répondu à une question sur le changement d'immatriculation automobile par un numéro d'identification sans l'indicatif de wilaya, que son département ministériel a élaboré un projet de décret exécutif visant à mettre en oeuvre les procédures et les documents de la nouvelle immatriculation avec l'appui de systèmes informatiques sécurisés permettant d'identifier les véhicules de façon fiable et précise".

Cette opération sera effectuée à travers la modernisation "de la carte d'immatriculation et le changement du système d'immatriculation par l'attribution d'un numéro d'imma-

trication national unique pour chaque véhicule et à vie pendant toute la durée de sa mise en circulation".

Le projet de décret "se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement", a fait savoir M. Merad. Par ailleurs, concernant la couverture sécuritaire au niveau des nouvelles cités résidentielles, le ministre a rassuré que "les services de sécurité consentent davantage d'efforts pour assurer la quiétude de la population à travers l'augmentation du niveau de couverture sécuritaire et le renforcement de la présence de leurs unités dans les zones urbaines relevant de leur compétence territoriale". Il a en outre souligné "la nécessité de la conjuga-

son des efforts de toutes les franges de la société en vue d'assurer la sécurité et la tranquillité et faire face à toutes formes de violence qui peuvent être enregistrées, notamment dans les nouvelles agglomérations".

Par ailleurs, et à une question sur les mesures proactives prises pour lutter contre les feux de forêts, M. Merad a fait état de la réception en décembre prochain du premier bombardier d'eau, en sus de trois autres l'année prochaine.

Il a également fait part de l'entame du développement de "drones" de fabrication algérienne à travers l'initiative lancée par la Délégation nationale aux risques majeurs, ajoutant que la sortie du premier

modèle se fera en 2023, lequel sera utilisé dans la surveillance, l'alerte et la prévention.

Concernant l'appel à reconsidérer l'âge requis au recrutement au sein de la Sécurité nationale pour le porter à 28 ans, le ministre a indiqué qu'après "une étude approfondie des dispositions et des nouvelles conditions liées à cette opération de recrutement, il a été décidé de reconsidérer cette condition d'âge en la portant selon les grades entre 19 et 28 ans, afin de permettre à une plus grande partie des jeunes algériens de participer aux concours organisés, et de consacrer le principe d'égalité des chances pour l'adhésion de ces jeunes aux corps de sécurité".

AFFAIRES RELIGIEUSES

Mesure exceptionnelle portant réduction de la durée de formation des maîtres de l'enseignement coranique et agents des mosquées (Ministère)

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fait état, vendredi dans un communiqué, de la réduction "exceptionnellement" au titre de l'année 2022, de la durée de la formation au profit des enseignants du Coran et des agents des mosquées ayant obtenu, après leur recrutement, les certificats et les niveaux d'instruction requis.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la dérogation des services de la fonction publique et de la réforme administrative portant exemption de participation au

concours d'accès à la formation spécialisée pour la promotion aux grades d'imam instituteur et de maîtres de l'enseignement coranique au profit des enseignants du Coran et des agents des mosquées "ayant obtenu, après leur recrutement, les certificats et les niveaux d'instruction requis", les mêmes services ont décidé de réduire "exceptionnellement" la durée de formation dédiée à cette catégorie, au titre de l'année 2022, précise le communiqué.

La décision prévoit concernant la pro-

motion sur titre pour l'accès au grade d'imam instituteur, "la réduction de la durée de la formation pour les maîtres de l'enseignement du Coran de trois ans à un an et de trois à deux ans pour les agents des mosquées résidents et les muezzin", lit-on dans le communiqué.

Pour la promotion sur titre pour l'accès au grade de maître de l'enseignement coranique, "la durée de la formation pour les agents des mosquées et des muezzin a été réduite de deux ans à un an", conclut la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un pôle universitaire dès la prochaine rentrée pour l'enseignement des spécialités de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saline (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé jeudi à Tipasa la création d'un pôle universitaire qui se lancera dès la prochaine année universitaire dans l'enseignement des spécialités liées au dessalement de l'eau de mer et des eaux salines dans le désert.

Présidant l'ouverture d'une journée d'étude à l'Unité de développement des équipements solaires à Bou Ismail, accompagné du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, M. Baddari a précisé que ce projet intervenait en application des décisions du Conseil des ministres du 14 novembre 2022, l'objectif étant de former des cadres algériens maîtrisant les processus de production de l'eau potable à partir de l'eau de mer et la réduction du taux de salinité des eaux souterraines dans les régions sahariennes.

Dans les faits, il s'agit de la création d'un pôle universitaire "d'excellence" composé de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger), de l'Ecole

Nationale Supérieure d'Hydraulique (ENSH) de Blida, de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'Oran et de l'Université de Ouargla.

Ce pôle se lancera à partir de la prochaine année universitaire dans l'enseignement de spécialités en lien avec le dessalement de l'eau de mer et des eaux salines, a indiqué M. Baddari qui a lancé les offres de formation dans ces deux domaines.

Les formations couvriront dans un premier temps, poursuit le ministre, les cycles licence et master dans ce groupe universitaire qui aura la charge pédagogique, scientifique et technologique pour une formation "innovante", le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, devant assurer l'accompagnement des chercheurs financièrement et logiquement pour transformer leurs projets de recherche en Start-up.

L'Etat ambitionne à l'horizon 2030 d'atteindre 50% de l'eau potable destinée à la consommation produites par les stations de dessalement de l'eau de mer, a rappelé M. Baddari, relevant qu'il s'agit

"d'un défi qui nécessite le

concours du secteur de l'Enseignement supérieur à travers la valorisation des résultats de la recherche".

A cette occasion, il a été procédé au lancement de l'appel aux projets de recherche thématique de développement en matière de dessalement de l'eau de mer en vue de transférer la technologie aux entreprises, notamment la technologie de pointe de dessalement, d'industrialisation et de transformation de l'eau de mer en produits commerciaux.

Dans ce sillage, M. Baddari a insisté sur la nécessité d'exploiter les brevets d'innovation dans les domaines de la technologie du système de purification "osmose inverse" afin d'atteindre l'étape de production et d'industrialisation de ce système en Algérie, faisant observer que ce genre de recherche était effectué pour la première fois en Algérie grâce aux efforts de chercheurs dans les différents centres et laboratoires de recherche scientifique à travers le pays.

Pour sa part, M. El Mahdi Oualid a assuré que son secteur était disposé à accompagner les chercheurs et à les aider à faire de leurs projets scientifiques des projets éco-

nomiques et industriel, rappelant que le Fonds national de soutien des startups avait été créé pour financer les projets innovants et les startups.

"La sécurité hydrique est une question stratégique pour plusieurs pays à travers le monde, particulièrement les pays africains où la nécessité de relever le défi à travers l'unification des efforts en vue de sortir de la dépendance technologique de l'étranger qui passe par la recherche scientifique", a-t-il ajouté.

M. El Mahdi Oualid a évoqué certains axes qu'il importe d'explorer portant principalement sur la réduction du coût de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, des effets sur l'environnement et la création de techniques plus efficaces s'agissant de la maintenance des équipements. L'unité de développement des équipements solaires a organisé une rencontre sur le dessalement d'eau qui a vu la participation de plusieurs secteurs, chercheurs, et experts. En marge de cette rencontre, des prototypes de recherches sur l'usage des énergies renouvelables et propres ont été exposés.

GHARDAÏA

Le secteur de la formation mobilisé pour la réinsertion des personnes aux besoins spécifiques (ministre)

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est "mobilisé" pour la réinsertion par la formation, des personnes aux besoins spécifiques et en détresse dans la vie professionnelle, en préservant la dignité humaine, a affirmé jeudi à Gharđaia, le ministre de secteur Yacine Merabi.

S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude nationale consacrée à "la formation des personnes aux besoins spécifiques (détenu, personne en détresse, les handicapés et ceux des centres de protection de l'enfance,) en présence des responsables de la wilaya et les différents secteurs concernés (action sociale et solidarité, justice), le ministre, a souligné que "l'ensemble du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est mobilisé pour la réinsertion par la formation de cette couche sociale fragile dans la vie professionnelle tout en préservant la dignité humaine".

"Cette démarche, s'inscrit dans une perspective de préparation de cette catégorie de la population pour son insertion dans l'environnement social", a indiqué M. Merabi.

En marge de cette journée d'étude nationale organisée à l'institut national de formation professionnelle spécialisée, le ministre a souligné que "la réinsertion de nos jeunes constitue une priorité pour le secteur afin de mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée et une ressource humaine compétente pour l'économie nationale".

"Les diverses actions mises en place par les pouvoirs publics en matière de formation convergent vers la mobilisation des moyens et la mise en place des mécanismes nécessaires en vue de doter l'ensemble des



centres et des ateliers de formation en équipements adéquats", a-t-il ajouté.

Pour cela, le ministre a appelé les responsables du secteur à la répartition et l'utilisation rationnelle du matériel pédagogique dans les différents centres de formation. "Les équipements et matériels non utilisés dans un centre doivent être répartis à d'autres centres qui expriment le besoin", a-t-il ajouté, avant d'insister sur la nécessité de créer des filières et spécialités dédiées exclusivement aux aveugles de la prochaine rentrée de formation professionnelle afin d'acquérir et d'apprendre un métier à même de leur ouvrir des opportunités sur le marché du travail.

M. Merabi, a souligné que son secteur "fait la fierté de notre politique et stratégie de formation adoptée par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune", avant d'annoncer la tenue

d'une conférence des ministres arabes de la formation professionnelle avant la fin de l'année en cours à Alger.

De son côté, le directeur de la recherche et la réinsertion sociale au ministère de la Justice, M. Kada Belghithri Fadloun, a mis en avant l'importance de la formation professionnelle dans la vie des pensionnaires des établissements pénitentiaires pour leur réinsertion dans la vie sociale. Plus de 46.000 pensionnaires ont été inscrits dans le dispositif de formation dans les 400 ateliers existants dans les différents établissements de rééducation à travers le pays qui assurent près de 150 métiers spécialisés durant l'année écoulée 2021/2022, a-t-il indiqué, précisant que 35.000 pensionnaires se sont inscrits pour l'année actuelle 2022/2023.

Accompagné du wali de Gharđaia, Abdallah Abinouar, le ministre de la

Formation et de l'Enseignement professionnels, a visité une unité de production de pots d'échappement et radiateurs pour les différents véhicules où des stagiaires de la formation professionnelle poursuivent un stage de formation, avant d'inspecter le centre de formation de Bounoura, où il a présidé la cérémonie de signature de deux conventions entre son secteur et les directions des Moudjahidine, et l'action sociale et de solidarité, ainsi que l'agrément de création d'un établissement privé de formation en art graphique et audiovisuel.

Après une visite des ateliers pédagogiques du centre de formation de Daya Ben Dahoua, un exposé sur l'état des lieux du secteur a été présenté au ministre avant d'achever sa visite par l'inspection du projet de construction d'un centre de formation à Oued N'chou (Nord de Gharđaia).

MASCARA

Suspension de l'AEP dans quatre communes (ADE)

Quatre communes de la wilaya de Mascara enregistrent une suspension de l'alimentation en eau potable, en raison de travaux de maintenance, a-t-on appris jeudi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La coupure touche depuis mercredi soir les communes de Mascara, Ghriss, El Keurt et El Bordj, suite à des travaux en cours pour la réparation d'une importante fuite d'eau au niveau de la conduite du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), située dans la commune de Hacine.

L'unité de l'ADE a souligné que l'approvisionnement en eau des communes touchées sera rétabli progressivement après la fin des travaux de réparation de cette conduite.

BLIDA

Pour des services de gestion des risques au sein des entreprises (rencontre)

La mise en place de services de gestion des risques au sein des entreprises industrielles a été soulignée mercredi à Blida au cours d'une journée d'étude sur le sujet organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA).

La mise en place des services de gestion des risques au niveau des entreprises industrielles "s'avère plus que nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise", a estimé le directeur général de la CNMA, Chérif Benhabibels lors de cette rencontre déclinée sous le thème "la gestion des risques au cœur des préoccupations de la Caisse nationale de mutualité agricole". Le responsable de la Caisse a mis l'accent également sur la formation de la ressource humaine, un impératif permettant "une meilleure gestion et l'identification des risques qui menacent les investissements industriels et d'éviter une éventuelle catastrophe pouvant causer la faillite de l'entreprise".

M. Benhabibels a indiqué que la CNMA qui couvre 80 % du marché de l'assurance du secteur agricole a déjà lancé, ces dernières années, de nouvelles prestations concernant "l'assurance multirisques" destinées au secteur de l'industrie, ce qui a suscité l'intérêt des entreprises publiques et privées.

Il a ajouté, à ce propos, que la CNMA est l'une "des plus importantes sociétés d'assurance à l'échelle nationale ayant réalisé un chiffre d'affaire qui dépasse 13 milliards DA en 2020 et qui prévoit de faire un chiffre d'affaire de 14 milliards DA en 2022 et ce, a-t-il dit, "en dépit de l'impact de la pandémie du coronavirus".

Le directeur général de la CNMA a indiqué que la journée d'étude "vise à sensibiliser les opérateurs industriels sur l'importance de l'assurance pour préserver leurs entreprises et protéger l'économie nationale et de choisir la société d'assurance dont les produits sont adaptés à leur demande".

Pour sa part, le directeur des risques naturels au sein de la CNMA, Kamel Ammari, a affirmé qu'il était nécessaire pour les entreprises industrielles d'accorder une attention particulière à la gestion des catastrophes pour pouvoir les identifier et protéger leurs entreprises en vue d'obtenir l'indemnisation adéquate en cas de catastrophe, indiquant que la CNMA compte 400 experts spécialisés dans le domaine agricole et 400 autres experts spécialisés dans le secteur industriel. Le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, Fethi Ammour, a souligné, de son côté, que son organisation accorde une grande importance à la sensibilisation des 1.640 entrepreneurs adhérents, sur "la nécessité de contracter des assurances contre les différents risques et de leur gestion au sein des entreprises".

M. Ammour a proposé l'organisation d'une journée d'information au profit des adhérents du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja pour leur faire découvrir les différents produits et services de la Caisse nationale de mutualité agricole qui leur permettra, a-t-il ajouté, de protéger leurs investissements et garantir leur pérennité par l'octroi des indemnités couvrant la valeur des dégâts matériels en cas de catastrophe. Par ailleurs, plusieurs interventions ont été animées par des cadres de la CNMA autour des produits de la Caisse, leader national dans le domaine des assurances agricoles, portant notamment sur la protection de l'investissement et de l'outil de production, ainsi que sur les services numériques ayant contribué au développement du travail de cet organisme.

JJJEL

Formation de 72 agents chargés de l'opération de recensement national du cheptel

Soixante-douze (72) agents relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Jijel dont des vétérinaires et des vulgarisateurs agricoles ont bénéficié jeudi d'une formation pour mener à bien l'opération de recensement national du cheptel devant être lancée le 29 novembre courant.

Cette session de formation d'une journée, qui mobilisera des vulgarisateurs, des vétérinaires de la DSA et des vétérinaires des bureaux de santé et d'hygiène des communes de la wilaya, vise à préparer les agents chargés de

l'opération de recensement du cheptel qui permettra de constituer une base de données réelles sur les modes de production, du cheptel et de mieux suivre et d'évaluer la politique de subvention pour atteindre la base de données du bureau directrice des services agricoles Fadhila Akli, en marge de l'opération de l'annonce de cette formation à l'INSEFP Mriem Bouattoura.

Le wali Ahmed Meguellati, qui a présidé l'ouverture de la session, a mis l'accent sur l'importance de ce recensement général engagé par les pouvoirs publics pour mieux orienter le

soutien de l'Etat au profit des agriculteurs et connaître le cheptel réel du pays. Il a ajouté que le secteur agricole "est devenu un pilier de la politique de l'Etat pour le développement durable".

M. Meguellati a également appelé à bien communiquer avec les agriculteurs et les éleveurs pour les convaincre de l'importance de l'opération qui sera, en premier, dans leur intérêt. L'opération de recensement général du cheptel (ovin, caprin, bovin et équin) débutera le 29 novembre et se poursuivra jusqu'au 19 décembre prochain, est-il indiqué.

TIARET

Convention de coopération entre l'université "Ibn Khaldoun" et l'INAPI

L'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret a signé, jeudi, une convention de coopération avec l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) visant l'accompagnement et le soutien aux porteurs d'idées innovantes.

Le directeur du brevet d'innovation à l'INAPI, Lotfi Boudjedat, a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie de signature de cette convention, qu'il est prévu, conformément à cette expertise, d'ouvrir un centre de soutien au niveau de cette université en vue d'une coordination entre les porteurs de projets et l'Institut. L'INAPI devra assurer, tout au long

de l'année en cours, un processus de formation axé sur trois volets consacrés aux notions de base de la propriété intellectuelle, à l'accès à l'information exacte et son exploitation pour atteindre la base de données du bureau international de la propriété intellectuelle qui comporte un grand nombre de brevets d'innovation.

Ce processus de formation sera ponctué dans un troisième volet consacré aux informations liées aux demandes d'innovation avant de déposer les dossiers à l'INAPI. Ce responsable a, par ailleurs, relevé que son établissement compte actuellement plus de

100 accords avec des institutions universitaires et économiques pour assurer l'accompagnement nécessaire à ses partenaires conformément aux directives des hautes autorités du pays pour assurer la protection juridique des projets innovants et accompagner leurs porteurs à intégrer le marché et à protéger leurs produits contre les contrefaçons. Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'université "Ibn Khaldoun", Mohamed Amine Berrezoug, a indiqué que l'activité va démarrer prochainement, puisque des ateliers de formation seront organisés au profit du corps universi-

taire ainsi qu'aux personnes intéressées par les cadres de l'INAPI.

Il a également affirmé que la formation dans ce domaine soutiendra les efforts de son établissement qui a reçu 40 projets d'idées novatrices depuis son inauguration, ce qui prouve l'existence de capacités qu'il faut encadrer et accompagner. L'accord a été signé en présence des cadres de l'université.

Une intervention a été faite à cette occasion sur les domaines de soutien et d'accompagnement assurés par l'INAPI, rappelle-t-on.

ALGÉRIE - ITALIE

Discussions en Italie entre opérateurs économiques algériens et italiens

Une délégation de chefs d'entreprise menée par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) Kamel Moula est actuellement présente en Italie pour rencontrer les opérateurs et investisseurs italiens, indique jeudi un communiqué de cette organisation patronale.

Reçue, en premier lieu, par l'ex président du conseil des ministres italien, Massimo D'Alema, actuellement président de Ernst & Young et de la Fondation Europei Italiani, la délégation algérienne "a pu constater une réelle volonté italienne de continuer à renforcer les liens et particulièrement les relations économiques entre les deux pays", ajoute la même source. M. D'Alema, pour sa part, "s'est dit prêt à mobiliser les investisseurs italiens et à les accompagner dans la création de joint-ventures avec des partenaires algériens", souligne le document. La délégation algérienne, accompagnée par M.

Soufiane Amara, premier conseiller à l'Ambassade d'Algérie à Rome, s'est rendue, ensuite, au siège de l'organisation patronale italienne (Confindustria) où elle a été accueillie par Mme Beltrame, vice-présidente de l'organisation patronale en charge des relations internationales. Cette rencontre, préparée lors du Forum Algéro-Italien, tenu à Alger en juillet dernier, a permis à la délégation algérienne d'échanger avec des présidents de plusieurs filières industrielles italiennes, explique le CREA. Il s'agit, selon la même source, des présidents de la Fédération nationale des fabricants de machines agricoles, la Fédération italienne de l'Indus-

trie alimentaire, l'Association nationale des constructeurs de bâtiments, la Fédération du secteur de l'énergie, l'Association nationale des entreprises cosmétiques, ainsi que l'Association des entreprises Pharmaceutiques.

Les opérateurs économiques algériens ont également rencontré les présidents de la Fédération des associations industrielles du papier, impression, traitement du papier, information et technologies connexes, la Fédération des entreprises sidérurgiques italiennes, ainsi que l'Association d'organismes d'ingénierie, d'architecture et de conseil technico-économique. Au cours de ces rencontres, M. Moula a insisté auprès



des partenaires italiens sur "l'amélioration du climat des affaires en Algérie" grâce, notamment, à la promulgation du nouveau code des investissements et à la création de l'Agence nationale en charge de ces dossiers et a assuré, par la même occasion, les investisseurs italiens, de l'implication du CREA à leur côté dans leur recherche de partenaires économiques algériens. De son

côté, la délégation italienne a confirmé "son souhait d'investir encore plus dans la relation économique entre les deux pays, particulièrement en matière d'investissements et de transfert de savoir-faire", affirme le CREA.

Les deux délégations se sont mis d'accord pour "perpétuer leurs rencontres à un rythme soutenu dans les deux pays", selon la même source.

Une délégation du CREA reçue par le Vice-ministre Italien de développement économique

Une délégation de chefs d'entreprise du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a été reçue en audience par le Vice-ministre Italien du développement économique en charge des entreprises, M. Valentino Valentini, a indiqué vendredi l'organisation patronale dans un communiqué.

Il s'agit, selon le CREA, de la première audience accordée à une délégation étrangère par M. Valentini depuis sa

nomination au ministère du Développement économique italien. "D'après les observateurs italiens, cette diligence à rencontrer les opérateurs économiques algériens confirme le grand intérêt donné au renforcement de la coopération économique entre les deux pays", lit-on dans le texte.

Lors de la rencontre, qui s'est déroulée en présence de M. Soufiane Amara, premier Conseiller à l'Ambassade d'Algérie à

Rome, M. Valentino a "fortement souligné l'excellence des relations politiques avec l'Algérie et fait part de sa détermination à relever intensément le niveau du partenariat économique par l'intermédiaire d'investissements italiens, de transfert de savoir-faire et de technologies innovantes notamment dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du tourisme et du textile", a-t-on ajouté dans le communiqué. Après un exposé sur le nouveau code des

investissements, le président du CREA, Kamel Moula, a fait part de "sa disponibilité pour accompagner les opérateurs économiques italiens dans l'identification de partenaires algériens pour aboutir à la création de Joint-Venture", ajoute le document. "Un partenariat ambitieux de coproduction peut ouvrir les portes à une exportation conjointe de produits manufacturés et certifiés vers l'Europe et l'Afrique", a estimé le CREA.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX

Le ministre du Tourisme souligne l'importance du Salon international de l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a mis l'accent, jeudi à Alger à l'occasion de la 23ème édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), sur l'importance de cette manifestation pour les artisans dans la commercialisation de leurs produits et pour faire connaître le patrimoine artisanal authentique et diversifié que recèle l'Algérie. Présidant le lancement de la 23e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), M. Hamadi a mis en avant "l'importance de la reprise de cette manifestation pour les artisans après une absence de plus de 3 ans en raison de la pandémie de Covid-19 en vue de commercialiser leurs produits et mettre en exergue les créations de artisans et faire connaître l'amélioration notable de la qualité du produit due à la bonne formation adoptée par le secteur". Le ministre a rappelé que ce Salon qui durera jusqu'au 2 décembre prochain voit la participation de près de 200 artisans nationaux et 56 artisans étrangers de 9 pays, à savoir la Tunisie, l'Égypte, le Sahara Occidental, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Mali, la Mauritanie, la Palestine et le Niger, relevant que cette manifestation verra la conclusion de plusieurs partenariats avec des pays en vue d'échanger les expériences et expertises. A cette occasion, le ministre a loué la qualité de l'artisanat national qui contribue au développement économique et à la préservation de l'artisanat pour les futures générations, ajoutant que le nombre des artisans immatriculé au niveau national "s'élève à 400.000 artisans ayant contribué à la création de plus de 1.140.000 postes d'emploi et 400 milliards DA au produit intérieur brut (PIB)". Le ministre a également souligné la nécessité de "consentir davantage d'efforts pour préserver l'artisanat de la disparition et de la contrefaçon, en apportant tout le soutien aux artisans en leur allouant des espaces et en les associant aux salons nationaux et internationaux pour vendre et commercialiser leurs produits, ainsi qu'en leur accordant des prêts et la fourniture de matières premières". Dans le même contexte, il a mis l'accent sur l'importance du "lancement récent de la plate-forme numérique afin de donner aux artisans l'occasion de commercialiser et de faire connaître leurs produits", soulignant également "la nécessité d'améliorer la qualité de l'artisanat en incluant des conceptions modernes tout en préservant leur authenticité", mettant l'accent sur la nécessité "d'améliorer et de promouvoir le niveau de la formation pour atteindre la qualité". A travers ce salon, les plus importants produits de l'artisanat seront présentés, notamment les tenues traditionnelles, la céramique artistique, la poterie, l'industrie du bois, le cuir artistique, le tissage, les tapis, la vannerie, ainsi que le fer forgé et le cuivre, les bijoux, les différents plats traditionnels, et les produits cosmétiques naturels.

OUARGLA

Un environnement approprié pour le développement des start-up en Algérie

Les participants à la rencontre scientifique sur "l'innovation et le business en tant que leviers de développement économique", clôturée, jeudi à Ouargla, ont souligné la nécessité de créer un environnement approprié pour l'émergence des start-up en Algérie en tant que boosteurs économiques. Dans ce cadre, le Dr. Sandra Saïbi, spécialiste en entrepreneuriat et l'innovation à l'université de Constantine, a plaidé pour la création des organismes publics spécialisés en la promotion de l'environnement pour la promotion des start-up qui, a-t-elle dit, constituent des entités économiques prometteuses à même de tracer l'avenir de l'économie nationale et de passer d'un start-up à un "Scale-up". Les participants ont, ainsi, recommandé la création des sys-

tèmes d'évaluation pour développer les entreprises, la redéfinition de la mission des dispositifs d'accompagnement mis en place, la consolidation de la place des start-up dans l'artisanat et les métiers et la diversification des investissements à la lumière des exigences de chaque région en termes de projets. Le programme de la seconde journée de cette rencontre a été consacré à l'examen d'autres thèmes liés à la gouvernance et la stratégie de mettre en place un réseau d'échange d'expériences entre les chercheurs d'universités concernées par les volets d'entrepreneuriat et de l'innovation, les domaines susceptibles d'assurer la transition d'une économie classique à celle basée sur les start-up, dont l'électronique, l'économie bleue, les technolo-

gies de la finance et le recyclage. Organisée à la faculté des sciences économiques, des sciences commerciales et de la gestion de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, cette rencontre s'assigne comme objectifs la définition des mécanismes et la suggestion des propositions à même d'asseoir une véritable base des entreprises, la définition des missions de chaque chercheur et le travail dans un cadre d'échange des expériences et connaissances, la résolution des questions entravant le développement de l'économie nationale en vue de relever les défis conjoncturels, a indiqué M. Ahmed Ramzi Slagh, doyen de la faculté précitée. A pris part à cet événement, un panel d'experts nationaux et de pays étrangers, rappelle-t-on.

SOUK AHRAS

Des terrains agricoles pour les jeunes porteurs de projets

Des jeunes investisseurs porteurs de projets en agriculture bénéficieront "prochainement" à Souk Ahras de terrains dans le cadre de la concession agricole, a-t-on indiqué jeudi à la Direction locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). L'accès aux terrains agricoles dans le cadre de la concession agricole s'effectuera dans le cadre des dispositions du décret exécutif n 21-432 du 4 novembre 2021 qui fixe les modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat, a précisé à l'APS le directeur de wilaya de l'ONTA Mohamed Rezaïguia. L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'ONTA visant à favoriser des projets agricoles modernes générateurs de richesse et d'emplois au profit des jeunes pour réduire le chômage, a-t-il ajouté. Une carte caractéristique des activités agricoles de la wilaya est actuellement en cours d'élaboration, ainsi qu'un incubateur de projets agri-

coles pour encourager les jeunes diplômés porteurs de projets à investir en agriculture, a précisé M. Rezaïguia. L'incubateur ou couveuse d'entreprises sera composé de représentants de l'ONTA, de la chambre de l'agriculture, de l'ANADE, de la Direction des services agricoles et de la CRMA, a indiqué le responsable local de l'ONTA, avant de préciser que "les jeunes intégrés à la couveuse bénéficieront d'une formation dans la filière agricole ciblée et d'un terrain dans le cadre de la concession agricole pour leur projet qui sera assuré à la CRMA et financé avec le concours de l'ANADE". Les projets proposés concernent l'élevage de vaches laitières (dans la commune de Machrouba), l'arboriculture fruitière notamment les cerisiers (Ouled Driss), la culture de la figue de Barbarie (Sidi Fredj et Terraguel) et la pomiculture (Ouled Driss, Henancha et Tiféch), est-il indiqué.

PÉTROLE

Le Brent progresse à 86,80 dollars vendredi à Londres

Les prix du pétrole remontaient vendredi, même si les confinements en Chine pèsent toujours.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier prenait 1,71% à 86,80 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, gagnait 2,42% à 79,82 dollars.



MONNAIE

Le dollar se ressaisit après une semaine de culbute

Le dollar tentait de se ressaisir vendredi après ses pertes causées par plus d'optimisme sur les économies européennes même si le ralentissement chinois dû au Covid-19 profite à la valeur refuge. Le billet vert prenait 0,17% à 1,0393 dollar pour un euro et 0,31% à 1,2076 dollar pour une livre. "Les restrictions accrues en Chine sont le sujet qui domine", commente un analyste. Six millions de personnes

sont confinées à Zengzhou, dans le centre du pays, où se trouve la plus grande usine d'iPhone au monde, et le nombre de cas positifs en Chine a atteint un nouveau record à 33.000.

Si le dollar profite dans une certaine mesure de son statut de valeur refuge, la devise cédait depuis le début de la semaine 0,8% face à l'euro et 1,6% face à la livre.

Les données sur l'activité indus-

trielle en zone euro et au Royaume-Uni, qui reste en contraction en novembre mais moins sévère qu'en octobre selon les indices PMI publiés cette semaine, ont renforcé l'optimisme du marché. "Une récession en Allemagne ou en zone euro reste probable mais il semble moins envisageable qu'elle soit aussi dure qu'attendu il y a quelques mois", note un autre analyste.

SUISSE

Test climatique du secteur financier pour traquer ses progrès

La Suisse a mené un troisième test climatique dans le secteur financier pour mesurer les progrès réalisés, mais aussi les mesures encore à prendre pour limiter le réchauffement climatique, a annoncé jeudi l'office fédéral de l'environnement.

Quelque 133 établissements ont participé à ce test, dont des banques, compagnies d'assurance, gestionnaires d'actifs et caisses de retraites, indique le ministère suisse de l'environnement dans un communiqué, précisant que le test se faisait toutefois "sur une base volontaire". Le ministère suisse de l'environnement, qui avait déjà mené deux précédents tests en 2017 et en 2020 après l'Accord de Paris, note des progrès, notamment dans la gestion de leurs propres affaires. Désormais, un

tiers de leurs biens immobiliers sont chauffés aux énergies renouvelables, contre un quart en 2020, parmi les établissements qui se sont soumis à ce test.

Et dans leurs placements, "les investissements dans les combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz ont diminué par rapport à 2020", relève le ministère de l'environnement. Environ 1% des porte feuilles d'actions cotées examinés étaient investis dans des combustibles fossiles, contre environ 2 à 4% en 2020, détaille son étude, la part se chiffrant 3% pour les portefeuilles d'obligations, contre 3 à 5% il y a encore deux ans. "Les banques, en particulier, ont considérablement réduit leur exposition au secteur du pétrole et du gaz", précise l'étude à l'issue de ce test qui analysait des porte-

feuilles d'actions, d'obligations et de crédits dans huit secteurs, dont le charbon, le pétrole et le gaz mais aussi le ciment ou le transport aérien.

Mais si la part des placements dans les énergies fossiles diminue, les établissements financiers continuent d'investir dans des entreprises qui prévoient encore d'augmenter leur production plutôt que de la réduire, souligne le ministère de l'environnement, qui prévient que des efforts "considérables" restent encore à faire.

En Suisse, le secteur financier est régulièrement dans le viseur des activistes du climat, qui leur reprochent de financer des activités qui contribuent au réchauffement climatique.

L'an passé, de jeunes activistes avaient bloqué l'entrée des sièges sociaux à

Zurich d'UBS et de Credit Suisse, les deux plus grandes banques du pays, à l'appel d'organisations environnementales telles que la Grève du climat et Extinction Rebellion.

En 2018, des militants d'Action Climat avaient improvisé une partie de tennis dans une succursale de Credit Suisse afin d'interpeller Roger Federer, l'ambassadeur de la banque. Le champion de tennis avait plus tard dit s'engager à utiliser sa "position privilégiée" pour dialoguer sur ces "questions importantes" avec ses sponsors.

La banque avait de son côté dit vouloir aligner son portefeuille de crédits sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le ministère de l'environnement organisera un prochain test de compatibilité climatique en 2024.

ALLEMAGNE

Légère hausse du moral des consommateurs en décembre

Le moral des consommateurs allemands devrait connaître une légère hausse en décembre, grâce au plan d'aide massif du gouvernement contre l'inflation qui pourrait jouer un rôle d'amortisseur pour les ménages, selon le baromètre GfK publié vendredi.

L'institut prévoit un indice à -40,2 points, en hausse de 1,7 point sur un mois, a-t-il indiqué dans un communiqué. Cette dynamique confirme le léger rebond de l'indicateur entamé en novembre, après quatre mois consécutifs de plongeon face à l'envoie de l'inflation. "Les consommateurs supposent apparemment que les mesures adoptées pour plafonner les prix de l'énergie peuvent contribuer à freiner l'inflation", explique Rolf Bürkl, expert du GfK, dans le communiqué. L'Allemagne n'est plus approvisionnée en gaz russe depuis septembre et doit donc se fournir ailleurs à des prix beaucoup plus élevés. Résultat : la hausse des prix atteint des sommets historiques dans le pays, avec une augmentation de 10,4% en octobre.

Le gouvernement allemand a donc débouqué un plan massif de 200 milliards d'euros visant à plafonner les prix de l'énergie dès le début de l'année prochaine.

Cette enveloppe permettra de subventionner 80% de la consommation en gaz des ménages. Au-delà seulement, ils paieront le gaz au prix du marché. S'agissant de l'électricité, un plafonnement total est prévu pour les particuliers. Les consommateurs semblent également rassurés par la chute des prix de l'énergie, après un pic cet été et des mois de flambée dans le sillage du conflit en Ukraine.

"La crainte de longue date des consommateurs concernant l'explosion des prix de l'énergie s'est quelque peu atténuée, ce qui a un effet légèrement positif sur le climat de consommation", détaille Rolf Bürkl. La composante du baromètre GfK mesurant les attentes des consommateurs sur leurs revenus augmente également, pour le deuxième mois consécutif, de 6,2 points en novembre. Malgré cette légère amélioration, cependant, la situation concernant le climat de consommation reste "tendue", tempère Rolf Bürkl. "Les consommateurs s'attendent à ce qu'une récession soit inévitable dans un avenir proche", développe le GfK.

PHILIPPINES

Baisse des investissements étrangers entre janvier-octobre

Les investissements étrangers des Philippines ont affiché une baisse depuis le début de l'année jusqu'à octobre 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente, a indiqué jeudi la banque centrale. "En glissement annuel, les investissements enregistrés en octobre 2022 ont diminué de 32,1% (soit 305 millions de dollars) par rapport aux 950 millions de dollars enregistrés en octobre 2021", a dit la banque centrale dans un communiqué. Les sorties brutes ont également diminué de 52,1% (soit 610 millions de dollars) par rapport aux sorties enregistrées à la même période l'année dernière (1,2 milliard de dollars), selon le communiqué. Les entrées nettes enregistrées au mois d'octobre, estimées à 83 millions de dollars, ont été inversées par rapport aux sorties nettes de 221 millions de dollars enregistrées en octobre 2021, a ajouté le communiqué, notant qu'en termes de valeur, les 645 millions de dollars d'investissements enregistrés en octobre 2022 marquent une baisse de 27,7% par rapport au montant de septembre.

L'institution a également précisé que les cinq principaux investisseurs pour le mois d'octobre venaient de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de Singapour, du Luxembourg et de la Chine, avec une part combinée de 84,4%.

CHINE

Les prix des moyens de production mitigés

Les biens d'équipement suivis par le gouvernement chinois ont affiché des prix mitigés à la mi-novembre par rapport à début novembre 2022, selon les données officielles. Sur les 50 principaux produits contrôlés par le gouvernement, dont les tubes en acier sans sou-

dures, l'essence, le charbon, les engrais et certains produits agricoles principalement utilisés pour la transformation, 24 ont vu leurs prix augmenter, 24 ont enregistré des prix plus bas, tandis que deux ont vu leurs prix inchangés, selon le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Le prix du porc a baissé de 5,1% à la mi-novembre pour atteindre 24,3 yuans (environ 3,4 dollars) le kilo. L'indice, publié tous les dix jours, est basé sur une enquête menée auprès de près de 2.000 grossistes et distributeurs dans 31 régions de niveau provincial.

TWITTER

L'UE s'inquiète des licenciements

Le commissaire européen à la Justice a fait part jeudi à Dublin de son inquiétude à propos des licenciements chez Twitter depuis son rachat par Elon Musk, après des informations de presse sur une fermeture du bureau du groupe à Bruxelles. "Nous sommes préoccupés par la décision de faire travailler de moins en moins de personnes dans l'entreprise", a déclaré le commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, à Dublin, où Twitter et d'autres groupes technologiques américains ont leur siège européen. "Lorsque nous discutons des discours de haine, je suis sûr que nous avons besoin de ressources humaines", a-t-il ajouté après une réunion avec des représentants de Twitter. "Si vous voulez détecter efficacement et prendre des mesures contre la désinformation et la propagande, cela nécessite des ressources. Surtout dans le contexte de la guerre de désinformation", a tweeté la vice-présidente de la Commission européenne Vera Jourova. Une évaluation de l'UE a montré que le nombre de notifications de discours haineux examinées par les principaux réseaux sociaux en 24 heures est passé de 90% en 2020, à 81% en 2021 et 64% en 2022. Les chiffres montrent que seul YouTube a amélioré son taux de suppression des contenus de haine - tels que définis par un code de conduite de l'UE - alors que les efforts de Twitter et d'autres entreprises technologiques ont diminué. Les inquiétudes concernant

Twitter après son rachat par Elon Musk ont grandi jeudi: selon le Financial Times, la société a démantelé son bureau de Bruxelles, après le départ des cadres qui étaient chargés de la conformité avec les règles de l'UE. "C'est une préoccupation supplémentaire, car pour nous, avoir une équipe dédiée à la relation avec les institutions européennes est très important", a déclaré Didier Reynders en réaction à l'article du Financial Times. Toutefois, le commissaire européen a ajouté qu'il était "optimiste de nature" et qu'il avait reçu des engagements selon lesquels l'équipe de Twitter à Dublin assumerait ce rôle. Suite à l'acquisition de l'entreprise le mois dernier, Elon Musk a licencié environ la moitié des 7.500 employés de Twitter, y compris de nombreux employés chargés de la lutte contre la désinformation. Pendant son séjour à Dublin, M. Reynders doit également rencontrer des représentants de Meta, le propriétaire de Facebook, vendredi. Le fondateur de Facebook et dirigeant de Meta Mark Zuckerberg a annoncé le 9 novembre la suppression de 11.000 postes, soit environ 13% de ses effectifs, en raison d'une baisse de la publicité. Les activités européennes de Meta et Twitter sont installées en Irlande, tout comme celles de Google, Apple et Microsoft, ce qui fait de l'agence irlandaise de protection des données le principal régulateur chargé de leur demander des comptes en Europe.

CHLEF

Arrestation de trois personnes pour organisation de traversées clandestines

Trois personnes suspectées d'organiser des traversées clandestines par voie maritime ont été interpellées à Chlef par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya, a-t-on appris vendredi auprès de cette institution.

Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP), les mis en cause dans cette affaire, interpellés dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, activaient au sein d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestine à partir du littoral de Chlef. Ils ont été arrêtés suite à l'exploitation de renseignements faisant état qu'un groupe d'individus attirait des candidats à l'émigration clandestine de différentes wilayas en vue d'organiser des traversées par voie maritime. Les investigations menées par les forces de police, ont permis l'arrestation du principal suspect puis de deux de ses complices, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre des trois suspects pour "planification et organisation de traversées pour quitter le territoire national par voie maritime en échange d'un avantage financier dans le cadre d'un groupe criminel organisé".

Présentés devant le tribunal de Chlef, deux d'entre eux ont été placés sous contrôle judiciaire alors que le troisième a été mis en détention provisoire, selon le communiqué.

ALGER

Démantèlement d'une bande de vente de drogues

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger représentés par la brigade de police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga ont arrêté trois (03) individus impliqués dans une affaire de gestion et d'organisation d'une bande criminelle à des fins de possession et de vente de drogues dures et de comprimés psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de ces services.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Chéraga ont arrêté trois (03) individus, repris de justice, impliqués dans une affaire de gestion et d'organisation d'une bande criminelle à des fins de possession et de vente de drogues dures et de comprimés psychotropes, et la détention d'armes blanches prohibées de 6 e catégorie de différents types, ajoute le communiqué.

Dans le cadre de l'affaire, supervisée par le parquet territorialement compétent, et après exécution des mandats de perquisition les éléments de ladite brigade ont saisi 255 comprimés psychotropes, tous types confondus, et 15 1.85 g de drogues dures (cocaïne), et deux véhicules touristiques utilisés dans le transport de ces substances toxiques, précise la même source. L'opération a permis aussi la saisie de 84.000 DA, un (01) taser électrique, six (06) armes blanches de 6e catégorie de différents types et 02 signaux (de navire) et des produits de construction utilisés avec les drogues dures...etc.

Après parachèvement des procédures judiciaires, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

MOSTAGANEM

Saisie de 80 kg de kif traité et plus de 1 kg de cocaïne en 10 mois

Les services de sûreté de Mostaganem ont réussi, au cours des dix derniers mois, à saisir 80 kg de kif traité, plus d'un (01) kg de cocaïne et plus de 34.000 comprimés psychotropes, selon un communiqué publié vendredi, par la Cellule de communication et d'information de ce corps de sécurité.

Le communiqué, dont l'APS a reçu une copie, précise que, du 1er janvier au 31 octobre, les brigades de lutte contre la drogue relevant de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ont traité 3.180 dossiers liés à des affaires de drogue et des comprimés psychotropes, et ce, sur 3.183 dossiers enregistrés dans ce domaine, soit un taux estimé à 99,90 %. La même source a précisé que pas moins de 3.425 personnes sont impliquées dans ces affaires, dont la plupart ayant traité

la consommation de drogue et de comprimés psychotropes. Les mêmes brigades ont saisi quelque 80 kg de kif traité, 34 602 comprimés psychotropes, 1 kg et 88,6 grammes de drogues dures (cocaïne) et 0,34 gramme d'héroïne. S'agissant des affaires de commercialisation illicite de boissons alcoolisées, les mêmes unités ont traité 232 affaires au cours des 10 derniers mois sur de 257 affaires enregistrées (un taux de 90%), ajoute la même source.

Le même communiqué a fait état, en outre, de la saisie, au cours de la période sus-indiquée, de 19.297 unités de boissons alcoolisées destinées à leur commercialisation illégale. 58 personnes impliquées dans ces affaires ont été poursuivies devant les juridictions compétentes, conclut-on.

SOUK AHRAS

La médiation sociale pour réduire la violence contre les femmes (rencontre)

Des universitaires, hommes du culte et membres d'associations, réunis jeudi à Souk Ahras, lors d'une journée d'étude consacrée à "la violence contre les femmes", ont préconisé la mise en œuvre d'une médiation sociale pour réduire le phénomène de la violence faite aux femmes.

M. Yacine Khedaïrya de l'université de Souk Ahras, qui a pris part à cette rencontre organisée par l'association féminine "Lina", en coordination avec entre autres la direction de l'action sociale et la solidarité et la direction des affaires religieuses et des wakfs, a estimé qu'il devient nécessaire, devant la gravité que prend ce phénomène, "de mettre en œuvre une médiation sociale et d'y faire participer le mouvement associatif" afin de sensibiliser toutes les franges de la société sur le phénomène et son impact sur la cohésion de la famille.

L'universitaire a abordé au cours de cette rencontre organisée à l'occasion de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes



(25 novembre), la question de "la violence électronique, ses formes et ses manifestations", en mettant l'accent sur l'impact psychologique et physique sur les victimes.

La responsable du bureau

de médiation sociale et familiale à la direction de l'action sociale et de la solidarité, Mme Karima Mellah a abordé pour sa part, "la stratégie de prise en charge des femmes victimes de violence",

en estimant que la lutte contre ce phénomène passe nécessairement par la prévention.

A son tour, l'imam de la mosquée "el Iman" de Souk Ahras Nessim Karboussa, a rappelé au cours de cette rencontre organisée à la maison de la culture "Tahar Ouettar" et à laquelle ont pris part des étudiants et des adhérents à plusieurs associations, que "L'islam a libéré la femme et l'a protégée contre toutes les formes de violence".

Il a également appelé à la cohésion de la famille, au sein de laquelle doit être bannie la violence verbale et physique, insistant sur la nécessaire dissuasion contre les actes de violences commis à l'encontre des femmes.

LAGHOUAT

La lutte contre la violence à l'égard des femmes est la responsabilité de toute la société (rencontre)

La lutte contre la violence à l'égard des femmes est la responsabilité de toute la société qui doit garantir la totalité de leurs droits, ont souligné les participants à une rencontre tenue jeudi à Laghouat à l'initiative du service activités de la cité universitaire Mohamed Goudjal, dans le cadre de la célébration de la journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25 novembre).

Les intervenants, des universitaires et des psychologues, ont insisté sur l'impérative lutte contre ce phénomène, dont la responsabilité incombe à tous les intervenants de la société pour protéger l'intégrité des droits de la femme à la faveur d'une approche collective pour y faire face (violence) et épargner ses retombées négatives sur la gente féminine. Dans ce

cadre, l'universitaire Mohamed Benazouzi, chercheur au Centre de recherche en sciences islamiques et civilisation de Laghouat, a mis l'accent sur la nécessaire conscientisation de la société sur les comportements néfastes véhiculés par certaines traditions aux répercussions nuisant à la vie de la femme, dont les mariages précoces et forcés, tirant la sonnette d'alarme sur ces réalités aux résultats destructeurs, tout en recommandant d'écouter les expériences des femmes victimes de violences et de prendre en charge leurs préoccupations.

Pour sa part, Mohamed Galouma, de l'Université de Laghouat, a souligné l'important accompagnement psychologique des femmes victimes de violence, ainsi que l'éveil de la conscience de la famille

sur ce phénomène en vue de réunir les conditions d'un environnement sain de la femme pour son épanouissement éducatif et culturel lui permettant de faire face aux difficultés imposées par la société.

L'intervenant a estimé nécessaire de changer "certaines mentalités qui rejettent le droit des femmes à l'éducation et consacrer ainsi l'égalité de l'enseignement aux deux sexes, avant d'appeler à la lutte contre le phénomène de la violence en milieu scolaire.

Au volet Droit, l'universitaire Ahmed Tidjani Bouzidi a, de son côté, animé un exposé sur les procédures instaurées par le législateur algérien pour la préservation de la femme et sa protection des différentes formes de violence.

VOL ET CONTREBANDE DE CÂBLES EN CUIVRE

767 affaires traitées en 2021 et durant le 1^{er} semestre de 2022 (ministre)

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a annoncé, jeudi à Alger, le traitement de 767 affaires liées aux crimes de vol et de contrebande de câbles électriques et téléphoniques durant l'année dernière et le premier semestre de l'année en cours. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tabi a fait

état du traitement, durant 2021 et le premier semestre de 2022, de "quelque 767 affaires liées aux crimes de vol et de contrebande de câbles électriques et téléphoniques et de tuyaux en plastique (PVC) utilisées dans les réseaux d'assainissement".

Rappelant que ces crimes "attentent à l'économie nationale et infligent au Trésor de grosses pertes", le ministre a indiqué que les sanctions prévues par la loi "peuvent aller jusqu'à la prison à perpétuité dans certains cas".

Dans le cadre de la lutte contre ces crimes qui menacent l'économie ainsi que la santé et la sécurité des citoyens, des instructions ont été données aux procureurs généraux afin de durcir les peines à l'encontre de ces criminels, a-t-il dit.

A une question sur l'éventuelle réactivation de la peine capitale pour des crimes comme l'homicide volontaire, M. Tabi a rappelé que l'Algérie avait décidé, en 1993, de geler l'application de cette peine par respect à ses engagements internationaux. Et d'ajouter que "les auteurs des crimes dangereux (une vingtaine) ne sont pas concernés par les

mesures de grâce", citant "le kidnapping, la corruption, le détournement et dilapidation des deniers publics, ou encore les crimes commis dans le cadre des bandes de quartiers". L'Algérie a consenti des efforts colossaux pour lutter contre tous types de criminalité, en apportant des amendements axés notamment sur le durcissement des peines, a-t-il expliqué. Indiquant que les statistiques confirment que "les taux d'homicide restent, cependant, élevés dans les pays qui se soucient d'appliquer la peine de mort", le ministre a ajouté qu'il n'a pas d'inconvénient à poursuivre le traitement de la question du maintien ou non de la peine de mort, par analyse et débat de la part des spécialistes.

Le ministre a affirmé, sur un autre plan, que la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur de la Justice, réduira la pression sur les fonctionnaires des tribunaux et des cours de justice et améliorera les prestations que les mém services fournissent au citoyen. De même, le code de procédure civile et le code pénal qui font l'objet de révision, per-

mettront de prendre en charge la question du manque des magistrats et de la pression sur les cours de justice, à travers notamment la création de cours de justice spécialisées. M. Tabi a fait état, dans le cadre de la concrétisation du principe de "la justice de proximité", de l'entame de l'application d' "audiences itinérantes dans certaines wilayas du Sud". Quant au dégel du projet de réalisation d'une nouvelle cour de justice dans la wilaya de Bejaia, inscrit en 2008, le ministre a indiqué que "la décision du gel a été prise par le gouvernement en 2016, en raison de la crise financière, puis sanitaire induite par la propagation de l'épidémie de Covid-19 et de la non-satisfaction par toutes les entreprises soumissionnaires à l'appel d'offre, des conditions de réalisation". A ce propos, le ministre affirme qu'actuellement "des efforts sont en cours en vue de relancer le projet", ajoutant que "par rapport aux autres wilayas, la cour de justice actuelle de Bejaia dispose de toutes les structures modernes et ne connaît pas une grande pression".

FEMMES MIGRANTES

Mieux prendre en compte les violences sur les routes de l'exil

Les violences physiques et sexuelles subies par les femmes migrantes sur les chemins de l'exil, parfois pires que celles endurées dans leur pays d'origine, devraient être prises en considération lors de l'examen de leur demande d'asile en France, plaide une association de soin aux migrants dans un rapport publié vendredi.

Pourtant quasi systématiques, ces violences restent pour l'heure un "angle mort" de la politique d'asile, souligne le Centre Primo-Levi, une association qui propose à Paris une prise en charge médicale et psychologique à des victimes de tortures et de violences politiques, exilées en France.

Pour l'association, les exactions endurées sur les routes de l'exil doivent être prises en compte "de manière générale" dans la décision d'octroi de l'asile, et non pas seulement "dans le cas où elles font courir un risque en cas de retour dans le pays d'origine", comme par exemple, si la femme victime risque d'être ostracisée dans sa communauté ou du seul fait qu'elle a été violée.

Lorsque ces femmes se présentent devant l'administration



et la justice françaises pour demander l'asile, le traumatisme subi, allié à cette "situation paradoxale" de devoir "parler de ce qu'elles tentent d'oublier", vont "handicaper leur capacité à don-

ner un récit clair et convaincant, attendu notamment de la part de militants politiques", observe Maxime Guimberteau, responsable de la communication et du plaidoyer de l'associa-

tion. Les femmes migrantes se lancent de plus en plus seules "sur les chemins, brutaux, de l'exil", et subissent un "continuum de violences", dans leur pays d'origine, sur le parcours de l'exil puis à leur arrivée en France, observe le rapport, publié à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Que ce soit dans leur pays d'origine, ou sur les chemins de l'exil, la "quasi-totalité" des femmes prises en charge par l'association à Paris ont subi des violences sexuelles, "tellement systématisées et répétitives" qu'elles finissent par les banaliser.

Mais beaucoup souffrent de troubles de stress post-traumatique, de flashbacks, de cauchemars ou de dépression sévère, alerte le centre Primo-Levi.

SÉISME EN INDONÉSIE
Le bilan passe à 310 morts

Le séisme de magnitude 5,6 qui a secoué lundi l'île de Java, en Indonésie, a fait au moins 310 morts, a annoncé vendredi l'agence nationale chargée de répondre aux désastres dans un nouveau bilan.

Vingt-quatre personnes restent portées disparues après ce séisme qui a provoqué des glissements de terrain et détruit des bâtiments dans l'ouest de Java, a déclaré le chef de cette agence, Suharyanto, cité par des médias.

"Ces 24 personnes ont été identifiées", a-

l-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Un précédent bilan des autorités, faisait état d'au moins 271 morts et plusieurs centaines de blessés.

Selon le chef des services de secours nationaux, Henri Alfandi, les recherches se poursuivront jusqu'à lundi, voire au-delà si tous les corps ne sont pas retrouvés d'ici-là.

"Les problèmes sont l'instabilité du sol, l'épaisseur des glissements de terrain aggravée par les pluies continues et les craintes de répliques sismiques", a-t-il déclaré à la

chaîne de télévision Kompas. Beaucoup des victimes sont des enfants, dont certains se trouvaient en classe.

Plus de 2.000 personnes ont été blessées, quelque 56.000 maisons ont été endommagées, et plus de 62.000 personnes ont été contraintes d'évacuer, a déclaré Suharyanto.

Située sur la "ceinture de feu" du Pacifique où les plaques tectoniques se rencontrent, l'Indonésie est régulièrement confrontée à des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques.

Poursuite des recherches pour retrouver des survivants

Les recherches se poursuivent vendredi pour retrouver des survivants parmi les décombres après un séisme de magnitude 5,6 qui a secoué l'ouest de l'île indonésienne de Java lundi, faisant au moins 272 morts, et plus de 2.000 blessés, rapportent des médias.

Le corps sans vie d'une fillette de sept ans, Ashika Nur Fauziah, a été extrait d'une mai-

son effondrée dans le district de Cianjur, proche de l'épicentre du tremblement de terre, selon les secours.

Plusieurs dizaines de sauveteurs s'étaient efforcés jeudi de dégager avec des pelles, des marteaux et à mains nues, les débris de la maison où la famille pensait que la petite fille se trouvait au moment du séisme.

Les recherches suspendues

pendant la nuit avaient repris vendredi matin.

La petite fille a été retrouvée vendredi entourée de débris, sous trois couches de béton, avec très peu d'espace pour respirer. La découverte mercredi soir d'un jeune garçon de six ans, Azka, qui a survécu au séisme sous les décombres pendant deux jours, avait relancé l'espoir de trouver des survi-

vants. Une quarantaine de victimes sont encore recherchées de puis le séisme qui a fait au moins 272 morts, dont un grand nombre d'enfants.

Située sur la "ceinture de feu" du Pacifique où les plaques tectoniques se rencontrent, l'Indonésie est régulièrement confrontée à des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques.

CHINE
Dix morts et neuf blessés dans l'incendie d'un immeuble résidentiel au Xinjiang

Dix personnes ont été tuées et neuf autres blessées dans l'incendie d'un immeuble résidentiel survenu jeudi soir à Urumqi, capitale de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine), ont indiqué les autorités locales.

L'incendie s'est déclaré vers 19h49 dans une tour d'habitation située dans un quartier de l'arrondissement de Tianshan, à Urumqi. Il a été éteint vers 22h35.

Dix personnes sont décédées malgré les soins d'urgence. Neuf personnes ont également été blessées, mais leurs jours ne sont pas en danger. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.

POLLUTION
Londres va étendre sa taxe de circulation pour les véhicules polluants

Londres a annoncé vendredi étendre à partir de l'été prochain à toute la capitale britannique sa taxe de circulation pour les véhicules les plus polluants et compte en parallèle encourager l'utilisation des voitures électriques. Restreinte au centre de Londres à son introduction en 2019, la zone ULEZ (ultra low emission zone) avait déjà été considérablement élargie en 2021. Le maire de Londres Sadiq Khan a annoncé vendredi l'étendre à partir du 29 août 2023 à tout le Grand Londres, où vivent neuf millions de personnes.

En pleine crise du coût de la vie, introduire une nouvelle taxe a été "une des décisions les plus difficiles que j'ai eu à prendre", a-t-il commenté, mais la pollution de l'air rend les Londoniens malades "du berceau à la tombe".

"A la fin, la santé publique compte plus que l'opportunisme politique", a ajouté le maire travailliste.

"Cinq millions de personnes supplémentaires vont pouvoir respirer un air plus pur." En parallèle, Sadiq Khan a annoncé jeudi son intention de maintenir Londres à l'avant-garde de la "révolution" des voitures électriques en

ajoutant 100 points de recharge ultra-rapide à travers la ville. Ils permettent de complètement recharger une batterie en 20-30 minutes.

Selon la municipalité, la capitale compte plus de 11.000 points de recharge, soit un pour quatre véhicules électriques immatriculés à Londres.

La ville prévoit aussi la création de 4.500 emplois liés au développement de l'électrique.

Les voitures électriques ne sont pas concernées par l'extension de la zone ULEZ.

AFRIQUE DU SUD
Six morts dans un incendie à Port Elisabeth

Six personnes ont été tuées, dont trois enfants, dans un incendie survenu jeudi dans la ville de Port Elisabeth, au sud-est de l'Afrique du Sud, a indiqué la police locale.

L'incident est survenu tôt dans la matinée dans la localité de Kamesh (1109 km de Pretoria) à cause d'une bougie laissée allumée pendant la nuit, alors que le quartier était sous délestage

ETATS UNIS
Prison à vie pour un homme qui avait foncé en voiture sur une foule

Un homme qui a tué six personnes en fonçant en voiture sur une foule lors d'une parade de Noël aux Etats-Unis en 2021, a été condamné jeudi à la prison à vie sans possibilité de remise en liberté conditionnelle, selon des médias. Darrell Brooks, 40 ans, avait été reconnu coupable en octobre par un jury populaire d'homicides volontaires, mise en danger de la vie d'autrui et délit de fuite, entre autres. Pour ses crimes, la juge Jennifer Dorow a prononcé la sentence la plus lourde à l'issue de deux jours d'audience éprouvants dans un tribunal de Waukesha, dans le nord des Etats-Unis.

"Franchement, vous le méritez", a-t-elle justifié. "Il y a trop de circonstances aggravantes dans ce dossier pour tenir le compte", a-t-elle estimé, en citant le "mépris" de Darrell Brooks pour la vie et les règles, mais encore son "absence de remords" ou ses antécédents judiciaires.

La veille, ses victimes avaient défilé à la barre pour raconter le traumatisme et la souffrance infligés par celui qu'ils ont qualifié de "démon".

Ses proches avaient ensuite pris la parole en sa faveur. Evoquant les problèmes psychiatriques de son fils, sa mère avait estimé qu'il serait plus adapté de l'interner dans une institution médicale. Lui-même s'est dit "désolé" mercredi, et a assuré avoir du mal à comprendre le "pourquoi" de ses actes. Mais, comme il l'avait fait à de multiples reprises lors de son procès, il a interrompu la juge, refusé de se taire ou de s'asseoir, si bien qu'il a été transporté dans une pièce adjacente pour la fin de l'audience. "Vous avez peut-être des problèmes mentaux, des troubles bipolaires ou des traumatismes remontant à l'enfance, mais ce n'est pas la raison de vos actes le 21 novembre 2021", a commenté la magistrate. Ce jour-là, Darrell Brooks avait projeté son véhicule sur la foule à Waukesha, dans le Wisconsin, où se tenait une parade annuelle de Noël, peu après avoir été impliqué dans une dispute conjugale à proximité. Dans sa course folle, il avait tué six personnes, dont un enfant, et fait des dizaines de blessés. "Il a décidé de ne pas contrôler sa rage" et "de foncer sans égard dans la foule où il n'a pas touché une ou deux personnes mais 68", a déclaré la juge, très émue à l'évocation du "carnage".

Plus de 600 fusillades par an pour la troisième année consécutive

Les Etats-Unis ont enregistré plus de 600 fusillades pendant trois années consécutives, indique l'ONG Gun Violence Archive (GVA).

Le pays a connu cette année 609 tueries de masse, au cours desquelles quatre personnes ou plus, autres que l'agresseur, ont été tuées.

L'année dernière, il y a eu 690 fusillades à travers les Etats-Unis, contre 610 en 2020 et 417 en 2019. "Le pays est à trois fusillades de masse pour faire de 2022 le deuxième total annuel le plus élevé depuis que nous avons commencé à compiler les données sur ces incidents", ont souligné les chercheurs de l'ONG. Cinq personnes ont été tuées dans une fusillade dans une discothèque au Colorado plus tôt cette semaine, et six autres ont été tuées mercredi dans un supermarché à Chesapeake, en Virginie. Les décès récents s'ajoutent au nombre total de morts dues à la violence armée aux Etats-Unis cette année, que la base de données Gun Violence Archive estime à 39.816. Plus de 18.000 de ces décès étaient des homicides, tandis qu'environ 21.500 étaient des suicides. Les Etats-Unis ont connu en moyenne 1,68 fusillade de masse par jour jusqu'à présent cette année, selon GVA.

électrique, a indiqué la porte-parole de la police, Priscilla Naidu. Elle a ajouté que la mère et le père des enfants gravement brûlés ont réussi à s'échapper, alors que tous leurs enfants ont péri dans l'incendie, notant que trois autres adultes âgés de 22 à 48 ans qui se trouvaient également dans la maison sont décédés.

ONCOLOGIE

Le ministre de la Santé salue l'élaboration de protocoles thérapeutiques

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a salué jeudi à Alger l'élaboration de protocoles thérapeutiques conventionnels en oncologie, devant être généralisés aux autres spécialités.

Présidant l'ouverture du 14^e congrès de l'Association algérienne de formation et de recherche en oncologie, en collaboration avec la Ligue des médecins arabes pour la lutte contre le cancer, M. Saïhi a souligné que "la feuille de route adoptée par le ministère accorde un intérêt particulier aux cancéreux, dans le but d'atténuer leurs souffrances", citant l'introduction de "nouvelles mesures optimisant leur prise en charge, à l'instar de la généralisation de l'activité de soins hospitaliers à domicile et des équipes ambulantes".

Il a ajouté que le ministère "accorde une grande importance aux volets dépistage et diagnostic précoce de manière à atténuer la maladie, notamment à un stade précoce".

Quant à l'application de la numérisation dans le secteur, le ministre a estimé que "l'opération contribuera à faciliter la collecte d'informations pour optimiser la recherche sur la cancer, l'objectif étant d'endiguer la maladie".

Il a rappelé, en outre, l'adoption d'une feuille de route et un plan d'action basé sur plusieurs axes visant dans leur ensemble à faciliter et améliorer les conditions d'accès aux soins et réduire les délais d'attente, notamment en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, avec la garantie des médicaments et fournitures médicales, outre l'acquisition et la maintenance des appareils médicaux".

Par ailleurs, M. Saïhi a estimé que ce rendez-vous scientifique "contribuera certainement à améliorer les prestations médicales fournies aux malades, à travers l'échange d'expériences entre les différents spécialistes et chercheurs locaux et étrangers.

EL TARF

Lac des Oiseaux : des mesures pour prévenir la grippe aviaire (APC)

L'Assemblée populaire communale (APC) du Lac des Oiseaux (30km à l'ouest d'El Tarf) a instruit les aviculteurs activant à proximité des zones humides et plans d'eau de prendre les mesures nécessaires en vue d'isoler les oiseaux migrateurs pour prévenir la grippe aviaire, a-t-on appris jeudi auprès de cette collectivité locale.

Dans le souci de préserver la santé publique, les services de l'APC du Lac des Oiseaux ont donné des instructions portant regroupement des volailles dans des endroits fermés et les isoler avec des clôtures pour éviter le contact direct avec les oiseaux migrateurs qui affluent dans la région en ce début d'automne et avec l'arrivée de l'hiver afin d'éviter toute éventuelle propagation du virus de la grippe aviaire dans cette collectivité locale, a indiqué à l'APS le président de l'APC Badreddine Djilani.

Ces mesures ont été prises sur la base d'une instruction interministérielle n 1439 en date du 16 octobre dernier portant application d'un nombre de mesures pratiques, outre donner des conseils préventifs aux habitants, notamment ceux issus des zones humides, les sensibilisant sur les dangers que peuvent propager les oiseaux migrateurs, notamment la grippe aviaire que ces volatiles transmettent d'un pays à un autre et d'une région à une autre, a ajouté l'édile.

La commune du Lac des Oiseaux dispose de nombreuses zones humides abritant plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs et malgré le nombre important de ces volatiles aucun cas de grippe aviaire n'a été signalé, a souligné le responsable de cet APC tout en mettant l'accent sur l'impératif de prendre des mesures préventives.

M. Djilani a rappelé, dans ce cadre, que le bureau santé et d'hygiène de la commune, de concert avec l'inspection vétérinaire, œuvrent à une consultation aléatoire des oiseaux locaux et oiseaux migrateurs de façon cyclique pour veiller et s'assurer à ce qu'il n'y ait aucune maladie épidémiologique.

Il a instruit de signaler et notifier toute suspicion s'agissant d'éventuel constat de symptômes de grippe sur les volatiles en informant les services vétérinaires locaux.

Pour rappel, la commune du Lac des Oiseaux, située à 45km du parc national Tonga d'El Kala, est un lac classé réserve naturelle qui s'étend sur 120 hectares durant la saison hivernale et 70 hectares durant la période de sécheresse.

Cette zone humide est la destination privilégiée des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre (04) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 3 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271060 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182550 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé reçoit les membres du Syndicat algérien des paramédicaux

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a reçu les membres du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), dans le cadre du dialogue avec les partenaires sociaux que l'administration centrale a réactivé, conformément au contenu de la nouvelle feuille de route du secteur, à savoir le plan d'activités au profit du malade, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée, jeudi, le ministre a fait part de sa "volonté de résoudre les problèmes soulevés par le SAP", ajoutant que ses services procéderont à leur examen, à "même de servir la situation socio-professionnelle" des personnels du secteur, en général, et du paramédical en particulier.

A l'occasion, M. Saïhi a réaffirmé "la nécessité d'adopter le principe du dialogue comme mécanisme pour résoudre les



problèmes au niveau des établissements de santé", appelant les directeurs des Directions de la santé et de la population (DSP) des wilayas et les directeurs des établissements sanitaires relevant de ces directions, à la nécessité de "travailler selon ce principe, en vue de développer le secteur de la santé, d'autant plus que le dialogue se veut l'outil

essentiel pour résoudre tous les problèmes et le cadre idoine pour une prise en charge optimale de toutes les revendications des personnels du secteur".

Dans le même cadre, ajoute le communiqué, le même responsable s'est engagé à "concrétiser les revendications soulevées en aplanissant toutes les difficultés qui constituent un

obstacle, par l'intégration d'un nombre de ces revendications dans le statut qui se trouve dans sa dernière étape, comme l'octroi de la place méritée aux paramédicaux, à travers la création de nouveaux grades".

Le ministre a également mis en avant le "grand" rôle que jouent les staffs paramédicaux en matière d'amélioration de la performance des établissements de santé.

De son côté, le président du SAP, Ghachi Lounès a salué la décision de "réactiver le mécanisme de dialogue entre la tutelle et les syndicats, en vue d'examiner les revendications soulevées par les personnels du secteur, mettant en avant l'importance de reconnaître et d'admettre "le rôle qualitatif" que jouent les staffs paramédicaux dans l'assistance aux médecins et aux chefs de service de la santé dans leur travail quotidien.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le ministre de la Santé souligne la détermination des pouvoirs publics à améliorer les moyens de prévention

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a affirmé, jeudi à Alger, que la stratégie actuelle du gouvernement consistait en "l'avancement dans l'amélioration des moyens de prévention des maladies cardiovasculaires".

Présidant l'ouverture du colloque national de la Société algérienne de Cardiologie, le ministre a indiqué que "la stratégie actuelle du gouvernement consiste à aller de l'avant pour améliorer la prévention des maladies cardiovasculaires, ainsi que l'amélioration de toutes les étapes de thérapie à partir des

rendez-vous jusqu'à la prestation des meilleurs services au patient".

Il s'est dit convaincu que les axes à débattre lors des assises du congrès "devront enrichir et renforcer notre système sanitaire et suivront la politique du Gouvernement s'agissant de l'amélioration du niveau de notre système de santé pour qu'il soit plus efficace au service de nos citoyens".

Les cardiopathies est actuellement "la première cause des décès en Algérie, a alerté le ministre qui a fait état de plus de 14.000 cas annuellement". Le minist

tre a mis l'accent sur la nécessité de donner "l'importance nécessaire à la prise en charge des personnes atteintes de cardiopathies en étudiant ses facteurs, en l'occurrence l'hypertension, le diabète, le tabagisme, le taux élevé de cholestérol et la sédentarité".

M. Saïhi a salué le rôle de la Société algérienne de Cardiologie qui contribue, a-t-il dit, efficacement à travers les différents programmes de sensibilisation, l'éducation et le diagnostic à la mobilisation de la société à la prévention de ces maladies.

LA LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Au centre de toutes les politiques et programmes nationaux (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a affirmé, jeudi à Alger, que toutes les politiques et programmes nationaux s'étaient intéressés à résoudre le phénomène de l'obésité et œuvraient à en limiter la prévalence.

Le ministre qui présidait l'ouverture des travaux du 1^{er} congrès de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques a souligné que "la mise en place d'un plan d'action, d'une stratégie, des politiques et des programmes pour juguler cette maladie et réduire sa prévalence est au centre des préoccupations nationales".

A ce propos, M. Saïhi a mis l'accent sur "la nécessité de promouvoir une alimenta-



tion saine en vue d'une prévention contre les facteurs d'obésité". D'après une étude faite par le ministère de la Santé ciblant des personnes âgées entre 18 et 69 ans, deux

femmes sur trois et un homme sur deux souffrent de surpoids, a expliqué le ministre, rappelant les dernières statistiques faisant état de 12 à 14 % d'enfants entre 0 et 5 ans

atteints de cette maladie. L'obésité est une maladie due à l'adaptation au changement du mode de vie et à bien d'autres facteurs alimentaires, génétique et alimentaire susceptibles de le développer, a-t-il encore dit.

Par ailleurs, M. Saïhi a cité le rapport de la commission de l'OMS étudiant les habitudes alimentaires a prouvé que les facteurs alimentaires jouent "un rôle important" dans l'apparition des différentes maladies chroniques, entre autres l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les cancers qui sont à l'origine de la mortalité précoce dans les pays développés.

PANDEMIE DE COVID-19

Le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans le monde

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 26 novembre à 00H00 GMT :

Pays	Cas confirmés
Monde	641.025.349
Etats-Unis	98.560.150
Inde	44.672.048
France	37.789.817
Allemagne	36.348.477
Brésil	35.149.503
Rép de Corée	26.890.488
Royaume-Uni	24.591.146
Japon	24.268.896
Italie	24.260.660.



Chine: le nombre de cas Covid a atteint un nouveau record

Le nombre quotidien de cas Covid a atteint un nouveau record en Chine, ont annoncé jeudi les autorités qui s'efforcent d'endiguer la propagation du virus en procédant à des confinements stricts, des tests de masse et à des restrictions de voyage.

La Chine a répertorié 31.444 nouveaux

cas locaux mercredi, dont 27.517 sont asymptomatiques, a indiqué le ministère de la Santé. Ces nouveaux chiffres sont supérieurs aux 29.317 infections locales enregistrées à la mi-avril, lorsque Shanghai - la troisième ville la plus peuplée du monde - était sous confinement et que ses habitants avaient du mal à acheter

de la nourriture et à accéder aux soins médicaux. La Chine, qui compte 1,4 milliard d'habitants, est la seule grande économie au monde qui tente encore d'enrayer la propagation du virus dans le pays, en fermant des villes entières et en plaçant les contacts des patients infectés en stricte quarantaine.

UE : mise en garde contre la recrudescence de la pandémie à l'arrivée des "froids mois d'hiver"

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a appelé jeudi l'Europe à se préparer à une nouvelle vague d'infections au nouveau coronavirus à l'arrivée des "froids mois d'hiver". "Au cours des dernières semaines, nous n'avons pas vu de forte augmentation du nombre de cas d'infection au nouveau coronavirus en UE, grâce à l'immunité croissante après des vaccinations et des infections naturelles", a confié Marco Cavaleri, responsable des menaces sani-

taires et de la stratégie vaccinale de l'EMA, lors d'un point de presse en ligne. "Toutefois, cela pourrait changer rapidement alors que nous entrons dans les froids mois d'hiver", a-t-il averti. "Ce virus maintient un rythme rapide d'évolution et de nouveaux sous-variants d'Omicron tels que le BQ.1.1 et ses descendants se propagent et remplacent le BA.5." Ces souches montrent "une propension accrue à l'évasion immunitaire et à un gain de croissance",

a noté M. Cavaleri, exprimant ses inquiétudes quant au fait que de nouveaux sous-variants tels que le BQ.1.1 "échappent à leur neutralisation par les produits d'anticorps monoclonaux disponibles actuellement, ce qui peut se traduire par une faible efficacité clinique". Le taux de piqûres de rappel en Europe ces derniers mois est "très décevant", avec un taux en moyenne de seulement 29% pour les populations à risque plus élevé, dont les personnes âgées de plus

de 60 ans ayant des maladies chroniques et immunodéprimées, a ajouté le responsable de l'EMA. Steffen Thirstrup, médecin-chef de l'EMA, a indiqué qu'il existait encore "de nombreux virus en circulation" et que la possibilité de leur propagation, notamment chez les personnes vulnérables non vaccinées, était toujours grande, soulignant l'importance de la vaccination et de la revaccination, en particulier pour les groupes vulnérables.

TUNISIE

96 cas de Shigellose signalés dans le pays

Quelque 96 cas atteints de Shigellose, une infection gastro-intestinale, ont été signalés en Tunisie, a annoncé jeudi la directrice de la protection de santé de base au ministère tunisien de la Santé Ahlem Gzara. Selon Mme Gzara, citée par l'agence de presse TAP, le ministère tunisien de la Santé a entamé une exploration pour relever des échantillons à partir des aliments et de l'eau afin de vérifier les causes de cette infection qui se manifeste par des symptômes comme la diarrhée aiguë, des maux

d'estomac, de la fièvre et des vomissements. Des nourrissons, des enfants et des adultes ont été touchés par cette bactérie, a ajouté la responsable, soulignant que six enfants avaient été hospitalisés au niveau des services de réanimation.

La direction de médecine scolaire et universitaire a, elle, procédé à des campagnes de sensibilisation au sein des établissements scolaires, a encore affirmé la même source. Afin de détecter d'éventuels autres cas non signalés, la responsable a

également fait savoir que le ministère avait recommandé aux laboratoires de signaler tout nouveau cas enregistré. La shigellose est une infection gastro-intestinale causée par l'une des quatre espèces de bactéries Shigella. Selon l'Organisation mondiale de la santé, (OMS).

Les êtres humains constituent le seul réservoir connu et peuvent excréter des bactéries dans les selles pendant des semaines après avoir présenté une diarrhée sanglante.

ETHIOPIE

L'OCHA met en garde contre l'épidémie de choléra

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde jeudi contre l'épidémie de choléra qui sévit actuellement dans le sud-est de l'Éthiopie, 20 décès ayant été signalés à ce jour.

Dans sa dernière mise à jour de la situation publiée jeudi, l'OCHA indique que 491 cas de choléra, dont 20 décès, ont été signalés dans les zones touchées à la date de mercredi.

L'épidémie de choléra s'est étendue à 41 localités de 4 districts de la zone de Bale dans la région d'Oromia et à 2 districts de la zone de Liban dans la région de Somali.

Selon l'OCHA, près de 555.000 personnes sont actuellement exposées à un risque élevé d'épidémie de choléra dans les six districts touchés.

Les chiffres de l'OCHA montrent que le nombre de

personnes touchées a augmenté de 28 % au cours des deux dernières semaines, avec de nouveaux cas quotidiens signalés dans les districts de Berbere, Gura Damole et Quarsadula. Dans le district de Gura Damole, dans la zone de Liban, les cas de choléra se multiplient à un rythme élevé, en particulier dans les sites de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PID), où plus de 60 % des nouveaux cas sont enregistrés. L'Institut éthiopien de santé publique (EPHI), les bureaux régionaux de la santé d'Oromia et de Somali, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des partenaires soutiennent actuellement l'intensification des activités liées à la santé, mais aussi à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les zones prioritaires.

La réponse en cours est entravée par un financement insuffisant et une présence limitée des partenaires, a souligné l'OCHA. Le Bureau a prévenu que les mécanismes d'adaptation des communautés touchées se sont détériorés

en raison de multiples chocs consécutifs, notamment la sécheresse actuelle, le conflit conduisant à une forte prévalence de la malnutrition, en particulier parmi la communauté des personnes déplacées.

HAÏTI

Deux patients sur cinq atteints de choléra sont des enfants (UNICEF)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé mercredi que 40 % des cas confirmés de choléra concernaient des enfants en Haïti. "Le choléra et la malnutrition sont à l'origine d'une augmentation du nombre de décès d'enfants en Haïti", a déclaré Manuel Fontaine, directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF, lors d'un communiqué de presse à l'issue d'une visite de 4 jours dans le pays. "Deux patients sur cinq atteints de choléra en Haïti, soit 40 % des cas confirmés, sont des enfants", a ajouté Fontaine. Et 9 contaminations sur 10 surviennent dans des zones où les enfants souffrent de malnutrition aiguë, selon l'agence onusienne. "En Haïti maintenant, il y a un triple risque qui

menace la vie des enfants, qui est la malnutrition, le choléra et la violence armée", a déclaré le responsable onusien. "En quelques heures, une diarrhée aqueuse sévère et des vomissements entraînent la déshydratation et l'affaiblissement des enfants au point qu'ils peuvent mourir avant de recevoir le traitement nécessaire à temps", a déclaré Fontaine. Fontaine a noté que "le choléra et la malnutrition sont une combinaison mortelle, l'une menant à l'autre". Depuis le début de l'épidémie de choléra en Haïti le 2 octobre, le ministère de la Santé a signalé près de 200 décès et plus de 10 600 cas suspects dans ce pays de 11 millions d'habitants.

ROYAUME-UNI

Les infirmières en grève en décembre

Les infirmières britanniques seront en grève les 15 et 20 décembre pour réclamer des augmentations de salaire, a annoncé vendredi le Royal College of Nurses (RCN), un mouvement inédit depuis la création de ce syndicat il y a 106 ans.

Les infirmières "en ont assez des bas salaires, (...) assez de ne pas pouvoir donner aux patients les soins qu'ils méritent", a déclaré le secrétaire général du RCN Pat Cullen, en annonçant cette grève.

Selon des estimations, le salaire réel des infirmières a chuté de 20% depuis 2010.

Le personnel avait voté le 9 novembre en faveur de cette grève inédite dans l'histoire du RCN, créé il y a 106 ans. Ce syndicat a annoncé vendredi deux jours d'action des 15 et 20 décembre après "le rejet de négociations de la part du gouvernement".

Selon des estimations, le salaire réel des infirmières a chuté de 20% depuis 2010, notamment en raison de l'actuelle crise du coût de la vie, avec une inflation supérieure à 11%. Le salaire annuel d'une infirmière débutante est de 27.000 livres brutes (31.400 euros). Mais pour le ministre de la Santé Steve Barclay, "c'est une période difficile pour tout le monde" et le gouvernement ne peut pas répondre aux demandes "inabornables" du RCN, qui "représentent une augmentation salariale de 19,2%". Un hôpital sur quatre a mis en place des banques alimentaires pour soutenir le personnel, selon NHS Providers, qui représente les groupes hospitaliers en Angleterre.

OUGANDA

"Tendance à la baisse" du nombre de cas d'Ebola, selon le gouvernement

Les autorités ougandaises observent une "tendance à la baisse du nombre de cas" d'Ebola, particulièrement dans le centre du pays où la maladie est réapparue il y a deux mois et dans la capitale Kampala, a déclaré le ministre de la Santé.

"Nous faisons de bons progrès et nous commençons à voir des résultats, en particulier à l'épicentre (dans les districts) de Mubende et Kassanda. Avec des déplacements restreints et l'accent mis sur la communication des risques dans les communautés (...), nous constatons une tendance à la baisse du nombre de cas", a déclaré mercredi Jane Ruth Aceng en marge d'une conférence sur la santé dans la capitale.

"Nous ne voyons pas non plus de cas à Kampala, dans la métropole du Grand Kampala, et nous n'avons pas non plus vu de cas à Masaka et Jinja.

(...) Nous progressons et c'est un progrès admirable", a-t-elle souligné. Selon des chiffres de l'OMS Ouganda, au 22 novembre aucun cas n'avait été déclaré depuis dix jours dans le district de Mubende et depuis douze jours dans celui de Kassanda. Dans la capitale, aucun cas n'avait été recensé depuis neuf jours. Les zones de Mubende et Kassanda, dans le centre du pays, ont été au cœur de la flambée d'Ebola qui a été déclarée le 20 septembre. Selon des critères fixés par l'OMS, une flambée de la maladie est déclarée terminée après 42 jours consécutifs - soit deux fois la période d'incubation de la maladie - sans nouveau cas.

Un total de 55 personnes sont mortes de cette résurgence du virus, issue d'une souche dite soudanaise, selon l'OMS. Ebola est une fièvre hémorragique virale souvent mortelle. La maladie doit son nom à une rivière de la République démocratique du Congo (RDC) où elle a été découverte en 1976. L'Ouganda a connu six épisodes d'Ebola, dont le dernier en 2019. Quatre d'entre eux ont été causés par la souche dite soudanaise.

CONSTIPATION

Le choix des solutions naturelles

Occasionnelle ou chronique, la constipation peut être soulagée par des méthodes douces. Qu'il faut apprendre à utiliser à bon escient. Stress, fatigue, voyage, régime, prises de médicaments, la constipation s'invite souvent dans notre vie.

Or, pour retrouver un bon transit, il est utile de respecter quelques règles: prendre ses repas à heures fixes, pratiquer une activité physique régulière, par exemple en marchant une heure par jour. Pensez également à boire au moins 1 litre d'eau riche en magnésium (Hépar) et à consommer sans modification des aliments riches en fibre comme les légumes, les fruits de saison, les céréales complètes (maïs, riz, sarrasin...), le soja, les amandes, les pruneaux et les figues. La pratique du yoga ou du tai chi contribue aussi au relâchement nécessaire. Et que même rire à gorge déployée provoque un excellent massage intestinal naturel. Mais une constipation récente qui dure, surtout après cinquante ans, est un motif de consultation médicale.

L'homéopathie, des petites granules efficaces

- En cas de constipation lors de voyages. Platina 5 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- Une constipation avec une poussée hémorroïdaire. Collinsonia Canadensis 5 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- En cas de constipation avec faux besoins d'aller à la selle. Nux Vomica 9 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- Si vous souffrez de blocage suite à une chirurgie. Opium 9 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

Mais pour une constipation chronique, il est utile de consulter un médecin homéopathe afin d'avoir un traitement personnalisé.



Les plantes, des aides toniques

Si vous aimez les tisanes, vous n'avez que l'embaras du choix entre le psyllium, la guimauve la Bardane, le Pissenlit, l'Artichaut, (Herbier de France entre 2 et 4 €) Vous pouvez également faire une cure de radis noir auquel vous ajouterez un jus de citron, 1 ampoule par jour pendant 21 jours avec un arrêt d'une semaine.

Les graines de lin traitent plus la constipation chronique. Mettre 1 cuillère de graines de lin, écrasées dans un verre d'eau et boire 2 à 3 fois par jour. On peut aussi les

prendre seules, les ajouter à du yaourt, du muesli ou en tisane.

Les huiles essentielles, un soulagement par les massages

- En cas de constipation occasionnelle, ayez le réflexe huile essentielle (HE) de Gingembre. On l'avale: 1 goutte HE dans une cuillère d'huile végétale alimentaire avant les repas. On se masse: 2 gouttes d'HE pures sur le ventre.

- Si vous souffrez de constipation chro-

nique, optez pour la formule complète à avaler: 2 gouttes d'HE d'Estragon, 2 gouttes d'HE de Citron, 2 gouttes d'HE de Romarin à Verbenone dans une cuillère d'huile végétale alimentaire avant les repas. On se masse avec la formule relaxante: goutte d'HE de Petit Grain Bigarade, 1 goutte d'HE de Gingembre, 1 goutte d'HE de Basilic Exotique dans 2 gouttes d'huile végétale de Macadamia.

Les massages seront à faire dans le sens des aiguilles d'une montre deux fois par jour pendant 1 semaine.

COLIQUES DU NOURRISSON

Les probiotiques remis en cause

Une nouvelle étude remet en cause l'intérêt des probiotiques pour calmer les coliques du nourrisson. Ces maux de ventre dus à un manque de maturité du système digestif ne sont pas plus soulagés avec des probiotiques qu'avec un placebo. Une nouvelle étude publiée en début de semaine dans le British Medical Journal vient contredire d'autres études précédentes qui laissaient entendre que les probiotiques pouvaient calmer les coliques du nourrisson.

Ces coliques, fréquentes chez les bébés de moins de 3 mois, sont essentiellement dues à un manque de maturité du système digestif. En fin de journée, après un biberon ou une tétée, le nourrisson devient tout rouge, pleure, se tortille... et rien ne semble parvenir à calmer ses pleurs.

Étude à l'aveugle pendant un mois

Bien que personne ne sache vraiment ce qui déclenche ces coliques, certains chercheurs ont suggéré que l'inflammation de l'intestin pouvait être un facteur déclenchant. Ils ont donc suggéré de donner des probiotiques de la famille des Lactobacillus reuteri, dilués dans le biberon ou

mis sur le sein avant la tétée, pouvait calmer ses maux de ventre. Mais cette nouvelle étude montre que les probiotiques n'ont pas plus d'effet qu'un placebo.

Pour cette étude, le Dr. Valerie Sung, pédiatre à l'hôpital Royal Parkville, en Australie, a conduit des essais à l'aveugle pendant un mois, auprès d'un groupe de 167 nourrissons, nourris au biberon et allaités au sein. La moitié d'entre eux a reçu un supplément à base de Lactobacillus reuteri et l'autre moitié un placebo.

Dans chacun des deux groupes, les pleurs des enfants se sont progressivement calmés au fil du mois. Mais les bébés sous probiotiques mettaient plus de temps à se calmer (en moyenne 49 minutes de plus) que les autres. Les bébés les plus «groggnons» étant ceux nourris au lait infantile. Le Dr Sung ne rejette pas complètement les études précédentes. Mais elle pense que, sachant qu'elles donnaient des probiotiques à leur bébé, les mamans ont peut-être perçu les coliques et les pleurs de leur bébé différemment.



BIENTÔT UN VACCIN CONTRE LA PARODONTITE ?



Il sera bientôt possible de prévenir la parodontite avec un vaccin qui cible la bactérie Porphyromonas gingivalis.

Un vaccin contre la parodontite pourrait bientôt voir le jour, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale NPJ Vaccines. Une solution thérapeutique prometteuse qui permettrait d'éliminer le risque de récidive contrairement à la chirurgie et les antibiotiques utilisés aujourd'hui.

Une équipe de scientifiques dentaires de l'Université de Melbourne en Australie a travaillé sur un vaccin contre la parodontite chronique depuis plus de 15 ans. Les essais cliniques sur les patients atteints de parodontite pourraient commencer en 2018.

Un vaccin qui cible la bactérie, Porphyromonas gingivalis pour traiter la parodontite

La parodontite est une pathologie des gencives due à des bactéries qui contaminent les tissus autour des dents, provoquant leur inflammation. Cette infection peut abîmer l'os qui supporte les dents, en conséquence, celles-ci peuvent se détacher. La parodontite augmente le risque de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral. Et selon la littérature scientifique, 1 adulte sur 3 sera concerné par la parodontite au cours de sa vie.

«Nous travaons actuellement la parodontite avec le nettoyage professionnel impliquant parfois la chirurgie et les régimes antibiotiques», a déclaré le professeur Reynolds, auteur de l'étude. «Ces méthodes sont utiles, mais dans de nombreux cas, la bactérie se réinstalle dans la plaque dentaire provoquant un déséquilibre microbiologique de sorte que la maladie continue. La parodontite est répandue et destructrice. Nous espérons que ce vaccin permettra d'améliorer la qualité de vie de millions de personnes.»

Les scientifiques ont créé un vaccin qui cible les enzymes produites par la bactérie Porphyromonas gingivalis, pour déclencher une réponse immunitaire. Cette réponse produit des anticorps qui neutralisent les toxines destructrices du pathogène.

Porphyromonas gingivalis est connu comme un agent pathogène, il a le potentiel de fausser l'équilibre des micro-organismes de la plaque dentaire, ce qui provoque la maladie.

«Nous espérons que le vaccin permettra de réduire considérablement la destruction des tissus chez les patients hébergeant P. gingivalis», a expliqué le Professeur Eric Reynolds.

4 FAÇONS DE TRAITER LES APHTES

Difficile de l'oublier quel qu'en soit le coin de la bouche, tant l'aphte est douloureux et désagréable ! Pour ne plus en souffrir et cicatriser, il y a plusieurs solutions douces.

L'huile essentielle de giroflor

Pourquoi ça marche ? Antibactérienne et anti-inflammatoire, elle agit sur la douleur et l'infection cutanée. En plus, elle est cicatrisante.

Comment l'utiliser ? En application locale : dans 5 gouttes d'huile végétale d'argan (hydratante et apaisante), mettre 1 goutte d'huile essentielle (HE) de giroflor, 1 goutte d'HE de niouli et 2 gouttes d'HE de lavande aspic; appliquer avec un bâtonnet de coton, matin, midi et soir, jusqu'à la disparition des ulcérations.

En bain de bouche : 2 gouttes d'HE de giroflor et 3 gouttes de disper (dispersant). Verser le mélange dans un demi-verre d'eau chaude et faire un gargarisme avec ce mélange, 2 ou 3 fois par jour.

Produit tout en un

Gel buccal aux huiles essentielles Buccarom, Pranarôm, 11,50 € les 15 ml.

Le conseil en plus Pendant cette période, éviter l'alcool, les aliments gras, le tabac et les saveurs piquantes.

Le bain de bouche au bicarbonate de soude Pourquoi ça marche ? Grâce à ses propriétés cicatrisantes, antiseptiques et antidouleur, le bicarbonate de soude désinfecte et neutralise l'acidité.

Comment l'utiliser ? En bain de bouche : verser 2 cuillerées à café de bicarbonate alimentaire dans un grand verre d'eau. Rincer la bouche avec cette solution pendant quelques minutes après s'être lavé les dents, 2 ou 3 fois par jour.

Le conseil en plus

Une bonne hygiène buccale est indispensable. Utiliser de préférence une brosse à dents souple pour ne pas blesser la bouche.

Pour en savoir plus « Le grand livre du bicarbonate pour se soigner et pour la maison », Alix Lefief-Delcourt, éd. Leducs, 15 €. »

Les remèdes homéo

Pourquoi ça marche ? L'homéopathie prend en compte la façon dont les symptômes s'expriment chez le patient, contrairement à l'allopathie, ce qui permet de proposer un traitement adapté à chaque situation. Les substances utilisées sont fortement diluées et n'entraînent pas



d'effets secondaires.

Comment les utiliser ?

L'aphte est situé à l'intérieur des joues, il est blanc et douloureux : Borax 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Il est fissuré, douloureux, très sensible au chaud : Borax 5 CH et Nitricum acidum 5 CH, 5 granules de chaque, 3 fois par jour.

Il est blanc, accompagné d'hyper-salivation et de mauvaise haleine : Mercurius solubilis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les aphtes sont plus douloureux la nuit et la bouche est rouge foncé : Lachesis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les conseils en plus

Supprimer certains aliments : fruits secs ou acides, épices, gruyère, tomates, agrumes, ananas, fraises, kiwis, noix.

Fan de noix ? Croquer en même temps dans une pomme pour éviter l'aphte.

La propolis

Pourquoi ça marche ?

La propolis est un ensemble de substances résineuses, gommeuses et balsamiques récoltées par les abeilles sur les bourgeons de certains végétaux. Cette résine est utilisée pour assurer l'étanchéité et l'asepsie de la ruche. Sa richesse réside dans la multitude de ses composants (plus de 400) : flavonoïdes (des antioxydants), huiles essentielles, mais aussi oligo-éléments

(zinc, silice, fer), acides aminés... qui en font une substance aux nombreux bienfaits. Elle est anti-inflammatoire, cicatrisante, antiseptique, anesthésiante, purifiante.

Comment l'utiliser ?

Mâcher une barre de propolis purifiée, et la garder en bouche le plus longtemps possible, avant d'avaler ou jeter. Appliquer sur l'aphte la solution huileuse de propolis, puis masser délicatement les ulcérations.

Faire un bain de bouche, 2 ou 3 fois par jour, avec la même solution de propolis mélangée à un peu d'eau chaude.

Propolis pure à mâcher, Propolia, 12 € les 10 tablettes.

Solution huileuse de propolis, Propolia, 12 € le flacon de 30 ml.

Dentifrice propolis 8 plantes, sans fluor et aux actifs naturels, Propolia, 6,50 € le tube de 100 ml, www.propolia.com.

Le conseil en plus

Privilégier les fruits et les légumes épluchés crus, cuits ou mixés (purée, compote...).

Mâcher des feuilles de basilic, 2 ou 3 fois par jour.

Faire un bain de bouche au miel et au citron, et à dos de vertus antiseptiques : dilayer 1 cuillerée à café de miel dans un verre d'eau tiède, ajouter le jus d'un citron. En gargarismes, plusieurs fois par jour.

COMMENT SOIGNER UN APHTE NATURELLEMENT ?

Désagréable, douloureux... Les aphtes sont les moins inconfortants. Comment soigner un aphte naturellement ? Et surtout, comment éviter son apparition ? Voici quelques recettes et astuces que ne renierait pas nos grands-mères ! Sans gravité, les aphtes sont des petites ulcérations sur l'intérieur des joues, sur la langue ou la gencive. Plusieurs facteurs favorisent leur apparition : blessure à l'intérieur de la bouche évidemment, mais aussi stress, anxiété, arrêt du tabac, changements hormonaux... Par ailleurs, les dentifrices contenant du lauryl sulfate de sodium pourraient aussi rendre les muqueuses plus vulnérables. Pour le savoir, testez un dentifrice qui en est dépourvu.

ou, même chaque soir, des bains de bouche au bicarbonate : 1 cuillerée à café dans 1 verre d'eau. Et mangez un yaourt nature tous les jours : les bactéries Lactobacillus acidophilus qu'il contient aident à prévenir. Elles peuvent d'ailleurs aussi favoriser la guérison. Le thé pour assécher les aphtes Grâce à ses tannins, le thé assèche les aphtes. Il soulage la douleur et favorise leur disparition. Vous pouvez employer du thé noir, ou vert, souvent plus riches en tannins. Deux options d'utilisation... Soit vous appliquez directement le sachet de thé humide et refroidi contre l'aphte durant quelques minutes. Soit vous faites infuser le thé (au moins 5 minutes pour une libération maximum des tannins) et vous en badigeonnez l'aphte avec un coton tige. Un remède à appliquer plusieurs fois par jour jusqu'à disparition de la gêne.

Aphtes et alimentation Tant que les ulcérations font mal, évitez tout ce qui peut accentuer les douleurs : fruits acides, vinaigrés... Si vous remarquez un lien (variable selon les personnes) entre certains aliments et l'apparition des aphtes, ne tentez plus le diable : ce peut être le cas avec le gruyère, les noix, les cacahuètes, les amandes, les raisins secs, l'ananas, les fraises, les agrumes, les kiwis, les tomates... Par contre, la solution se trouve peut-être dans votre placard : mettez plusieurs fois de suite du sucre en poudre sur les aphtes. Cela peut être magique, paraît-il. Même chose avec du jus de citron versé sur la lésion trois à quatre fois par jour. Mais là, ça fait un peu mal sur le moment.

ont été validées : elles sont de bons calmants contre la douleur. Vous pouvez simplement en mâcher quelques feuilles du côté de la gencive plusieurs fois dans la journée. Autre possibilité : préparez une décoction.

Recette de décoction de sauge et basilic contre les aphtes • Mettez 1 petite poignée de feuilles et fleurs de sauge officielle pour 1 litre d'eau ou bien 4 pincées de basilic dans 50 cl d'eau. • Faites bouillir 10 minutes. • Buvez-en 3 tasses par jour. • Vous pouvez aussi vous servir de cette boisson, froide, en bain de bouche plusieurs fois par jour.

Le geste main Les bains de bouche de guimauve calment aussi les douleurs violentes. À raison d'une cuillerée à café de racines infusées durant 5 minutes dans une tasse d'eau bouillante

17^E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA SUR L'INDUSTRIALISATION ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Clôture des travaux à Niamey

Les travaux du 17^e sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, placé sous le thème: "Industrialiser l'Afrique: renouveler les engagements en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables", ont pris fin vendredi à Niamey (Niger).



Le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane qui a pris part aux travaux du sommet, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune était accompagné du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ram-

tane Lamamra, du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Mehdi Benkhedda. Ce 17^e sommet était une occasion pour affirmer que "le continent africain recèle des ri-

chesses souterraines, naturelles et énergétiques et un capital important, sa composante démographique jeune dans laquelle il faut investir". Parmi les thèmes débattus lors du sommet, "la redynamisation de l'accord établissant la Zone de libre-échange et sa relation avec l'industrialisation", "l'industrialisation, le pouvoir fiscal des gouvernements et la création de l'emploi", "le renouveau technologique et le pouvoir organisationnel en vue d'améliorer la compétitivité du rendement industriel", et "les chaînes des valeurs industrielles régionales".

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Parlement européen appelle à "des mesures concrètes" pour mettre fin aux violences

Le Parlement européen a appelé, jeudi, la communauté internationale à prendre "des mesures concrètes" pour mettre un terme à la violence actuelle en République démocratique du Congo (RDC), notamment "en encourageant la promotion du

dialogue et des solutions non violentes".

Dans un communiqué rendu public, le Parlement européen appelle la communauté internationale à "prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à la violence actuelle, notamment en encourageant la promotion du dialogue et des solutions non violentes".

L'institution européenne soutient dans la même lancée le processus de médiation régional et le processus de paix de Luanda, lancé par le président angolais Joao Lourenco, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Cette institution condamne également "les agressions brutales" menées en RDC et se dit "préoccupée" par la dégradation de la situation humanitaire dans l'Est

de la RDC à cet effet, le Parlement européen invite l'Union européenne et ses Etats membres à "imposer des sanctions à l'encontre des auteurs d'es violations des droits de l'homme et demande que les sanctions à l'encontre des hauts commandants du M23 soient maintenues (...)".

Le Parlement européen s'inquiète par ailleurs des menaces et des violations à l'encontre des femmes et des filles lors des conflits armés dans l'Est de la RDC: "Les femmes et les filles sont particulièrement menacées car, estime-t-on, elles sont souvent prises pour cibles et sont davantage exposées à la violence dans les situations de conflit et d'après-conflit.

Cette situation les empêche de prendre part aux processus de paix".

BÉNIN L'opposition autorisée à participer aux législatives de 2023

L'opposition béninoise a été autorisée à participer aux législatives de janvier 2023, quatre ans après avoir été exclue du dernier scrutin et après des manifestations, rapportent vendredi des médias.

Le week-end dernier, sept partis politiques dont trois se réclamant de l'opposition ont été autorisés à participer au scrutin du 8 janvier. D'abord refusée, la candidature du principal parti d'opposition Les Démocrates a été acceptée in extremis après une décision de la Cour constitutionnelle. Les dernières législatives en 2019 s'étaient soldées par une spirale de violences ayant fait plusieurs morts.

L'opposition avait été interdite de prendre part aux élections et ses partisans étaient descendus dans les rues du centre du pays. Seuls deux partis politiques avaient été autorisés à prendre part à cette élection.

En 2021, les principaux leaders de l'opposition n'avaient pas été autorisés à participer à l'élection présidentielle. Des violences avaient alors de nouveau éclaté dans le centre du pays, des manifestants réclamant une élection inclusive.

MALAWI

Arrestation du vice-président pour corruption

Le vice-président du Malawi a été arrêté pour corruption dans le cadre de l'enquête sur un vaste scandale de corruption autour de contrats publics impliquant d'autres hauts responsables, a indiqué vendredi le Bureau anti-corruption (ACB). Saulos Chilima a reçu "280.000 dollars et d'autres choses de la part de Zuneth Sattar" pour favoriser l'homme d'affaires britannico-malawite dans l'obtention de contrats avec le gouvernement, a déclaré dans un communiqué le porte-parole de l'ACB, Egrita Mdala. M. Chilima devait comparaître devant un juge dans la journée.

Le président Lazarus Chakwera, élu sur la promesse de lutter contre la corruption, avait retiré les pouvoirs à son vice-président en juin.

Plusieurs ministres et anciens ministres ont déjà été arrêtés dans le cadre de l'affaire dans laquelle plusieurs dizaines de personnes sont soupçonnées d'être impliquées. La police et l'armée auraient

notamment attribué 16 contrats pour une valeur de 150 millions de dollars à cinq sociétés appartenant à M. Sattar, entre 2017 et 2021. En 2020, Saulos Chilima, candidat à la présidentielle, s'était allié à Lazarus Chakwera pour remporter la nouvelle élection organisée à la suite de fraudes lors d'un premier scrutin en 2019.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE Tentative de coup d'Etat avortée

Une tentative de coup d'Etat a échoué dans la nuit de jeudi à vendredi à Sao Tomé-et-Principe, petit pays insulaire du golfe de Guinée, a annoncé le Premier ministre Patrice Trovoada.

Quatre hommes, dont l'ancien président de l'Assemblée nationale sortante Delfim Neves et un ex-mercenaire déjà auteur d'une tentative de putsch en 2009, qui ont été arrêtés, ont tenté d'attaquer le quartier général de l'armée, a précisé M. Trovoada dans une vidéo envoyée à

BURKINA FASO Plus d'un million d'élèves privés d'école à cause de l'insécurité (ONG)

Un million d'enfants sont privés d'école au Burkina Faso en raison de la crise sécuritaire, a alerté l'ONG "Save the Children" dans un communiqué.

Citant le Secrétariat technique de l'Education en situation d'urgence (une structure du ministère en charge de l'Education), l'ONG rapporté qu'à la date du 31 octobre 2022, le nombre d'établissements fermés au Burkina Faso est passé de 4258 à 5709 soit une hausse de 1451 structures éducatives.

Ces fermetures représentent environ 22% des structures éducatives du Burkina Faso et affectent 1 008 327 élèves soit 490 622 filles (48,66%) et 517 705 garçons (51,34%), ainsi que 28 919 enseignants soit 9 171 femmes et 19 748 hommes, indique la même source.

"Il s'agit d'une situation dramatique qui interpelle les autorités et les différents acteurs du secteur de l'éducation.

Pour l'heure, et vue l'urgence, il est primordial pour les gouvernements, les donateurs et la communauté humanitaire de trouver et de financer des solutions alternatives immédiates pour atténuer les risques liés à cette situation", a déclaré Benoit Delsarte, directeur Pays de "Save the Children" au Burkina Faso.

La situation sécuritaire est marquée par des attaques terroristes depuis 2015 dans plusieurs régions du Burkina Faso. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes.

CÔTE D'IVOIRE Lancement d'un projet pour stopper la déforestation

La Côte d'Ivoire qui a perdu la quasi-totalité de ses forêts en un demi-siècle a lancé un Projet d'investissement forestier (PIF) financé par la Banque mondiale afin de tripler son couvert forestier d'ici 2030, a annoncé jeudi le ministère des Eaux et forêts.

Le PIF vise à atteindre une "couverture forestière du pays à 6,5 millions d'hectares d'ici à 2030 soit 20% du territoire national", selon la Banque mondiale qui le finance à hauteur de 143 millions d'euros.

"Ce projet va permettre d'une part de conserver et d'augmenter le stock forestier grâce à un programme d'agroforesterie portant sur 300.000 hectares de forêts classées dégradées du sud-ouest du pays et dans des forêts classées de la zone des Savanes (nord)", a expliqué le ministre ivoirien des Eaux et forêts Laurent Tchagba.

Ce projet prévu sur sept ans doit également bénéficier aux quatre parcs nationaux du pays, dont celui Taï (ouest), deuxième forêt primaire d'Afrique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO comme réserve de biosphère.

Des délégations venues du Brésil, Colombie, Ghana, République Dominicaine, pays producteurs de cacao comme la Côte d'Ivoire, ont participé au lancement de ce projet.

"Ces pays vont concevoir un guide dans lequel ils vont partager des expériences à grandes échelles d'associations de cacaoyers et d'arbres forestiers", a expliqué Jean-Dominique Bescond, spécialiste en gestion des ressources naturelles à la Banque mondiale.

L'AFP à Libreville par la ministre de la Justice Ilsa Maria dos Santos Amado Vaz. Le chef du gouvernement, qui apparaît assis à un bureau, a tenu à "rassurer" la population et "la communauté internationale". "Il y a eu une tentative de coup d'Etat qui a débuté autour de 00H40 et (...) s'est terminée peu après 6 heures du matin", a-t-il poursuivi, ajoutant: "Les forces armées ont subi une attaque dans une caserne".

ONU

Appel à "une action transformatrice" pour mettre fin à la violence contre les femmes

Le Secrétaire général de l'ONU António Guterres, a appelé, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée ce vendredi, à "une action transformatrice pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles".

Dans un message à l'occasion de cette journée coïncidant avec le 25 novembre de chaque année, Guterres a déclaré que "l'heure est venue pour une action transformatrice qui mette fin à la violence contre les femmes et les filles".

Pour y arriver, il faut que les gouvernements conçoivent, financent et mettent en œuvre des plans d'action nationaux contre ce fléau.

Il a invité aussi les groupes locaux et la société civile à "participer à chaque étape de la prise de décision".

Le chef de l'ONU a estimé également que "les lois doivent être appliquées et respectées, pour que les survivantes puissent faire valoir leurs droits à la justice et à une aide".

Et il faut soutenir les campagnes publiques qui rejettent la misogynie et de la violence".

Il a souligné dans son message que "la violence contre les femmes et les filles est la violation des droits humains la plus répandue au monde".

Toutes les 11 minutes, une femme ou une fille est tuée par un partenaire intime ou un membre de sa famille.

On le sait aussi, des facteurs de stress, tels que la pandémie de COVID-19 ou les turbulences de l'économie, conduisent inévitablement à encore plus de violences physiques et verbales".

Les femmes et les filles sont par ailleurs confrontées à un phénomène endémique de violence en ligne: des discours haineux misogynes au harcèlement sexuel (...),



auxquels se livrent les prédateurs, a-t-il alerté.

Ces discriminations, violences et atteintes ciblant la moitié de l'humanité, dit-il, "coûtent très cher".

Elles limitent la participation des femmes et des filles dans toutes les sphères de la vie, elles les privent de leurs droits et libertés fondamentales et elles entravent la reprise économique équitable et la croissance durable dont notre monde a pourtant tant besoin".

Par ailleurs, comme le rappelle le thème de cette année, "Tous Unis?: Militons pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles", il faut se tenir aux côtés de

celles et ceux qui militent dans le monde entier pour faire advenir le changement et aider les survivantes de la violence.

A cet effet, le chef de l'ONU appelle les gouvernements à augmenter de 50% le financement des organisations et mouvements de défense des droits des femmes d'ici à 2026.

"Nous devons agir et faire entendre nos voix pour défendre les droits des femmes. Ensemble, déclarons avec fierté que nous sommes féministes.

Reléguons à jamais la violence contre les femmes et les filles à la place qui lui revient: dans les livres d'histoire", conclut le SG de l'ONU.

YÉMEN

Atterrissage du premier vol civil à l'aéroport international Al-Mokha de Taiz

Les autorités yéménites ont annoncé l'atterrissage du premier vol civil à l'aéroport international d'Al-Mokha, de Taiz dans le sud-ouest du pays. "Un avion transportant des fournitures médicales appartenant à l'organisation Médecins sans frontières (MSF) a atterri à l'aéroport international d'Al-Mokha",

a déclaré jeudi le premier vice-gouverneur du gouvernorat de Taiz, Abdul-Qawi Al-Mikhlafi cité par des médias. Il a expliqué que l'aéroport "est prêt à recevoir des vols humanitaires des Nations Unies et d'organisations internationales, et le reste des installations est en cours de préparation afin de pouvoir

recevoir tous les vols civils lors de la prochaine étape (la période n'a pas été précisée)". Tariq Saleh, membre du Conseil de direction présidentiel au Yémen a indiqué sur Twitter que "l'aéroport d'Al-Mokha desservira tous les gouvernorats du Yémen, en particulier Taiz (sud-ouest) et Al-Hodeidah (ouest)".

BREXIT

Paris et Dublin voient une "fenêtre" pour régler un différend post-Brexit avec Londres

Le président français Emmanuel Macron et le Premier ministre irlandais Micheal Martin, qui se sont rencontrés jeudi à Paris, estiment qu'il y a "une fenêtre d'opportunité cruciale pour résoudre" les différends commerciaux post-Brexit avec Londres au sujet de l'Irlande du Nord, selon un communiqué irlandais.

Le chef du gouvernement irlandais, reçu à déjeuner à l'Élysée, a "remercié le président pour la solidarité inébranlable de la France pour l'Irlande tout au long du Brexit", ont dit ses services dans ce texte. "Les deux dirigeants sont convenus de l'importance d'un nouveau partenariat vital avec le Royaume-Uni, et estiment qu'il existe actuellement une fenêtre d'opportunité cruciale pour résoudre les questions liées au protocole", ajoutent-ils.

Micheal Martin avait rencontré le 10 novembre le nouveau Premier ministre britannique Rishi Sunak qui avait affirmé sa volonté de mettre fin ces différends.

La province britannique d'Irlande du Nord est plongée dans une impasse politique. Au cœur des désaccords, le protocole nord-irlandais, qui a été négocié au moment de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'Irlande du Nord

possède la seule frontière terrestre du Royaume-Uni avec l'UE, mais celle-ci doit rester ouverte en vertu de l'accord de paix de 1998 qui a mis fin à trois décennies de violences. Le protocole maintient ainsi l'Irlande du Nord au sein du marché unique européen mais crée donc une frontière douanière de fait avec l'île de Grande-Bretagne, inacceptable pour les unionistes d'Irlande du Nord attachés à l'ancrage de la province au sein du Royaume-Uni. Selon la présidence française, Emmanuel Macron et Micheal Martin ont aussi "acté les progrès du projet d'interconnexion électrique" qui reliera les deux pays à partir de 2026.

"Cet aboutissement majeur participera à notre effort commun de résilience en matière énergétique et à notre objectif d'une Europe électrique indépendante et décarbonée", a estimé l'Élysée.

Ils ont par ailleurs décidé "de travailler à un billet unique franco-irlandais, pour le train et le ferry, d'ici à l'été 2023" pour permettre notamment aux jeunes "de voyager entre nos deux pays grâce à un dispositif écologique, simple et à un tarif raisonnable", selon le communiqué français.

ETATS UNIS

Joe Biden renouvelle son appel à interdire les armes d'assaut aux Etats-Unis

Le président américain Joe Biden a renouvelé jeudi son appel à interdire les armes d'assaut aux Etats-Unis. "Je vais essayer de nous débarrasser des armes d'assaut", a déclaré M. Biden aux journalistes après avoir rendu visite aux pompiers de Nantucket, dans le Massachusetts. Ces propos font suite à deux fusillades de masse très médiatisées survenues à quelques jours d'intervalle.

Au cours d'une fusillade survenue le week-end dernier dans une boîte de nuit de Colorado Springs, un homme armé d'un fusil d'assaut de type AR-15 a tué cinq personnes et en a blessé 19 autres.

"Je n'en peux plus de ces fusillades. Nous devrions avoir des lois beaucoup plus strictes sur les armes à feu", a affirmé M. Biden.

La probabilité de voir le Congrès américain approuver une interdiction des armes d'assaut dans un proche avenir est cependant quasi nulle. Les républicains s'apprennent en effet à prendre le contrôle de la Chambre des représentants au cours de la prochaine législature, et s'opposent probablement à toute loi visant à restreindre le droit de posséder des armes à feu. Les Etats-Unis ont connu un plus de 600 fusillades de masse depuis le début de l'année, selon Gun violence archive, une organisation à but non lucratif qui répertorie chaque incident de violence armée aux Etats-Unis.

COLOMBIE

Plus de 100.000 personnes en confinement forcé à cause du conflit armé

Plus de 100.000 personnes sont confinées de force en Colombie à cause du conflit armé, qui se poursuit six ans après la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et la guérilla des FARC, a averti l'ONG Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

"Imaginez que des personnes armées vous obligent à rester chez vous, jour après jour.

Les confinements en Colombie signifient que vous ne pouvez pas travailler, rendre visite à votre famille ou envoyer vos enfants à l'école", a déploré jeudi le directeur par intérim du NRC en Colombie, Juan Gabriel Wells.

L'ONG, qui collecte les informations sur le confinement forcé auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), a lancé un appel au gouvernement et aux groupes armés pour qu'ils cessent cette pratique qui touche des communautés entières.

"Nous demandons au gouvernement colombien et aux groupes paramilitaires d'accepter une paix durable qui profite aux populations vulnérables touchées par ces restrictions de mobilité inhumaines", a ajouté Wells.

L'accord de paix a été signé le 24 novembre 2016 et, six ans plus tard, la Colombie est toujours plongée dans "six conflits armés internationaux", qui affectent des millions de personnes, selon OCHA.

Les groupes armés, détaille NCR dans un communiqué, "utilisent le confinement forcé comme stratégie pour exercer un contrôle sur des communautés et des territoires isolés qui sont souvent utilisés pour des activités illicites", comme le trafic de drogue.

"Plus de 2,6 millions de personnes ont vu leurs libertés restreintes en 2022, les communautés indigènes et afro-colombiennes étant parmi les plus touchées", selon les données d'OCHA, citées par l'ONG.

"Le confinement et les restrictions à la mobilité auxquels nous assistons en Colombie sont humiliants et dégradants.

Les groupes armés doivent s'engager à mettre immédiatement fin à cette pratique insensée", a affirmé Wells.

IMMIGRATION CLANDESTINE Les ministres de l'Intérieur tchèque, slovaque, hongrois et autrichien discutent de l'immigration clandestine

Les ministres de l'Intérieur de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie et de l'Autriche se sont réunis jeudi à Prague pour discuter des problèmes liés à l'immigration clandestine dans l'espace Schengen, une zone de visa commun qui comprend la plupart des pays de l'Union européenne (UE).

Selon le ministère tchèque de l'Intérieur, la route la plus populaire pour franchir les frontières de l'UE est actuellement la route des Balkans occidentaux, qui traverse plusieurs pays non membres de l'UE.

Les discussions se poursuivront vendredi à plus grande échelle, les ministres de l'Intérieur de l'UE devant se rendre à Bruxelles pour une réunion extraordinaire du Conseil de l'UE.

"Nous voulons traiter la migration comme un problème européen commun", a déclaré dans un communiqué le ministre tchèque de l'Intérieur Vit Rakusan, qui présidera la réunion de vendredi.

Les discussions porteront sur les diverses routes migratoires, avec un accent particulier sur la route problématique des Balkans occidentaux, a indiqué M. Rakusan. La République tchèque assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE.

ALGER

Ouverture du colloque "Malek Bennabi et la question de la Culture"

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a supervisé, jeudi au palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, l'ouverture du colloque "Malek Bennabi et la question de la Culture" organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec la participation de nombre de chercheurs et de professeurs universitaires.

Intervenant devant plusieurs personnalités politiques et intellectuelles, Mme Mouloudji a indiqué que "Le penseur Malek Bennabi nous invite à nous remémorer les symboles tombés dans l'oubli pour qu'ils puissent guider nos pas", mettant en avant la centralité du livre et de la lecture dans la politique du ministère de la Culture.

"Malek Bennabi est justement un homme de lecture par excellence.

Il a proposé sa vision au monde et œuvré au rapprochement de la culture et de la civilisation et des problèmes de la société à travers ses lectures", a-t-elle affirmé.

La ministre a également évoqué le génie du penseur qui "questionne la réalité avec l'approche des grands penseurs et propose sa vision singulière sur les questions culturelles et civilisationnelles", faisant de lui, de Moustapha Lacheraf, de Abdelkader Djeghloul et de Ali El Kenz, "des références auxquelles nous devons la plus haute reconnaissance".

Pour sa part, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a abordé les faits saillants de la vie du célèbre penseur Malek Bennabi qui s'est penché sur la problématique de "l'authenticité et de la modernité", soulignant que le penseur "s'est inspiré du Saint Coran pour se faire une perception et une approche". Il a estimé que cette "rencontre est une halte pour la ré-



flexion et pour une lecture nouvelle de la pensée de Malek Bennabi".

De son côté, le Directeur général de l'AARC, Abdelkader Bendameche, a évoqué "l'organisation de la première édition de lecture-Malek Bennabi" qui va porter chaque année le nom d'un penseur algérien en vue de valoriser son patrimoine et ses œuvres, ajoutant que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'effort du ministère de la Culture et des Arts visant la consécration de la lecture dans le milieu juvénile et à rendre hommage à un penseur algérien éminent".

Le jury de cette première édition a dévoilé les 3 lauréats de cette 1e édition,

en l'occurrence Laïb Haidar (premier prix), Messaouda Ali Louaer (2e) et Soulat Attabi (3e) en plus de trois autres prix d'encouragement.

En marge de cette manifestation, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé à l'inauguration d'une exposition dédiée aux œuvres phares de Malek Bennabi outre des photos illustrant le parcours du penseur.

Les travaux ce forum se poursuivent au Palais de la culture Moufidi Zakaria par des interventions présentées par des enseignants spécialistes issus des différents instituts et universités algériens.

LA BANDE DESSINÉE ALGÉRIENNE Un moyen d'exprimer l'identité nationale

Depuis son avènement au cours de la deuxième moitié des années 1960, la bande dessinée algérienne n'a cessé d'être un moyen d'expression de l'identité nationale, après la longue instrumentalisation du 9e Art durant la période coloniale, vitrine alors de l'idéologie et de la culture française et européenne.

Créée en 1967 par le doyen des bédésistes algériens, Mohamed Aram (1934-2020), la première série algérienne "Naâr, sirène de Sidi Fredj", inspirée de "Super-Man", a été publiée dans l'hebdomadaire "Algérie-Actualités", avant "Moustache et les frères Belgacem" de Slim (Menouer Merabtine), une BD publiée en 1968 par le même journal, qui avait alors, consacré la rupture avec la vision colonialiste.

La série de Slim va "algérianniser" la BD dans sa forme et ses contenus, racontant notamment des événements de la glorieuse Révolution contre l'occupant français, avec des personnages vêtus de Haïk, de gandoura et de chachia, et évoluant dans différents quartiers algériens.

La rupture avec la vision colonialiste est d'autant plus évidente dans l'œuvre de Abderrahmane Madoui (1925-2013) qui a réussi à dissiper les effets néfastes des BD étrangères sur l'imaginaire algérien, en créant notamment en 1969 la revue "M'Kidèche", premier roman graphique algérien.

Ces nouvelles planches, alors unique exutoire des artistes et amateurs de BD algérienne durant cinq ans, avaient pour mission essentielle de restituer l'identité nationale et d'opérer une rupture avec les orientations culturelles françaises et occidentales.

Pour plus d'efficacité dans cette grande entreprise, Abderrahmane Madoui s'était d'abord entouré des artistes Mohamed Aram, Ahmed Haroun, Mohamed Mazari (Maz), Mohamed Bousalah (Mimid) et de Slim.

Ce premier groupe s'est fait rejoindre par Mahfoud Aïder, Slimane Zeghidour et Fouzi Baghdali, entre autres, pour arriver à constituer, au final, un atelier d'une vingtaine d'artistes, entre auteurs, dessinateurs de BD et scénaristes, chargé de créer des personnages purement algériens comme "Kouider", "M'Barek", "M'kidèche", "Richa" et "Djeha", notamment.

Durant les années 1980, le premier Festival de la Bande dessinée à Bordj El Kiffan (Alger-est) s'est inscrit dans la durée jusqu'en 1988, pour qu'arrive, un an plus tard et dans la même logique de progression, le Festival méditerranéen de la bande dessinée avec l'objectif de réunir les bédésistes des pays du bassin méditerranéen.

Le FIBDA, nouveau souffle au 9e Art

Depuis l'avènement, en 2009, du Festival international de la Bande dessinée d'Alger (FIBDA), le 9e Art se verra animé d'un nouveau souffle qui lui redonnera vie, le propulsant parmi les plus importantes manifestations du genre en Afrique et dans le Monde arabe.

L'élan aux émulations stimulantes du FIBDA a permis à nombre de maisons d'édition, spécialisées ou générales, arabophones ou francophones, de voir le jour, à l'instar des éditions, "Dallman", "Casa" ou encore "Z-Link", ainsi que la parution de plusieurs revues spécialisées dont "Labstor", "Génération Mangas" ou encore "Ghomeida", dédiées aux enfants.

De nouveaux bédésistes ont, par ailleurs, réussi à occuper le devant de la scène, à l'exemple du mangaka Saïd Sebaou, premier artiste algérien dont les travaux ont été exposés au Musée international du Manga à Kyoto (Japon).

En plus de donner de la visibilité à la BD algérienne, le FIBDA s'est attelé à ouvrir des espaces de partenariats avec les artistes étrangers, notamment ceux émanant des pays où le 9e Art est prédominant, à l'exemple des Etats-Unis d'Amérique et du Japon où sont nés les genres "Comics" et "Manga", respectivement.

Alors que, par le passé, le 9e Art en Algérie tombait sous l'influence des écoles française et belge, aujourd'hui, l'Art du Manga japonais, avec toute sa panoplie d'accessoires numériques et autres, ainsi que les déguisements du Cosplay qui le caractérisent, s'est imposé au FIBDA, drainant toute la jeunesse à chacune de ses éditions. Actuellement, les artistes et bédésistes algériens se basent sur l'outil informatique et la magie d'Internet pour réaliser leurs travaux, usant également de la voie des partenariats avec leurs confrères et producteurs étrangers, dans des perspectives d'échange et d'ouverture sur les autres qui préservent l'identité et la Culture nationales.

Dans ce contexte, la profondeur du récit national demeure encore omniprésente dans les différents travaux des bédésistes algériens qui publient régulièrement leurs nouveautés évoquant le glorieux combat libérateur, comme c'est le cas notamment avec Benyoucef Abbas-Kébir et Benyahia Racim-Bey.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER La 11e édition du 2 au 10 décembre

Les cinéphiles algériens pourront renouer avec les salles de projection de la capitale à la faveur du 11e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, qui donne rendez-vous à son nombreux public du 2 au 10 décembre, après une absence imposée par la pandémie de Covid-19.

Ce retour sur la scène culturelle promet une édition assez exceptionnelle avec de belles nouveautés et un plus grand nombre de films proposés au public et des sections thématiques très variées, indique la commissaire du festival Zhira Yahi qui propose au public une édition particulière

marquant le retour du Fica et les 60e commémorations du recouvrement de l'indépendance.

Ce 11e Fica prévoit, comme à son habitude, une compétition déclinée en trois catégories, long métrage de fiction, long métrage documentaire et court métrage, et quatre projections en avant-première algérienne, ainsi que six focus thématiques.

La programmation du Fica propose des focus dédiés à la mémoire, "60e anniversaire de l'indépendance", "Retrouvailles" dédié à des films perdus puis retrouvés et restaurés, et un focus "Cinéma, mémoire et résistance".

Dans une optique pédagogique et un élan de sensibilisation à la cause écologique, le Fica prévoit un focus "Environnement", particulièrement dédié à la jeunesse, en plus d'un focus "Femmes" et du programme "Découverte" pour la promotion des premiers films ou premiers longs métrages.

Les films en compétition et leurs rediffusions sont programmés dans les salles de l'Office Ryadh El Feth, alors que les focus seront partagés entre le Palais de la culture Moufidi-Zakaria et la salle de la cinémathèque d'Alger.

Fondé en 2009, sous forme de "Journées du film engagé", le Festival interna-

tional du cinéma d'Alger s'est très vite imposé comme l'événement cinématographique incontournable de la capitale, connue pour sa programmation qui propose aux cinéphiles de grandes œuvres porteuses d'engagement et souvent très éloignées du circuit du cinéma commercial.

Des grandes causes palestiniennes et sahraouies, à la résistance d'un élèveur scandinave pour préserver son mode de vie, le Fica aura permis aux cinéphiles algériens de découvrir, dix éditions durant, des œuvres qui ne sont pas dans les circuits de distribution et de rencontrer de grands réalisateurs à Alger.

KHENCHELA

Récupération de pièces archéologiques volées à Ouled Rechache

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Khenchela en coordination avec la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Rechache sont parvenus à récupérer les pièces archéologiques volées sur un site archéologique près du village de Ras El Ma dans la commune d'Ouled Rechache, a indiqué jeudi la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la BRI relatives à la possession par une personne de pièces archéologiques issues de fouilles non-autorisées et dissimulées dans

son domicile dans la commune d'Ouled Rechache. Après la délivrance par le procureur de la République près le tribunal de cette commune d'une autorisation de perquisition, le suspect a été interpellé en coordination avec la BMPJ d'Ouled Rechache à proximité de son domicile dont la fouille minutieuse en présence du suspect a permis de trouver une sépulture double de l'époque romaine, cinq (5) pierres polies de diverses formes et tailles et quatre (4) autres pierres polies de grande taille, selon la même source.

Exploitant les déclarations du suspect, les forces de la BRI et de la BMPJ d'Ouled Rechache se sont déplacées

sur le site archéologique en compagnie d'un représentant de la direction de la culture et des arts qui a affirmé que la sépulture appartient à l'époque romaine ainsi que les autres pierres qui relèvent des biens archéologiques protégés, selon la même source.

L'inspection du site a montré des traces de destruction et de fouille non autorisée, a ajouté la même source.

Un dossier pénal pour "recel de biens culturels classés et inscrits sur la liste de recensement complémentaire des biens culturels après leur découpage", a été constitué contre le mis en cause présenté devant le parquet territorialement compétent, est-il indiqué.

ETATS-UNIS

Les équipements télécoms chinois officiellement interdits

Le régulateur américain des télécoms (FCC) a annoncé l'interdiction des équipements et services télécoms fournis par près d'une demi-douzaine d'entreprises chinoises, parmi lesquelles les équipementiers Huawei et ZTE.

Le décret vise des entreprises considérées comme posant une menace à la sécurité nationale des Etats-Unis et concerne la vente de tout nouveau produit sur le sol américain, en ne permettant plus l'obtention d'autorisation de mise sur le marché.

Il concerne Huawei et ZTE, déjà soumises par le passé à des règles équivalentes, ainsi que Dahua et Hikvision, qui fournissent des équipements de vidéosurveillance, et Hytera, spécialisée dans les équipements radio.

Les produits déjà autorisés par la FCC continueront cependant de l'être pour l'instant.

Ces nouvelles règles représentent une part importante des actions mises en place afin de protéger le peuple américain contre des menaces à la sécurité nationale

impliquant des équipements télécoms", a déclaré la présidente de la FCC, Jessica Rosenworcel, citée dans un communiqué.

Le régulateur réfléchit par ailleurs à réétudier les autorisations déjà accordées ainsi que les procédures de révision des interdictions annoncées.

Dans la lignée de celle de son prédécesseur Donald Trump, l'administration Biden a adopté une ligne ferme face aux équipementiers chinois de télécommunications, soupçonnés d'espionnage au profit de Pékin.

En mai 2020, le gouvernement Trump avait imposé aux sous-traitants de Huawei de demander une autorisation pour utiliser des composants américains, bloquant de fait la fourniture à l'équipementier de produits fabriqués par des sociétés basées aux Etats-Unis.

La décision avait pénalisé l'activité du groupe, notamment dans les smartphones où Huawei a quasiment disparu du marché.

La FCC a ensuite classé en mars 2021 Huawei, ZTE, Hytera Communications, Hangzhou Hikvision Digital Technology et Dahua Techno-



nology sur une liste noire d'entreprises faisant peser "un risque inacceptable" pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Toujours en 2021, en juin, l'agence s'était dite favorable à un projet d'interdiction des autorisations accordées aux entreprises chinoises d'équipements de télécommunications.

Cette volonté d'interdiction avait suscité des inquiétudes parmi les petits opérateurs télécoms, qui sont les seuls à utiliser des équipements Huawei et ZTE dans leur réseau. En septembre 2020, la FCC av ait estimé que remplacer ces équipements leur coûterait plus de 1,8 milliard de dollars.

logies sur une liste noire d'entreprises faisant peser "un risque inacceptable" pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Toujours en 2021, en juin, l'agence s'était dite favorable à un projet d'interdiction des autorisations accordées aux entreprises chinoises d'équipements de télécommunications.

Cette volonté d'interdiction avait suscité des inquiétudes parmi les petits opérateurs télécoms, qui sont les seuls à utiliser des équipements Huawei et ZTE dans leur réseau. En septembre 2020, la FCC av ait estimé que remplacer ces équipements leur coûterait plus de 1,8 milliard de dollars.

CORÉE DU SUD

Lancement d'un premier bus sans conducteur à Séoul

Séoul a lancé vendredi sa première ligne de bus à conduite autonome, dans le cadre d'une expérimentation qui, selon les ingénieurs qui l'ont conçue, vise à rendre le public plus confiant vis-à-vis des véhicules sans conducteur.

Le nouveau véhicule ne ressemble pas à un bus ordinaire: il est entièrement symétrique, avec des bords arrondis et de grandes fenêtres.

Un design intentionnel, selon Jeong Seong-gyun, responsable de la conduite autonome chez 42 Dot, la start-up qui a créé la technologie de conduite autonome présente ici.

"C'est l'avenir", assure-t-il à des médias.

Le bus ressemble un peu "à un Lego" car il a été fabriqué à partir de pièces composites afin de réduire les coûts et de le rendre facile à reproduire, explique-t-il.

"Nous voulons favoriser l'ère de la conduite autonome", met-il en avant, tout en notant que l'objectif de l'entreprise était de rendre la technologie peu coûteuse, plus sûre et facilement transférable à de nombreux types de véhicules différents, comme les camions de livraison.

Pour l'instant placé sous l'étroite vigilance d'un conducteur, le nouveau bus se conduira tout seul sur un nouvel itinéraire, un petit

circuit de 3,4 kilomètres autour du centre-ville de la capitale de Corée du Sud, d'une durée d'environ 20 minutes.

Les gens peuvent monter à bord à l'un des deux arrêts désignés après avoir réservé une place gratuite via une application.

Pour se déplacer, le bus utilise une caméra et un laser, et non des capteurs coûteux, précise M. Jeong.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA
NIF : 41000200001608501017

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

✓ Suite à l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimale N° 09/2022 paru sur les quotidiens nationaux en langue nationale «EL FADJR» en date du 09/08/2022 et étrangère « DK NEWS » en date du 09/08/2022 et le BOMOP

Concernant :

- ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE

✓ Et conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

✓ Le président de l'Assemblée Populaire Communale de KOUBA et suite au PV d'évaluation des offres N° 24/2022 du 09/11/2022 prononce l'attribution provisoire Du marché à L'entreprise classée première comme indiquée sur tableaux ci-dessus :

n° plus	fournisseur	NIF	Note technique /50 PTS	Note financière /50 PTS	total	montant de soumission	montant de soumission après correction	délais de livraison	OBS
01	EURL GENERAL EQUIPEMENT	000212658271281	47,17PTS	16,15	63,32	28 612 955,00	28 612 955,00	30 jours	offic mieux disante

♦ conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, sont invité de se rapprocher auprès de L'autorité compétente (APC de KOUBA) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

♦ Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans la limite des seuils fixés au article 82 et 174 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public auprès de l'autorité compétente (commission des marchés publics de la commune)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULFAAA WILAYA DE LAGHOUIT
NIF: 001303019002462

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d' appel d'offres ouvert N°: 13/2021 paru dans la presse du 13/06/2021 et صدی اليوم et DK NEWS du 03/06/2021 portant réhabilitation pour les établissements de cycle moyen que l'attribution provisoire paru dans les presses صدی اليوم du 14/09/2021 et DK NEWS du 21/09/2021 du lot désigné au tableau ci-dessous est annulée.

Lots	Projet	ETB retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs
Lot N° 01	Aménagement de la cantine + étanchéité des logements de fonction + chauffage central + étanchéité des classes au CEM MOHAMED AZZOUZ à Laghouat Élévation de clôture + éclairage au CEM MABROUK KOUISSI à Laghouat	BOUKFOUSSA FATIMA 2991030102441934	10.186.519,19 da	02 mois	A revoir les quantités
Lot N° 02	Aménagement des sanitaires + chauffage central + élévation de la clôture intérieure et extérieur au CEM CHELAOUCHI DJELOUL à Laghouat Réalisation d'un mur de séparation entre l'école et les logements au CEM HATHAT ABOUBAKER à Laghouat Réfections des réseaux électriques et gaz + étanchéité + élévation de la clôture au CEM HABIB CHOHRA à Laghouat Réhabilitation des logements de fonction Au CEM MOHAMED BENAMAR à Laghouat	ORIF HADJ BELKACEM 197203010092400	5.348.835,80 DA	01 mois et demi	

-Les soumissionnaires qui ont été qualifiés ayant un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

-Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

Programme de la soirée

TF1 19:50

Football / Coupe du monde Espagne / Allemagne



Espagne / Allemagne Football. Coupe du monde. 2e journée. Groupe E.

france 2 21:10

La chance de ma vie



Bien qu'il soit l'un des meilleurs conseillers conjugaux de Paris, Julien Monnier se montre incapable de retenir une conquête plus de deux semaines. La raison : il ne cesse de porter malchance à celles qu'il convoite. Lors d'un mariage, il fait la connaissance de Johanna Sorini, une jolie blonde qui s'est trompée de cérémonie, dont il tombe amoureux. Soudain, la jeune femme accumule les gaffes au travail...

france 3 21:10

Inspecteur Barnaby Saison 21 Épisode 1: Le point d'équilibre



Rosa Corrigan, une journaliste et championne de danse, est retrouvée morte. Barnaby est chargé de l'enquête. Il apprend bientôt que la victime avait assisté la veille à un concours organisé par l'Institut de biorobotique médicale, fondé par le magnat du commerce Andrew Wilder. Mais Rosa préparait aussi un article sur la famille Wilder et ses fractures intimes. En effet, le patriarche, souffrant d'une maladie neuro-dégénérative, venait de désigner sa fille Heather pour lui succéder, la préférant à son fils Ray, passionné de danse.

CANAL+ 21:00

Rugby : Top 14 Saison 2022 Lyon / Toulouse



Après leur victoire (26-20) acquise face à Castres lors de la 10e journée, Fletcher Smith et les Lyonnais ont l'occasion de faire un bond au classement lors de ce deuxième match de suite devant leur public. Pour cela, les Rhodaniens doivent battre le leader, Toulouse. La tâche s'annonce ardue pour le LOU car le Stade Toulousain est au complet après récupéré cette semaine les joueurs internationaux qui ont participé à la tournée d'automne avec le XV de France. Pour conforter leur première place, Antoine Dupont et les Haut-Garonnais viennent chercher un succès précieux ce soir.

6 21:10

Zone interdite



Terre de dépaysement et de mesure, les USA continuent d'attirer les Français. Laetitia et Cyril partent pour deux semaines de roadtrip californien en famille. Seule contrainte : respecter un budget de 60 euros par jour. Habitant dans le Var, Maeva et Cédric misent sur l'échange de maisons pour des vacances en Floride à moindre coût. Justine et Maxime visent les grands horizons de la Route 66, avec un mariage à la clé en plein désert de la Valley of Fire. Rachel et Sébastien font le plein d'antiquités en Caroline du Nord, pour approvisionner leur boutique de Franche-Comté.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2697

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

«L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit.»

Aristote



Mots croisés n°2697

- Horizontalement:**
- Etude de l'air du temps
 - Vomissement sanglant
 - Secoue - Découvert
 - Gaz fétide - Jeux de hasard
 - Armes de brochet - Bien démolie
 - Souveraines végétales - Petite bourguignonne
 - Tissu de laine - Dépôts du matin
 - Possédé - Ebahit - Partie de partie
 - Fabriquait - Et pas ailleurs - Distingué
 - Reprise d'activité - Cargaïson
- Verticalement:**
- Petit voleur
 - Frivoles - Machination
 - Parodiera - Bien dans le coup
 - Support de voile - Tombent d'accord
 - Quadrumanes à queue penante - Nombre de coups sur le green
 - Voisin de l'équerre - Deviendra audacieux
 - Saute - Vieille farce
 - Gonfler - Presque brutal
 - Plantation de saules - Château marseillais
 - Elles deviendront vaches avec le temps
 - Porteur de balle - Vigueur
 - Elargir - Ne révéla pas

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Zerreaux



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1397

exécution capitale	s'étiolera (se)	convenu	insérer	alliance atlantique	râpé	chaland
chance-lantes	concentrés	mettront l'accent	laisseras en héritage		escroque	
réputées				fenouil		infusion de cinq heures
figures			immense	devenus esclaves		
joueurs			lanceuse d'Ariane		saute	hélium au labo personnel
matière d'étroupe					harangue	
c'est le titane	sera long à venir			dessous de sabot article contracté		fermer hermétiquement
maqnificence	mettras en ordre				intact	propulsé émanation puante
domaines révélation		halo de médium		étriper annexe de stade	amateur	
			inspections image de la ruse			adoucir
molles-ses	demi-étage					il coule de source mesurée
	envol			propre		ville de fouilles
briserai	posses-sif vénéras	pose un écusson			périphe	
		revenir au score			distend	
début de gamme		adminis-trai		petit if	brillant exécutant aboutissements	ressassa
revêt		qamins railleurs				
			célestes			
			désigner			crottés
répartie	émergen-ce vois le jour		demeu-rées préposi-tion			
				point de la rose plante à fourrage		bruit de caisse flan du Morbihan
format de papier				leurré		biqo-phoné élu pyrénéen
marque d'amour				tantale à l'amphi		
			ouvre le crâne			
initiales papales		ôteras les plis				

Solution

Sudoku n°2697

7	4	9	3	2	8	5	1	6
2	6	3	1	5	9	8	7	4
8	1	5	4	6	7	3	9	2
3	2	4	5	1	6	7	8	9
6	9	1	8	7	2	4	5	3
5	7	8	9	4	3	6	2	1
1	3	7	2	8	4	9	6	5
4	5	6	7	9	1	2	3	8
9	8	2	6	3	5	1	4	7
7	5	3	1	4	2	8	9	6
6	1	9	5	3	8	2	7	4
8	2	4	9	6	7	1	3	5
5	3	1	9	6	8	4	7	2
7	8	4	5	2	1	3	9	6
9	2	6	3	7	4	5	8	1
1	7	5	4	9	6	8	2	3
2	8	6	1	3	7	9	4	5
3	4	8	2	5	6	1	7	9
4	5	3	8	1	2	7	6	9
6	9	2	7	4	3	1	5	8
8	1	7	6	5	9	2	3	4

Mots Croisés n°2697

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	C	L	I	M	A	T	O	L	O	G	I	E
2	H	E	M	A	T	E	M	E	S	E	V	
3	A	G	I	T	E		E	V	E	N	T	A
4	P	E	T		L	O	T	E	R	I	E	S
5	A	R	E	T	E	S		R	A	S	E	E
6	R		R	O	S	E	S		I	S	R	
7	D	R	A	P		R	O	S	E	E	S	
8	E	U		E	P	A	T	E		S	E	T
9	U	S	I	N	A		I	C	I	V	U	
10	R	E	N	T	R	E	E		F	R	E	T

Grille géante n°1397

.	D	.	F	.	P	.	C	.	O	.	U	.	A
D	E	F	A	I	L	L	E	A	N	T	E	S	H
E	C	A	C	O	N	N	S	E	R	A	N	T	H
F	F	P	I	L	A	R	S	E	S	O	L	E	H
F	I	L	I	T	T	E	R	A	R	O	L	A	M
F	A	S	T	E	R	I	O	N	A	D	I	T	M
V	I	O	N	E	R	O	N	E	S	V	I	S	S
I	O	N	E	R	T	I	E	N	T	E	S	O	S
C	C	A	S	S	A	.	E	R	A	I	V	I	S
P	P	O	R	T	A	L	E	R	A	I	V	I	S
V	E	N	T	I	L	L	E	S	E	S	E	S	A
B	A	I	S	.	R	E	P	A	S	E	R	A	S

COMITÉ OLYMPIQUE

Lancement officiel de la campagne "Plantons pour l'Algérie" à Tikjda

Le comité olympique (COA) a lancé officiellement vendredi au Centre national de sport et de loisir de Tikjda (Est de Bouira), sa campagne de plantation d'arbustes "Plantons pour l'Algérie", en présence du secrétaire général du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), M. Tiabi Slimane.

Lancée également en présence du président du comité olympique Abderrahmane Hamad, et de plusieurs athlètes d'élite, cette opération symbolique a porté sur la plantation de quelque 100 arbustes aux alentours du CNSLT.

Il s'agit du lancement officiel de la campagne de plantation pour cette année pour préserver ces sites naturels et de sport au profit de nos athlètes", a expliqué M. Hamad. Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général du MJS a qualifié d'importante cette action, qui, a-t-il dit, "consacre l'esprit de citoyenneté, et traduit notre attachement et celui de nos sportifs à cette terre que nous devons tous protéger et veiller à la

préservation de la nature".

Plusieurs jeunes athlètes ont pris part à cette louable initiative, dont notamment l'athlète d'élite en Judo, Amm ar Mustapha Yasser, et Belkadi Amina, une championne d'Afrique et athlète de l'équipe nationale (Judo).

"Nous sommes très content de participer à cette opération symbolique de plantation dont l'objectif est de protéger la nature et ces sites auxquels nous avons besoin pour effectuer nos préparations en prévision des prochains rendez-vous sportifs", a indiqué Yasser. Pour sa part, la judokate Belkadi, médaillée de bronze aux Jeux méditerranéens d'Oran, s'est dite fière de prendre part à ce



genre de campagne pour préserver ces espaces et sites naturels et sportifs, " qui abritent à chaque fois nos stages de préparation", a-t-elle ajouté. Dans la matinée, une autre opération symbolique de

nettoyage du site d'Aswel, près de Tikjda, a été lancée avec la participation de plusieurs athlètes, sportifs, ainsi que journalistes et membres du comité olympique, dont le membre de l'exécutif, Ammar Brahmia. " Il s'agit d'une opération symbolique initiée par le COA pour nettoyer ce site d'Aswel, qui est un important espace naturel et sportif", a expliqué à l'APS, le directeur de la communication au sein du CO, Youcef Tazir. Par ailleurs, une conférence sur les tendances modernes de l'entraînement et de la préparation des sportifs sera animée samedi matin au CNSLT par des spécialistes et membres du comité olympique, a-t-il ajouté.

TREG ALGERIA TRAIL À TIMIMOUN

60 athlètes dont 30 internationaux annoncés pour la 1^{ère} édition

Soixante (60) athlètes dont trente (30) internationaux son attendus pour prendre part au 1er Treg Algeria Trail à Timimoun "Oasis rouge", prévu 26 novembre au 3 décembre, a indiqué les organisateurs de ce rendez-vous inscrit dans le cadre du sixantenaire de l'indépendance du pays.

Outre les Algériens, le rendez-vous sera marqué par la présence des athlètes d'Angleterre, de Suisse, d'Espagne, de France ou d'Allemagne qui s'aligneront sur les 3 courses extrêmes en solo de 45km, 90km

ou 180km et 2 courses en relais à 6 pour 180km ou à 4 pour 90km en autosuffisance et autonavigation par GPS. Toutes ces courses se déroulent en cinq étapes : Timimoun, Tala, Ouled Saïd, Tinglat et Badrian. " Timimoun l'Oasis Rouge, considéré comme l'une des merveilles du monde, abrite pour la 1^{re} fois en Algérie, le Treg Algeria Trail. Une aventure sportive unique, humaine et authentique, placé sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports et en coordination avec la Fédération

Algérienne Sport et Travail (FAST)", ont indiqué les organisateurs.

Cet événement de Trail running s'adresse aux concurrents amateurs, professionnels ou tout simplement des gens curieux souhaitant enrichir leur première expérience au Sahara. Fort du succès de plusieurs éditions organisées au Tchad, à Cuba, en Ethiopie ou au Cap Vert, les organisateurs du TREG et la Fédération Algérienne Sport et Travail proposent de parcourir les immenses étendues du Grand

Erg Occidental en Algérie autour de Timimoun l'Oasis Rouge. Le Treg Algérie Trail est un défi exceptionnel pour les coureurs aventureux qui affronteront ces 180 kilomètres de sables et de pierres, dans un fabuleux décor désertique. Le principe de l'épreuve est une autonomie alimentaire, une progression au GPS et une véritable aventure humaine au sein d'une nature vierge. Le tout dans des conditions de suivi et de sécurité optimales avec des contrôles médicaux sur tout le parcours.

JUDO

L'Open Africain d'Alger aura lieu les 18 et 19 mars 2023 (FIJ)

Le tournoi international "Open Africain d'Alger" se déroulera les 18 et 19 mars 2023 dans la capitale algérienne, suivant le calendrier de la Fédération internationale de judo (FIJ). La compétition sera précédée de l'Open Africain de Tunisie (Tunis) qui se déroulera une semaine auparavant, soit les 11-12 mars, alors que les Championnats du monde individuels (seniors) auront lieu du 7 au 14 mai à Doha (Qatar).

Autre date importante avancée par la FIJ dans le calendrier de la saison 2023, celle du Test-Event des prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 Paris, et qui aura lieu du 29 au 30 août 2023, également dans la capitale française. Les tournois Open de Tunisie et Open d'Alger seront l'occasion pour les internationaux algériens de récolter des points, pour améliorer leur Ranking National, comme souhaité par la fédération algérienne de judo (FAJ).

Celle-ci a décidé, en effet, d'instaurer un Ranking National à partir de cette année et de l'utiliser comme critère de sélection, en vue des importantes échéances internationale à venir. Les athlètes récolteront un nombre identique de points dans chacun de ces deux tournois, à savoir : 100 points pour le 1^{er}, 70 pts pour le 2^e, 50 pts pour le 3^e, 36 pts pour le 4^e et 26 pts pour le 5^e. Concernant l'Open de Tunisie, la DTN a décidé d'engager les deux premiers dans chaque catégorie de poids. Un nombre appelé à doubler dans l'Open d'Alger, car elle compte y engager les quatre premiers dans chaque catégorie de poids.

VOVINAM VIET VO DAO-CHAMPIONNAT-AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE)

Nette domination des Algériens

Les athlètes de la sélection algérienne de Vovinam Viet Vo Dao ont affiché une nette domination lors de la 1^{re} journée de la 4^e édition du Championnat d'Afrique, qui a débuté vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) avec la participation de 7 pays sur les 11 pays annoncés. Seuls 80 athlètes représentant 7 pays sur les 26 membres de la Confédération africaine de Vovinam Viet Vo Dao, étaient présents au rendez-vous d'Alger, après la défection de 3 pays, en raison du coût élevé des billets d'avion, alors que la délégation du Sénégal est attendue vendredi en soirée. Outre l'Algérie, le coup d'envoi du rendez-vous africain a enregistré la présence des athlètes de Tunisie, Libye, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali et du Burkina-Faso.

La séance de vendredi matin était réservée aux éliminatoires de technique et de combat, avec les épreuves de bâton long, de l'arme du Dai Dao (longue, épée), en plus des combats dans les catégories de (-

64 kg et - 68 kg). Lors de ces épreuves, les athlètes algériens ont nettement dominé les épreuves, face aux représentants de Tunisie, Mali et Libye, en attendant les résultats des autres finalistes qui seront connus dans la soirée de vendredi.

Sur le plan technique, le président de la Fédération algérienne et de la Confédération africaine de Vovinam Viet Vo Dao, Mohamed Djouadj, a estimé que la sélection algérienne composée de 35 athlètes (messieurs et dames) est en mesure de "conserver son trophée pour la 4^e année consécutive, suite à leur excellente prestation affichée". L'Algérie rappelle-t-on, avait été couronnée du titre des trois dernières éditions respectivement en 2012 à Alger, 2016 en Côte d'Ivoire et 2018 au Maroc, grâce au niveau technique atteint par nos lutteurs lors des tournois internationaux et championnats du monde durant les 15 dernières années.

En prévision de ce rendez-vous, la sélection nationale a effectué de nombreux stages à l'institut national des sports d'Ain-

Bénian, et au centre de Tikdjda, comme elle a pris part à de nombreux tournois de formation et de préparation, et également en Coupe d'Algérie disputée dernièrement à Tizi-Ouzou, qui a précédé la Coupe de l'ambassadeur. Toutes ces compétitions ont constitué des étapes d'évaluation pour chaque athlète. En outre, le staff technique national a établi un programme mensuel au cours duquel il réunit tous les membres de la sélection dans une stage d'une semaine. Le staff technique chargé d'encadrer la sélection nationale est composé de Lounas Kamel (combat-messieurs), Mohamed Keriani Boualem (technique collective), Djelloul Othmane (technique individuelle) et Saïd Belalem (Sélection féminine).

En marge du 4^e championnat d'Afrique de Vovinam Viet Vo Dao, la confédération africaine de la discipline tiendra ce vendredi, son assemblée générale qui compte 26 pays affiliés, pour débattre des problèmes de la discipline et les moyens de son développement en Afrique.

BECHAR

Une cinquantaine d'athlètes au stage national de passage de grade

Une cinquantaine d'athlètes (garçons et filles), toutes catégories confondues issus de quatre ligues de wilayas prennent depuis ce vendredi à Bechar à un stage technique national en karaté Do, ponctué par un examen de passage de grade du 3^e au 5^eème Dan, a-t-on appris auprès d'un responsable de la fédération algérienne de Karaté Do (FAK). "Initialement prévu avec la participation de 460 athlètes représentants 40 ligues de wilayas spécialisées, ce stage et le passage de grade auront lieu avec les athlètes présents à la salle omnisports chahid Hamal-hamal de Bechar", a précisé M. Moussa Sadli, trésorier de la FAK. Il s'agit des athlètes issus des ligues de

Bechar, Tindouf, Naama et Adrar, a-t-il signalé. L'organisation de cette manifestation (25-26 novembre) dont le coup d'envoi a été donné en présence des représentants de la direction du secteur de la jeunesse et des sports est encadrée par des maîtres et instructeurs nationaux à savoir Saïbia Mourad et Ouchafou Abderrahmane, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités pour la saison sportive 2022-2023 de la fédération algérienne de karaté Do (FAK), à indiqué pour sa part Abdelkader Brahim, président de la ligue de wilaya karaté Do, coorganisatrice de cet événement sportif national. En marge de ce stage, il est prévu aussi un stage

de formation des initiateurs ou formateurs des ligues de wilayas présentes, qui auront par la suite la tâche de former les nouveaux et anciens athlètes membres des mêmes ligues de wilaya ou autres clubs de Karaté-Do à travers leur wilayas respectives, signale M. Brahim. Le programme de cette manifestation nationale de Karaté DO, prévoit un cycle de formation de base de Karaté Do notamment sur le Karaté Do fondamental préparation aux examens et stages techniques et destinés à toutes les catégories (Garçons et Filles), en plus de stage de formation de "Kumité", "Kata" et "Khion" de compétitions, en plus de la formation et initiation aux techniques de

base du Karaté Do des catégories "Benjamins", "Minimes", "Poussins" et "Pupilles", et qui seront assurés par les mêmes experts nationaux, a expliqué M. Brahim. "En marge de ces activités, il est aussi prévu le déroulement de regroupement technique de préparation de passage au grade national de 1^{er} Dan "Shodan", 2^eème grade "Nidan", 3^eème Dan "Sandan" et 4^eème Dan "Yodan", a-t-il ajouté. Cet important regroupement sportif national est initié conjointement par la FAK, la ligue de wilaya de Karaté Do, avec la contribution de la direction de la jeunesse et des sports et la wilaya de Bechar, a fait savoir M. Brahim.

COUPE D'ALGÉRIE (32^{ES} DE FINALE) Le MC Oran et l'US Biskra à la trappe, le Petit Poucet toujours en course

Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, entamés vendredi, ont été fatals à deux clubs de Ligue 1, l'US Biskra et le MC Oran, battus respectivement par le SKAF El Khemis (3-2) et l'Olympique Akbou (1-1, TAB), alors que le "Petit Poucet" de l'épreuve, la JS Berrouaghia, sociétaire de la Régionale 2, continue de créer l'exploit, en se qualifiant aux 16es de finale, après sa victoire contre le CRB Aïn Ouessara (3-2) après prolongations.



Dans les autres matchs, la hiérarchie a été plus ou moins respectée, avec la qualification des principaux "favoris", y compris ceux qui n'étaient pas avantagés par le terrain, comme cela a été le cas pour le MC El Bayadh et l'USM Annaba, qui sont allés s'imposer respectivement chez le MSP Batna et l'IRB Khemis El Khechna sur le même score de 2-1.

L'ASO Chlef, qui se déplaçait chez l'ES Sour El Ghozlane, a souffert le martyr avant de valider son billet pour les 16es de finale lors de la séance des tirs au but, après une égalité parfaite pendant 120 minutes de jeu (1-1).

Le carton du jour est à mettre à l'actif du RC Arbaâ, large vainqueur du GS Aïn Sefra (4-0), au moment où la JS El Biar a régalé son public avec "un vrai match de Coupe", car le suspense a été constamment de mise dans sa victoire contre l'ICS Tlemcen (3-2).

La hiérarchie a été respectée même dans les autres duels, inscrits au programme de cette première journée des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, à commencer par le match ES Mostaganem - WAB Tissemsilt, et dans lequel l'ESM a fini par se qualifier aux tirs au but, après un nul vierge (0-0).

Pour leur part, le CR Zaouïa et le MB Hassi Messaoud ont éliminé respectivement le CRB Adrar et l'ES Bouakeul sur le même score (1-0), au moment où l'Amel Boussaâda s'est fait surprendre sur son propre terrain par l'US Souf (1-2).

L'ES Besbès et le SC Mecheria se sont eux aussi contentés du minimum requis pour décrocher leurs billets pour les 16es de finale, en battant respectivement l'IR Sedrata et le CRB Layoun par un but à zéro.

Le dernier club de l'élite à avoir effectué son entrée en lice dans ces 32es de finale de la Coupe d'Algérie est la JS Kabylie, difficile vainqueur

de la JSM Tiaret sur le score d'un but à zéro.

Une qualification à l'arrachée, certes, mais qui devrait quand même leur faire oublier, ne serait-ce que momentanément, leurs déboires en championnat, où ils occupent actuel-

lement une position de relégués.

Les autres matchs de ces 32es de finale de la Coupe d'Algérie se joueront le samedi 26 novembre, et le vendredi 9 décembre, avec en tête d'affiche, le choc NC Magra - MC Alger, entre pensionnaires de l'élite.

Coupe d'Algérie (32es de finale) : résultats partiels

Résultats partiels des 32es de finale de la Coupe d'Algérie (Seniors/Messieurs) de football, à l'issue des matchs de vendredi, alors que les autres rencontres se joueront les 26 novembre et 9 décembre :

Vendredi :

JS El Biar - ICS Tlemcen 3-2
IRB Khemis El Khechna - USM Annaba 1-2
CR Zaouïa - CRB Adrar 1-0
MB Hassi Messaoud - ES Bouakeul 1-0
RC Arbaâ - GS Aïn Sefra 4-0
MC Oran - Olympique Akbou (1-1, Akbou qualifié aux TAB)
SKAF El Khemis - US Biskra 3-2
Amel Boussaâda - US Souf 1-2
E. Sour El Ghozlane - ASO Chlef (1-1, ASO qualifié aux TAB)
ES Besbès - IR Sedrata 1-0
ES Mostaganem - WAB Tissemsilt (0-0 ESM qualifié aux TAB)
SC Mecheria - CRB Layoun (1-0)
JS Berrouaghia - CRB Aïn Ouessara (3-2 AP)
MSP Batna - MC El Bayadh 1-2
JS Kabylie - JSM Tiaret 1-0

26 novembre (19h30) :

RCG Oran - AS Khroub : (Stade Habib Bouakeul / Oran)
US Chauïa - NA Hussein Dey (Stade Zerdani Hassouna / Oum El Bouaghi)
MB Barika - A. Bir Bouhouche (OPOW de Barika)
JS Azazga - JS Guir (Stade du 1er-Novembre / Tizi Ouzou)
USF Constantine - EC Oued Smar (Stade Ben Abdelmalek / Constantine)
CR Témouchent - JS Bordj Menaïl (Stade Embarek Boucif / Aïn Témouchent)
AE Médéa - NRB Telaghna (Stade Imam Lyès / Médéa)
CRB El Milia - NRB Touggourt (Stade Colonel Amirouche / Jijel)

9 décembre (14h00) :

NC Magra - MC Alger : (Stade Municipal / Magra)
NRB Nezla CS Constantine (Stade des 10000 Places / Touggourt)
JS Saoura - JS Ben Daoud (Stade du 20-Août 55 / Bécharr)
US Tébessa - LRF Constantine (Stade du 4-Mars / Tébessa)
IRB Maghnia - USM Alger (Stade des Frères Nouali / Maghnia)
Paradou AC - WA Mostaganem (Stade Omar Benrabah / Dar El Beida)
CR Belouizdad - MC El Eulma (Stade du 20-Août 55 / Alger)
USM Khenchela - IS Tighenif (Stade Hammam Amar / Khenchela)
HB Chelghoum Laïd - ES Sétif (Stade du 11 Décembre / Chelghoum-Laïd).

CHAN-2022 (PRÉPARATION) La sélection algérienne A' battue par le Koweït 'A' (1-0)

L'équipe nationale algérienne de football A', composée de joueurs locaux, s'est inclinée devant le Koweït 'A', sur le score de (1-0), mi-temps (0-0) en match amical disputé vendredi au Dubai Police Stadium, dans le cadre de sa préparation au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) prévu en Algérie (13 janvier-4 février).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Aid Rachidi en 2e mi-temps pour le Koweït.

C'est la 1ère défaite des hommes de Madjid Bougherra lors du stage effectué aux Emirats-arabes unis (10 au 26 novembre) après deux victoires acquises respectivement devant la Syrie (1-0) et la Sierra-Léone (3-0).

Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié au stade de Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Ethiopie et du Mozambique.

Les Algériens entameront le tournoi le vendredi 13 janvier face à la Libye (17h00).

Pour rappel, les 18 pays participant à cette compétition ont été scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois.

Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifieront pour les quarts de finale.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

La JS Bendaoud tombe pour la première fois après sept journées

La JS Bendaoud (Oran) a essayé sa première défaite de la saison en s'inclinant vendredi à domicile face à l'IS Tighenif (1-0) pour le compte de la 7e journée du championnat d'Inter-régions de football (Gr. Ouest), mais conserve sa place de leader qu'elle partage avec son adversaire du jour.

A la surprise générale, la JSB, nouveau promu en troisième palier, a connu un coup de frein chez lui.

Cette équipe, auteur de cinq victoires et un nul avant cette journée, a trébuché pour concéder sa première défaite de la saison.

Les retombées de la crise financière qui secoue ce club relevant de la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) commencent à se faire sentir, selon sa direction qui vient de solliciter la direction de la jeunesse et des sports pour éviter le forfait lors de son prochain déplacement à Bécharr pour affronter la JS Saoura (Ligue 1), le 9 décembre en 32es de finales de la Coupe d'Algérie.

En dépit de sa défaite, le club de la banlieue de la capitale de l'Ouest est toujours leader de sa poule avec 16 points, même s'il partage cette première place avec l'IST.

Et si les Oranais restent en tête du classement, c'est grâce à la défaite du poursuivant immédiat, le WA Mostaganem qui s'est incliné à son tour face à l'US Remchî (3-2).

Les gars de "Mosta" semblent avoir payé les frais de leur domiciliation loin de leur stade Mohamed-Bensaïd, fermé pour travaux, puisqu'ils ont accueilli leur adversaire à Arzew (Oran).

Le WAM n'est plus d'ailleurs dauphin, puisqu'il a cédé ce statut à l'IR Bouhennî vainqueur à domicile face à l'USM Bel-Abbès (1-0), qui a reculé à la 6e place avec 13 unités.

Après avoir franchi le mi-parcours de la phase aller du championnat, la bataille s'annonce rude autour du seul ticket donnant accès à la Ligue deux dans ce groupe Ouest.

D'ailleurs, seulement six points séparent les co-leaders, la JSB et l'IST du neuvième au classement, le Nasr Es-Senia vainqueur en déplacement face au FCB Frennda (4-3).

LIGUE 2

Le GC Mascara, une saison en péril

Le GC Mascara boucle une quarantaine de jours sans que ses joueurs seniors ne reprennent l'entraînement pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière, mettant en péril l'avenir de cette formation dans la Ligue deux de football, a-t-on appris vendredi du président de club de l'Ouest du pays.



Toutes les tentatives du premier responsable du GCM, Nasreddine Merabiha, de convaincre ses protégés de revenir à de meilleurs sentiments ont été vouées à l'échec, obligeant son équipe à tabler sur les joueurs de la catégorie des moins de 21 ans pour éviter le forfait.

"Jusqu'à-là, nous avons évolué à quatre reprises avec les joueurs de la réserve.

Et comme ces derniers manquent sensiblement d'expérience, les résultats sont en net recul, ce qui nous a valu de perdre plusieurs points, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, rendant no-

tre mission difficile pour le maintenir en Ligue 2", a déclaré le boss de la formation phare de la ville de l'Emir Abdelkader à l'APS.

Le GCM, qui reste sur une défaite chez lui au stade Melah-Aoued face à l'O Médéa, occupe la 10e place au classement du groupe Centre-Ouest avec 9 points, devant de quatre unités le 14e et premier potentiel relégable, l'ASM Oran, après huit journées de championnat.

"Si cette situation perdure, on ira droit vers la relégation.

Personnellement, j'ai beaucoup dépensé de mon propre argent, mais il est

venu un temps où je ne peux plus le faire encore. L'intervention des autorités locales et des opérateurs économiques de la ville est des plus indispensables", a-t-il encore dit. Revenu depuis deux saisons en deuxième palier, le GCM, qui compte dans son palmarès un titre de champion d'Algérie remporté en 1984, a vu aussi son entraîneur Aziz Abbes quitter le navire "à cause de la situation prévalant dans le club", a informé le président du Ghali.

"Aziz Abbes était venu avec l'objectif de jouer la carte de l'accession, surtout qu'il a déjà réussi une telle perfor-

mance avec deux autres clubs. Néanmoins, il a été refroidi par les difficultés énormes auxquelles fait face notre club.

J'ai tout fait pour le convaincre de rester, mais vu que les joueurs seniors sont rentrés chez eux, il a décidé de partir", a encore expliqué Nasreddine Merabiha.

Le coach Aziz Abbes a déjà tourné la page du GCM en venant de donner son accord à la direction du MCB Oued Sly pour prendre les commandes techniques de son équipe, pensionnaire aussi de la Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest).

MC ORAN

L'entraîneur Belatoui minimise l'élimination surprise en Coupe d'Algérie

L'entraîneur du MC Oran, Omar Belatoui, a minimisé l'élimination à domicile de son équipe face à l'O Akbou (Inter-régions) aux tirs au but dans l'une des grosses surprises des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football qui ont débuté vendredi.

"Les gens vont certainement en faire toute une histoire, mais je dois dire que ce n'est pas la première fois que le MCO quitte la Coupe d'Algérie dès les 32es de finale, car les exemples sont légions", a déclaré Belatoui à la presse, à l'issue de la partie dont le temps réglementaire et les prolongations ont été soldés par un nul (1-1).

"On aurait aimé se qualifier aux prochains tours, mais personne ne dit qu'on allait remporter le trophée.

Ce n'est donc pas la fin du monde, d'autant plus que notre équipe n'a plus remporté le trophée depuis 1996. On doit tourner la page et penser à l'avenir", a-t-il ajouté.

Pour le premier responsable de la barre technique des "Hamraoua", son équipe aurait pu sceller le sort de la partie dans le temps réglementaire "mais le manque de réalisme de mes joueurs nous a joué un mauvais tour au vu des nombreuses occasions ratées", a-t-il déploré.

Il a précisé voir pris ses devants avant le match en conviant ses protégés à des exercices de tirs au but "sauf que la chance a souri à l'adversaire".

Il a, néanmoins, reconnu que l'O Akbou était "plus motivé que (ses) joueurs en y croyant jusqu'au bout", prévenant que "le plus dur" attend le



MCO dans la suite du parcours du championnat de la Ligue 1 "en raison de la situation difficile que traverse le club sur le plan financier".

Les club phare de la capitale de l'Ouest a réussi, depuis quelques semaines, à se ressaisir en championnat de Ligue 1 après un départ raté, mais tout le monde dans l'entourage des "Hamraoua" craint que cette élimination prématurée en Coupe d'Algérie ait des répercussions négatives sur la suite du parcours. Cependant, l'ancien défenseur international a assuré que ses joueurs et lui "ne vont pas baisser les bras", au moment où le club est miné par des problèmes internes, conjugués à une crise financière aiguë,

ayant empêché la direction à honorer ses engagements envers les joueurs. Ces derniers ont même boycotté une séance d'entraînement avant quelques jours de la rencontre de la Coupe d'Algérie pour réclamer leur dû, rappelle-t-on. Cela se passe aussi au moment où l'assemblée générale des actionnaires, prévue en fin de semaine passée, a été reportée pour la deuxième fois en raison de l'absence de la majorité des membres de cette instance qui continuent de boudier le président Youcef Djebbari, tout comme les fans qui ont boudé vendredi leur équipe. Celle-ci a d'ailleurs évolué face à l'O Akbou devant des gradins du stade Ahmed-Zabana quasiment vides.

MONDIAL-2022 (2E JOURNÉE/GR.D) - TUNISIE

Le sélectionneur Kadri regrette la défaite contre l'Australie

Le sélectionneur tunisien, Jalel Kadri, a regretté la défaite des Aigles de Carthage face aux Australiens (0-1) samedi, à l'occasion de la deuxième journée du groupe D de la Coupe du monde Qatar-2022.

"On a été surpris par l'équipe australienne. On a essayé d'éviter les passes longues et les balles aériennes qui font la force des Australiens et on a essayé de jouer sur les côtés.

Mais ils ont réussi à imposer une grande pression ce qui nous a obligés à perdre beaucoup de ballons", a déclaré Kadri aux médias.

"On a réussi quand même à se créer deux occasions nettes par Mohamed Drager et Youssef Msakni et on aurait pu revenir au score", a-t-il regretté.

L'unique but de la partie a été inscrit par Mitchell Duke à la 23e.

Les Australiens, avec cette première victoire, peuvent continuer à rêver.

La Tunisie, avec un seul point, devra absolument battre la France mercredi pour espérer passer en huitièmes de finale.

"On a fait les changements nécessaires en seconde période et on a modifié le schéma tactique ce qui nous a permis de bien négocier le reste de la rencontre en créant le surnombre et en se procurant quatre bonnes occasions.

Mais techniquement on était loin de pouvoir concrétiser, ce qui n'est pas toléré par le haut niveau", a-t-il dit. L'autre match de la 2e journée de ce groupe est prévu ce samedi (17h00, algériennes) entre la France et le Danemark.

MONDIAL 2022
Aucun joueur allemand en conférence de presse

L'Allemagne a décidé de ne présenter aucun joueur samedi en milieu d'après-midi, à la traditionnelle conférence de presse de veille de match contre l'Espagne au Mondial-2022, afin d'éviter un voyage trop long entre le centre de presse et le camp de base allemand.

Seul le sélectionneur de la Nationalmannschaft Hansi Flick s'est présenté devant la presse, à la veille d'un match crucial pour l'Allemagne.

Les quadruples champions du monde (1954, 1974, 1990, 2014) se sont inclinés contre le Japon (2-1) et doivent réagir contre l'Espagne pour éviter une sortie prématurée dès le premier tour comme en 2018.

"Il n'y aura pas de joueur ici avec nous, nous avons fait un voyage de trois heures, on a un match très important alors je leur ai dit que je viendrais seul", a expliqué Flick en début de conférence de presse.

L'Allemagne a son camp de base à Al-Ruwais et s'entraîne à Al-Shamal, dans le nord du Qatar à plus d'une heure de route du centre de presse où se déroulent toutes les conférences de presse de veille de match.

La fédération allemande avait demandé à faire cette conférence de presse à son camp de base, afin d'éviter les plus de deux heures de route aller-retour à un joueur et au sélectionneur.

ARABIE SAOUDITE : UN CADEAU POUR LES JOUEURS

En renversant l'Argentine (2-1), mardi, lors de son entrée en lice dans la Coupe du monde au Qatar, l'Arabie Saoudite a réalisé le plus grand exploit de l'histoire de son football. Qui dit performance de légende dit récompense à la hauteur de cet événement. D'après les informations d'Harian Metro, le prince héritier Mohamed Ben Salmene a offert à chacun des joueurs une Rolls-Royce Phantom. La voiture de luxe d'origine britannique dispose d'une valeur marchande qui avoisine les 500 000 euros.

BARCELONE ÇA ACCÉLÈRE POUR BALDE

Révélation du FC Barcelone, Alejandro Balde (19 ans, 12 matchs en Liga cette saison) voit sa cote grimper en flèche. Le latéral gauche concurrence sérieusement Jordi Alba, dépanne sur le côté droit et dispute actuellement le Mondial 2022 avec la Roja suite au forfait de José Gaya. Sa progression attire forcément l'attention sur le marché des transferts, d'où l'accélération du club catalan. L'actuel leader de Liga discutait déjà d'une prolongation avec son talent sous contrat jusqu'en 2024. Mais selon le quotidien AS, il n'est plus question pour le Barça d'attendre le printemps pour finaliser la prolongation. La direction espère parvenir à un accord avant la reprise du championnat ou début 2023. Ce nouveau délai ne devrait pas déranger le Blaugrana qui n'a pas l'intention de bouger.

ATLETICO LE DÉPART DE JOÃO FÉLIX SE PRÉCISE

En froid avec son entraîneur Diego Simeone, l'attaquant Joao Félix (22 ans, 17 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche bel et bien de la sortie à l'Atletico Madrid, indique le journal Marca ce vendredi. D'une part parce que l'international portugais, qui dispute actuellement la Coupe du monde avec son pays, aurait pour la première fois demandé à son agent Jorge Mendes de lui trouver une porte de sortie. D'autre part parce que les Colchoneros auraient clairement ouvert la porte à un départ cet hiver. Aux dernières nouvelles, les Rojiblancos réclameraient tout de même 130 millions d'euros pour un élément suivi notamment par Manchester United, le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain.



PAYS-BAS VAN GAAL DÉÇU DE SON ÉQUIPE

Malgré un but rapide, les Pays-Bas ont concédé un pénible nul contre l'Équateur (1-1), vendredi, lors de la 2e journée de la Coupe du monde au Qatar. Un match qui a déçu le sélectionneur néerlandais, Louis van Gaal. "On n'a pas fait un bon match. On a bien joué sur la possession de balle de l'adversaire mais pas quand on avait le ballon dans les pieds. C'est notre problème. Ça l'était déjà lors du premier match. Tous les duels, tous les seconds ballons ont été pour l'Équateur. On ne pouvait pas gagner. L'Équateur oui. Mais ils n'ont pas eu beaucoup d'occasions, même s'ils ont tiré sur la barre. Je suis satisfait du 1-1, mais pas de ce match. Le bon point, c'est d'avoir pris un point contre un bien meilleur adversaire", a jugé le manager des Oranje en conférence de presse. Un nul contre le Qatar, mardi, suffira au bonheur des Pays-Bas.

ANGLETERRE FODEN, OWEN NE COMPREND PAS

Après le festival face à l'Iran (6-2), l'Angleterre a manqué d'inspiration contre les États-Unis (0-0), vendredi, lors de la 2e journée de la Coupe du monde. De quoi frustrer Michaël Owen, qui a épinglé le sélectionneur Gareth Southgate pour un choix curieux. "Étonné que nous ayons utilisé 14 joueurs jusqu'à présent et que notre joueur le plus talentueux soit toujours assis sur le banc", a lâché l'ex-buteur anglais sur Twitter. Avec seulement 20 minutes contre la Team Mellie, le milieu offensif de Manchester City, Phil Foden (22 ans, 19 sélections et 2 buts), concerné par le message de l'homme de 42 ans, doit effectivement trouver le temps long...



BRÉSIL LE MESSAGE DE NEYMAR

Blessé à la cheville droite contre la Serbie (2-0), jeudi, Neymar (30 ans, 122 sélections et 75 buts) va manquer le prochain match du Brésil en Coupe du monde face à la Suisse, lundi (voir la brève de 16h18). L'attaquant du Paris Saint-Germain a pris la parole après ce pépin physique malvenu. "La fierté et l'amour que je ressens en portant ce maillot sont inexplicables. Si Dieu me donnait la possibilité de choisir un pays où naître, ce serait le Brésil. Rien dans ma vie n'a été donné ou facile, j'ai toujours dû courir après mes rêves et mes objectifs. Ne jamais souhaiter de mal à personne mais aider ceux qui sont dans le besoin. Aujourd'hui est devenu l'un des moments les plus difficiles de ma carrière ... et encore dans une Coupe du monde. J'ai une blessure oui, c'est ennuyeux, ça va faire mal mais je suis sûr que j'aurai la chance de revenir parce que je ferai tout mon possible pour aider mon pays, mes coéquipiers et moi-même. Tout ce temps à attendre pour que l'ennemi m'abatte comme ça ? JAMAIS ! Je suis le FILS DU DIEU DE L'IMPOSSIBLE et le mien est sans fin", a lâché la star auriverde sur Instagram.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal Directeur de publication Small Oulebsir

Directeur de la rédaction Small Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

17^E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA

M. Benabderrahmane : l'Algérie a réalisé un véritable essor industriel grâce au programme du Président Tebboune

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), que l'Algérie avait réalisé "un véritable essor industriel" grâce au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le volume de ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé par rapport à 2019.

Dans une déclaration à la presse au terme des travaux du 17^e Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation, la diversification économique et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), où il a représenté le Président Tebboune, M. Benabderrahmane a précisé que l'Algérie avait présenté sa vision concernant ces dossiers importants pour l'intégration africaine. Les réalisations de l'Algérie au cours des dernières années sous la conduite



du Président Tebboune ont été mises en avant lors de ce sommet, a-t-il ajouté, soulignant que le programme du président de la République avait permis de

réaliser "un véritable essor industriel", en voulant pour preuve "les résultats obtenus dans le domaine des exportations hors hydrocarbures dont le volume a triplé par rapport à l'année 2019". L'approche algérienne en matière de diversification industrielle et économique et concernant la Zone de libre-échange continentale africaine a également été mise en exergue lors des travaux de ce sommet par le Premier ministre.

"Depuis l'adhésion de l'Algérie à cette zone, nous œuvrons à lever quelques entraves, notamment en ce qui concerne les règles d'origine et les règles d'intégration dans les différentes industries", a-t-il dit.

L'Algérie affirme à Niamey son soutien à l'industrialisation en Afrique

L'Algérie a affirmé, vendredi depuis Niamey, son entière disposition et son engagement à adhérer aux démarches communes, ainsi que son soutien au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans le continent africain, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau modèle économique adapté à la réalité africaine et d'élaborer une stratégie industrielle globale tenant compte des capacités de chaque pays à atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente. Dans une allocution prononcée lors d'une séance à huis clos du 17^e Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane qui prend part à cette rencontre en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné "l'entière disposition de l'Algérie et son engagement à adhérer aux démarches communes ainsi que son appui au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans notre continent (africain) et à atteindre les plus hauts niveaux d'intégration, en concrétisant des objectifs majeurs tracés par les fondateurs de notre organisation panafricaine". Il a rappelé dans ce contexte "le rôle essentiel" des Petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de l'industrie, soulignant l'importance de "leur accorder le soutien et l'appui nécessaires et d'améliorer leurs capacités concurrentielles". Le Premier ministre a appelé à "la mise en place d'un nouveau modèle économique et à l'élaboration d'une stratégie industrielle globale, en vue d'atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente qui lui assure une place dans les chaînes de valeurs régio-

nales, continentales et africaines". Le Premier ministre a, par ailleurs rappelé, que l'Algérie a amorcé, sous la direction judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "le processus de développement de son économie et de diversification de ses exportations pour ne pas rester tributaire des cours des hydrocarbures, tout en accordant une extrême importance au développement et à l'aménagement des zones industrielles dans le cadre de son plan de développement".

"L'Algérie récolte aujourd'hui les fruits de ces efforts, ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé au cours des deux dernières années", a-t-il dit. Le Premier ministre a également souligné que l'Algérie tend à assurer, dans le cadre de sa nouvelle orientation économique, une croissance soutenue respectant les nouvelles normes environnementales du développement durable dont la réduction des gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles, en vue d'assurer une vie meilleure aux générations futures".

Dans le même sillage, M. Benabderrahmane a évoqué les crises politiques, les problèmes de développement et de changements climatiques et les répercussions mondiales de la pandémie de Covid-19 sur la vie socioéconomique des pays, ajoutant que le continent africain, fortement affecté par cette situation déplorable, est aujourd'hui face à un nouveau défi dicté par la conjoncture internationale actuelle et son impact sur la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires, matières premières et énergie".

Face à cette situation, ajoutait-il, "nous devons, nous les Africains, renforcer la solidarité interafricaine pour pouvoir résister à ces bouleversements et leurs

répercussions, notamment en ce qui concerne notre sécurité alimentaire, car il est désormais nécessaire d'intensifier notre action commune afin de relancer nos économies et de trouver les moyens de réaliser l'intégration en particulier dans le domaine de l'industrie et de la fabrication". Parmi les insuffisances qui entravent la relance économique en Afrique, le Premier ministre a relevé notamment "l'absence d'une politique continentale, claire et cohérente, en matière d'industrie et d'industrialisation". "Au delà de notre soutien politique franc et sincère à toutes les démarches louables, nous sommes appelés, a-t-il soutenu, à tracer ensemble l'avenir de notre continent dans ce domaine vital, par le développement et la diversification de l'économie globale qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et cadre avec les objectifs et contenu de l'Agenda 2063 de l'UA", a-t-il soutenu.

M. Benabderrahmane a salué à cette occasion, la création de "la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)" estimant qu'elle "constituera le cadre réglementaire idoine pour garantir le flux de marchandises et de biens entre les pays, au vu des grands avantages assurés aux produits d'origine africaine, notamment industriels, ce qui en fait un véritable moteur pour la réalisation des objectifs de développement industriel dans notre continent". Il a enfin exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'Etat frère du Niger, peuple et dirigeants, pour avoir abrité ce sommet et pour la bonne organisation de cet événement international et transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "la réussite des travaux de ce sommet".

APS

ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ TCHADIENNES L'Algérie condamne énergiquement

L'Algérie a condamné énergiquement l'attaque terroriste qui a ciblé, mardi, une unité des forces tchadiennes de défense et de sécurité à l'ouest du pays faisant des dizaines de morts et de blessés, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie condamne énergiquement l'attaque terroriste perpétrée le 22 novembre 2022 contre une unité des forces tchadiennes de défense et de sécurité à l'île de Bouka-Tolorom ayant fait des dizaines de morts et de blessés", a précisé la même source.

"L'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés", a poursuivi le ministre des AE dans son communiqué, réitérant "le soutien de l'Algérie au Tchad pays frère, peuple et gouvernement, dans sa lutte contre les groupe terroristes". L'Algérie a lancé, encore une fois, un appel à la communauté internationale pour "conjuguer les efforts internationaux afin d'éradiquer ce fléau dangereux qui menace la sécurité et la stabilité des pays", a conclu le ministre des AE.

COUR DES COMPTES

Le rapport annuel 2022 publié

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022. "Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance N 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", note la même source. Le rapport, précise-t-on, "représent les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont

notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire". Les constatations et les appréciations, qui sont contenues dans le rapport, "visent à favoriser une saine gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publics par les entités contrôlées", souligne-t-on dans le même texte. Selon la même source, "le rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 39 recommandations réparties sur trois parties, dédiées respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics, suivi d'une quatrième partie, qui rend compte, de l'emploi des ressources budgétaires et humaines de la Cour des comptes ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée".

JUSTICE

Meurtre de Djamel Bensmaïn : peine capitale pour 49 accusés

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda (Alger) a prononcé, jeudi, son verdict dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmaïn, condamnant 49 accusés à la peine capitale, selon le communiqué du procureur général près la Cour d'Alger. "En vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que le tribunal criminel de première instance de la même Cour a rendu ce jeudi le 24 novembre 2022 un jugement de première instance dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmaïn condamnant 49 accusés à la peine capitale. Les mis en cause étaient poursuivis pour crime d'homicide volontaire et lynchage du cadavre de Djamel Bensmaïn outre la mise à feu volontaire des forêts ayant entraîné la mort de plusieurs personnes", a précisé la même source. Les accusés sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont la commission d'actes terroristes et subversifs attentatoires à la sécurité de l'Etat et à l'unité nationale, participation à un homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, incitation à la violence contre les membres de la force publique, incitation à la discrimination et diffusion du discours de haine et autres accusations, ajoute la même source. Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a condamné, ce matin, 28 accusés à des peines allant de deux (02) à dix (10) ans de prison ferme, assorties d'amendes allant de 100.000 à 200.000 DA, et a acquitté 17 autres.

Le chef du Mouvement terroriste "MAK" condamné à la perpétuité

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda (Alger) a condamné, jeudi, le chef du Mouvement terroriste "MAK", Ferhat M'heni à la perpétuité et confirmé le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour des chefs d'accusation liés au meurtre de Djamel Bensmaïn, assassiné en août 2021 à Larbaâ Nath Irathen dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le Tribunal a condamné à la même peine, quatre (04) coaccusés en état de fuite hors du territoire national, dont l'adjoint du principal accusé, le dénommé Brahim Belabès. Le Tribunal a, d'autre part, transféré le dossier d'un autre coaccusé dans la même affaire, au tribunal correctionnel. Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a condamné, ce matin, 49 accusés à la peine capitale pour homicide et lynchage du cadavre de Djamel Bensmaïn, 28 autres accusés à des peines allant de deux (02) à dix (10) ans de prison ferme, assorties d'amendes allant de 100.000 à 200.000 DA, et an a acquitté 17 autres.